

Près de 1,500 morts à Pékin La funeste répression n'a pas étouffé toute résistance

PÉKIN (AFP, AP et Reuter) — Après une nuit et un jour de carnage qui ont fait plus de 1,400 morts et 10,000 blessés à Pékin, des patrouilles militaires et des blindés continuent dans la nuit de dimanche à hier à quadriller les rues de la capitale où l'on pouvait toujours entendre des tirs d'armes automatiques.

Des dizaines de milliers de soldats sont restés stationnés, hier, autour de la Place Tien An Men et des sources estimaient que 200,000 autres étaient postés autour de la ville.

Dans certains quartiers de Pékin, des centaines de milliers de citoyens en colère tenaient tête à l'armée.

Dans un laconique communiqué lu à l'aube ce matin sur ondes de Radio Pékin, le gouvernement chinois a justifié l'intervention brutale des forces armées contre les manifestants à Pékin, en déclarant qu'une « effusion de sang plus importante » aurait eu lieu si cette mesure n'avait pas été décidée.

« Si nous n'avions pas entrepris cette action, le chaos n'aurait pas cessé, et des incidents plus nombreux et plus sanglants auraient eu lieu », a indiqué le Conseil d'État. Des sources sûres ont confirmé que le leader Deng Xiaoping avait ordonné l'invasion depuis son lit d'hôpital, où il est soigné pour un cancer de la prostate.

Pour Pékin, la charge de l'armée est le plus violent bain de sang depuis l'avènement au pouvoir des communistes en 1949.

Selon des informations recueillies dans les hôpitaux de Pékin, totalement surchargés, la plupart des victimes, morts et blessés, avaient été touchés par balles, et beaucoup d'autres avaient été écrasés par les chenilles des blindés de l'armée.

Après l'attaque de centaines de milliers de manifestants par l'armée sur la place Tien An Men, dans le centre de Pékin, les hôpitaux de la capitale, dont le nombre dépasse la vingtaine, étaient tous remplis de blessés qui gisaient dans des couloirs couverts de sang, et les équipes chirurgicales opéraient sans relâche 24 heures sur 24.

La télévision d'État chinoise a reconnu hier qu'un certain nombre de



Des cadavres de jeunes gens fauchés par balles durant la nuit jonchaient les abords de la place Tien An Men hier matin tandis que les troupes restaient en état d'alerte et que des milliers de citoyens se regroupaient dans les quartiers de la capitale.

civils avaient été tués, mais a démenti qu'un « bain de sang » ait eu lieu et a essentiellement parlé des victimes militaires des affrontements.

« Pendant que les troupes faisaient route dans la ville, certaines personnes présentes ont été blessées. Parmi elles, certaines sont mortes », a déclaré la télévision dans sa principale émission d'information, à 19h00 locales.

La télévision a ensuite fait état de

plus de 1,000 victimes parmi les soldats, dont plusieurs dizaines de morts.

Selon la télévision, certains des soldats qui ont été tués ont été « brûlés vifs (...) par les bandits » (terme employé par les autorités pour désigner les manifestants).

« Les émeutiers avaient pris la patience des combattants du peuple (...) pour un signe de faiblesse », et les troupes n'ont agi que lorsque elles ont été à « bout de patience », a

ajouté la télévision, selon laquelle les événements survenus dans la nuit de samedi à hier montrent « à quel point les contre-révolutionnaires (sont) cruels, inhumains, malades ».

La télévision a démenti qu'un bain de sang ait eu lieu sur la place Tien An Men, affirmant qu'il s'agissait de « pures rumeurs ».

Le maire de Pékin, Chen Xitong, a demandé aux habitants de la capitale de rester chez eux, dans un appel urgent diffusé par la télévision d'État vers 23h30 locales. « Les parents doivent empêcher leurs enfants de sortir dans les rues (...) afin d'éviter des pertes inutiles », a dit le maire.

Selon l'une des rumeurs qui circulaient hier soir à Pékin, les troupes, après avoir pris le contrôle de Tien An Men, pourraient à présent se tourner contre les campus des universités de Pékin, d'où était parti le mouvement pour la démocratie il y a sept semaines.

Ces spéculations étaient alimentées par des témoignages indiquant qu'une colonne de 10 chars et 17 transports de troupes blindés avait quitté Tien An Men après la tombée de la nuit et s'étaient dirigés vers l'est, après avoir tiré quelques rafales sur des civils qui se trouvaient sur leur passage.

Après une nuit de carnage, l'armée a continué hier à ouvrir le feu sur des manifestants non-armés près de Tien An Men.

Pendant plusieurs heures, les troupes déployées devant le Musée de l'Histoire de la Révolution ont tiré sur la foule qui les défiait sur l'avenue Chang'an. Les manifestants se dispersaient, se regroupaient, puis se dispersaient de nouveau quand les tirs reprenaient.

Les tirs se sont tus un moment lorsqu'un orage s'est abattu sur Pékin en milieu d'après-midi, mais tard dans la soirée, on entendait encore les rafales des armes automatiques et le bruit des chenilles des blindés.

Les carcasses fumantes de dizaines de véhicules militaires détruits par les manifestants jonchaient les rues de Pékin.

Des habitants, atterrés par la vio-

Voir page 14: Pékin

Tragédie du rail en URSS: 800 morts

MOSCOU (AFP) — La plus grave catastrophe ferroviaire connue en URSS s'est produite dans la nuit de samedi à hier sur le Transsibérien, à quelque 1,200 km à l'est de Moscou, faisant sans doute plus de 800 tués, selon un premier bilan donné hier par l'agence Tass.

Une très forte explosion, due à une fuite sur une conduite de gaz liquéfié construite au long de la voie ferrée dans une vallée au pied de l'Oural, s'est produite lorsque deux trains transportant quelques 1,200 personnes se sont croisés à la hauteur de la gare d'Acha-Oufa, selon l'agence.

Un incendie d'une extrême violence s'est ensuite étendu aux wagons qui n'avaient pas été détruits et à des hectares de forêts environnantes, comme l'a montré dans la soirée la télévision soviétique, rendant compte également de l'inspection menée sur place par M. Mikhaïl Gorbatchev.

M. Gorbatchev a déclaré que la catastrophe témoignait « une fois de plus » de la négligence soviétique et qu'elle aurait pu être évitée.

Cet accident prouve l'importance de « l'ordre et de la discipline » dans tous les domaines de la vie, a ajouté le numéro 1 soviétique interrogé par la télévision alors qu'il se trouvait à l'aéroport d'Oufa, après avoir rendu visite aux victimes dans l'hôpital de cette ville.

« Une fois de plus, il semble que cela aurait pu être évité (...) Ces catastrophes nous poursuivent », a dit M. Gorbatchev. Soulignant que les normes de sécurité avaient été apparemment transgressées,

Voir page 14: Tragédie



Ali Khomeini à la succession de l'ayatollah.

L'Iran en deuil de Khomeiny

TÉHÉRAN (AFP, Reuter, AP) — Le président iranien Ali Khomeini a été choisi hier par les hauts dignitaires religieux du pays pour succéder à l'ayatollah Ruhollah Khomeiny, comme chef suprême de l'Iran.

Ce choix a été annoncé quelques heures après la diffusion de la mort du guide de la révolution islamique, l'imam Ruhollah Khomeiny. Ce dernier s'est éteint à minuit hier matin, à l'âge de 89 ans, après avoir dirigé l'Iran révolutionnaire durant une décennie.

La mort de l'imam Khomeiny, est survenue, selon le journal *Ressalat*, des suites d'une attaque cardiaque, et après une lente agonie de 11 jours.

Ses obsèques ont été fixées

Voir page 14: L'Iran



L'île aux vélos

Gros Succès du Tour de l'île hier : 35,000 cyclistes ont envahi la métropole. Ci-haut, le départ au Parc Olympique. **Page 3**



SIDA 89

La Conférence s'ouvre par des cris de révolte

Pierre Cayouette et Renée Rowan

LA Ve CONFÉRENCE internationale sur le sida s'est ouverte dans un tumulte orageux hier à Montréal.

Quelque 350 manifestants, dont plusieurs sidéens venus de Toronto, Vancouver et New York, ont envahi la grande salle du Palais des congrès une heure avant le début des cérémonies d'ouverture.

Les manifestants avaient obtenu la permission des organisateurs de s'emparer de l'estrade une heure avant la cérémonie pour y hurler

leurs slogans dénonçant l'inertie des gouvernements dans la lutte contre le sida. L'entente prévoyait toutefois qu'ils sortent de l'enceinte avant les discours officiels. Or plusieurs d'entre eux en ont fait fi et sont demeurés dans la salle. Leur charivari a retardé d'une heure le début des cérémonies.

L'agitation fut telle que le premier ministre du Canada Brian Mulroney a bien failli, selon un de ses proches, ne pas livrer le discours qu'il devait prononcer. Les agents de sécurité qui protègent le premier ministre prenaient au sérieux les « menaces » tonitruantes des chahuteurs.

Voir page 14: La conférence



Les manifestants ont retardé l'ouverture de la Conférence internationale sur le sida, hier, en manifestant contre les gouvernements.

Bourassa menace de boycotter les rencontres constitutionnelles

Pierre O'Neill

SI LE CANADA anglais rejette l'entente du lac Meech, ce sera le plus dur coup asséné à l'unité nationale depuis la conscription de 1942. Et le cas échéant, le Québec boycottera les conférences constitutionnelles.

Cette mise en garde vient du premier ministre Bourassa qui prévient les opposants au lac Meech, les Chrétiens, Calstair, McKenna et compagnie, que si les choses tournent mal, ils devront porter l'odieux de cette nouvelle crise constitutionnelle. « Si l'accord est refusé, c'est l'impasse. Le gouvernement ne pourra certainement pas retourner à la table

constitutionnelle pour discuter de ces questions-là à nouveau, après avoir subi une deuxième humiliation. »

Le chef du PLQ a d'ailleurs fait du dossier constitutionnel, le thème majeur du discours de clôture du conseil général de son parti, en fin de semaine à l'Université de Montréal, multipliant les signaux à l'intention des adversaires du lac Meech. « S'il y a une réelle volonté de réintégrer le Québec dans la Constitution canadienne, l'accord sera adopté. »

Pour l'instant, Robert Bourassa demeure confiant que les récalcitrants vont finir par « faire preuve de bon sens et de logique » et qu'ils réviseront leur point de vue. Mais s'il y a échec, Robert Bourassa se de-

mande si les Québécois acceptent cette nouvelle gifle. Quoi qu'il en soit, le Québec se prépare à cette éventualité et il est à mettre au point une stratégie, dont le premier ministre refuse de dévoiler les modalités. Cette stratégie comporte-t-elle la possibilité d'un autre référendum sur le statut politique du Québec? Pour l'instant, c'est trop spéculatif, répond M. Bourassa qui refuse cependant de dire non et ce faisant n'exclut rien.

Le chef libéral a longuement exposé aux quelque 250 délégués des associations de comté et des groupements régionaux, les motifs qui justifient le Québec à dire non aux amendements recherchés par les opposants au lac Meech. Essentielle-

Voir page 14: Bourassa

AUJOURD'HUI

La Pologne vote

Près de 65 % des électeurs polonais ont voté hier. **Page 5**

Expos 7

Phillies 4

Page 11

Sabatini et Agassi éliminés

Journée mouvementée, hier, à Roland-Garros. **Page 10**

Succès soviétique

L'URSS rafle les deux prix les plus prestigieux du Festival des Amériques. **Page 7**



Hommage à Jean Vanier

COMPAGNON DE L'ORDRE DU CANADA, HOMME D'ACTION, HOMME DE FOI ET DE GÉNÉROSITÉ, ÉCRIVAIN.

DE JEAN VANIER

Le corps brisé
165 pages — 9,95 \$

Sur l'ARCHE
ODILE CEYRAC
Découvrir ton visage
174 pages — 17,00 \$



Éditions Ballarmin

8100, boul. Saint-Laurent
Montréal (Québec) Canada
H2P 2L9 — Tél.: (514) 387-2541

Le nucléaire reste la solution pour Epp

OTTAWA (PC) — Le ministre de l'Énergie du Canada, M. Jake Epp est d'avis que pour protéger l'environnement il faudra dans l'avenir envisager de plus en plus l'utilisation de l'énergie nucléaire.

Dans une entrevue accordée à la Presse Canadienne, M. Epp a toutefois admis que le Canada n'avait pas le choix et qu'il se devait de subventionner les mégaprojets pétroliers afin d'éviter une pénurie de pétrole au cours des années 1990.

Les quatre mégaprojets en question pour lesquels le gouvernement entend dépenser quelque \$5 milliards sont: le projet OSLO de sables bitumineux et celui de la raffinerie de Lloydminster, en Alberta, celui du champ pétrolier sous-marin Hibernia, au large des côtes de Terre-Neuve et le gazoduc devant relier l'île de Vancouver au continent.

Ces quatre mégaprojets doivent être productifs au milieu des années 90. M. Epp s'est dit conscient de la nécessité de réduire les émissions d'oxyde de carbone causées par la combustion des produits pétroliers qui sont en grande partie responsables de l'effet de serre.

« Je crois que la préservation de l'atmosphère est importante, a dit M. Epp, et mon gouvernement est disposé à élaborer toutes les politiques nécessaires en ce sens. Je ne peux toutefois pas vous donner de date d'échéance pour contrecarrer la situation, a ajouté M. Epp, nous étudions actuellement la question. »

La politique de subventions de ces mégaprojets a été critiquée par les analystes du domaine pétrolier. Ces derniers estiment que le gouvernement ne va pas assez loin en considération du prix actuel du pétrole et que ces projets devraient être laissés entièrement entre les mains de l'entreprise privée.

« Je suis le premier à croire à la libre entreprise et au dynamisme du marché, a dit M. Epp, mais je dois veiller à un certain équilibre des choses. Les Canadiens s'attendent à ce que nos politiques visent l'autosuffisance énergétique autant que possible. »

Le ministre de l'Énergie est d'accord avec les projections de Petro-Canada prévoyant que la demande canadienne en produits pétroliers dépassera la production domestique au milieu des années 90.

De leur côté, les environnementalistes croient que les subventions gouvernementales consenties à ces mégaprojets pétroliers feront baisser le prix réel du pétrole et encourageront la population à en consommer encore plus.

Pour sa part, M. Epp nie que les Canadiens gaspillent l'énergie, même s'ils sont parmi les plus grands consommateurs de produits pétroliers au monde.

« Malgré les coupures budgétaires que nous avons dû effectuer dans les programmes de conservation de l'énergie et d'alternatives, nous poursuivons nos recherches dans ces domaines, » a dit M. Epp.

En 1993, 30% (non 50%) des élèves de la CÉCM seront des allophones

Le ministère contredit les chiffres pour le secteur français

Jean-Pierre Proulx

LES DERNIÈRES prévisions démographiques du ministère de l'Éducation établissent à 28,9% la proportion des élèves d'une autre langue maternelle que le français ou l'anglais qui fréquenteront les écoles françaises de la Commission des écoles catholiques de Montréal en 1993-94. Chez les élèves du secondaire, la proportion d'allophones devrait atteindre 34,7% en 1998-99.

Ces prévisions, préparées par M. Robert Maheu de la direction des études démographiques et économiques du MÉQ, prennent appui sur une série statistique touchant la langue maternelle débutant en 1984-85. Elles contredisent les affirmations répétées de la CÉCM selon lesquelles, à compter de 1990, 50% des élèves viendront des communautés culturelles.

Au plan méthodologique, M. Maheu a utilisé le « modèle de prévision des effectifs scolaires aux fins d'étude de demande d'immobilisation ». Ce modèle prend en compte

les données des cinq dernières années contenues dans les fichiers des élèves ainsi que celles du fichier des allocations familiales pour les enfants d'âge préscolaire.

M. Maheu a par ailleurs précisé au DEVOIR avoir surestimé à dessein, « probablement plus qu'il n'est raisonnable », le nombre d'entrées des enfants allophones dans le système.

Les prévisions des élèves du secondaire, peut-on observer, s'étendent jusqu'en 1998-99 puisque on connaît déjà le nombre d'enfants inscrits pour chacune des dix années antérieures. Pour l'ensemble des élèves, la prévision s'arrête en 1994, car on ne connaît pas encore les mouvements migratoires des prochaines années.

M. Maheu a voulu en fait vérifier les assertions de la CÉCM. Ainsi en juin 1986, son président, Me Michel Pallascio, déclarait qu'à compter de 1990, 50% de la clientèle étudiant en français serait d'origine culturelle autre que québécoise.

En décembre de la même année, le Bureau de l'accueil et de l'admission de la CÉCM précisait cette fois: « Il est évident qu'avant le mois de

septembre 1991, c'est-à-dire dans quatre ans, 50% des élèves des écoles françaises de la CÉCM serait issu de familles d'origine ethnique ».

Puis, un autre rapport portant sur le « portrait ethnologique » des élèves du secteur français de la CÉCM, préparé en mars 1987 pour le service des études, concluait: « Avant septembre 1990, 50% des élèves des écoles françaises de la CÉCM seront d'origine non québécoise ».

L'imprécision du vocabulaire, constate-t-on, a marqué le discours des intervenants: Me Pallascio avait parlé des personnes « d'origine culturelle autre que québécoise », le Bureau de l'accueil, des familles « d'origine ethnique » et le Service des études, des élèves « d'origine non québécoise ».

Tous ces propos paraissent cependant avoir comme source originale un recensement spécial des élèves, mené en avril et mai 1986 auprès des élèves du secteur français de la CÉCM. Il avait pour principal objectif de vérifier l'origine ethnique des élèves, en plus de la langue maternelle, de la langue parlée à la maison et du lieu de naissance. Ce recen-

sement, précise en effet le document du Bureau de l'accueil, révèle « un écart d'environ 10% de plus d'élèves d'origine ethnique dans nos écoles par rapport au nombre obtenu par la langue maternelle ».

C'est la première fois que l'on demandait aux élèves, qui n'étaient pas canadiens-français ou québécois francophones de vieille souche, de préciser leur origine ethnique. Chacun des étudiants, ou leurs parents dans le cas des enfants du primaire, devait définir son « groupe ethnique ou culturel ou de ses ancêtres à leur arrivée sur le continent ». Sur 28,305 élèves d'origine ethnique « ainsi recensés, 1,231 ou 4% ont déclaré être d'origine ethnique « française ».

La CÉCM n'a toutefois jamais fait connaître comment elle en était arrivée à prédire que 50% de ces écarts des écoles françaises seraient d'une autre origine « ethnique » ou « culturelle » ou d'origine non québécoise en 1990. Il s'agit d'une prédiction virtuelle impossible car il n'existe nulle part, dans les organismes scolaires, une série statistique fondée sur l'origine ethnique des élèves.

Les Franco-Albertains ont l'appui des protestants québécois en Cour suprême

Jean-Pierre Proulx

L'ASSOCIATION des commissions scolaires protestantes du Québec va appuyer les Franco-Albertains en Cour suprême, le 14 juin prochain, en soutenant que les minorités linguistiques ont le droit de contrôler leurs écoles. Mais ils entendent en même temps faire confirmer leurs propres droits constitutionnels en matière de confessionnalité.

Les Franco-Albertains demandent à la Cour suprême de décider qu'ils ont droit à leur propre commission scolaire à l'égal de la majorité anglophone de leur province.

Les commissions scolaires protestantes du Québec ne se prononcent toutefois pas sur la forme que devrait revêtir ce contrôle de la minorité sur ses écoles. Tout en précisant, cependant, que l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés ne propose « aucune forme de gestion particulière pour les écoles de la minorité », on devrait, disent-elles, accorder à la minorité un « degré égal de contrôle » à celui dont bénéficie la majorité.

Pour les protestants québécois, le principal enjeu de ce procès est cependant ailleurs. La Cour suprême doit en effet décider si les droits garantis par l'article 23 de la Charte canadienne sont affectés par l'article

93 de la Loi constitutionnelle de 1867 relatif aux écoles confessionnelles.

Or c'est cet article 93, soutiennent les commissions scolaires protestantes, qui garantit leur existence et qui interdit donc de les supprimer pour les remplacer par des commissions scolaires linguistiques, comme se propose de le faire la loi 107 adoptée par l'Assemblée nationale en décembre dernier.

« Les personnes, affirment-elles,

qui possèdent le droit en vertu de l'article 23 de la Charte de recevoir

l'enseignement dans la langue de la minorité et dans des établissements de la minorité, et qui forment la classe de personne qui ont des droits constitutionnels en vertu de l'article 93 de la Loi de 1867, ne peuvent pas abandonner un droit pour en exercer un autre. Les écoles confessionnelles au sens de l'article 93, peuvent donc, selon les circonstances, former aussi

des institutions de la minorité linguistique au sens de l'article 23 de la Charte ».

Si la Cour accueille cette thèse, les anglo-protestants du Québec auront donc acquis une double protection constitutionnelle. Une cause plaidée déjà depuis plusieurs mois en Cour supérieure cherche à établir si les anglo-catholiques du Québec jouissent aussi de cette double protection constitutionnelle.

Les sondages avantagent le PLQ

DEUX SONDAGES publiés en fin de semaine donnent toujours une large avance au Parti libéral du Québec au niveau des intentions de vote. Du côté fédéral, le Parti conservateur poursuit sa descente.

Ainsi, le SORECOM-LE SOLEIL de mai donne 55% au PLQ de Robert Bourassa, en hausse de 3 points sur avril. Le PQ obtient 31%, en baisse de 2%, et le NPD reste à 9%. L'Equity Party a 3% et le Parti indépendantiste, 2%. L'écart entre le PQ et le PLQ passe de 19 à 24 points. Il y eut 21% d'indécis. Et le taux de satisfaction à l'égard du gouvernement Bourassa s'établit à 58%, en hausse de 4%.

Pour sa part, CROP-LA PRESSE donne 51% au PLQ, une baisse de 6%

par rapport à avril. Le PQ obtient 32%, en hausse de 3%. Le NPD a 13% et les autres partis regroupés 4%. L'écart entre les deux grands partis est donc réduit de 28 à 19 points.

Les deux sondages ont été effectués sensiblement à la même période, vers la fin du mois de mai. Leur échantillonnage était d'environ 1.000 personnes.

Par ailleurs, le SORECOM-LE SOLEIL présentait aussi les intentions de vote des Québécois au niveau fédéral. Le Parti conservateur a chuté à 35%, en baisse de 9 points par rapport à avril et de 18 points par rapport à mars. Le Parti libéral du Canada a grimpé à 39%, dépassant le PC avec un gain de 10 points. Le NPD est demeuré à 25%.

Samaranch réfute Astaphan

GENÈVE (AP) — Le président du comité olympique international, M. Juan Antonio Samaranch a rejeté comme « non conformes à la vérité » les propos du médecin de Ben Johnson, le docteur Jamie Astaphan, l'accusant d'avoir voulu dissimuler l'information au sujet du dopage du coureur canadien. Dans un entretien accordé au journal *La Suisse*, M. Samaranch fait observer qu'il aurait été impossible de dissimuler l'affaire de dopage puisque 30 à 40 personnes, y compris des membres des commissions médicale et exécutive, connaissent les résultats des tests anti-dopage.

DERNIÈRE CHANCE POUR DEMANDER

LES RAPPORTS ANNUELS

DE VOTRE CHOIX!

- | | |
|---|--|
| 1- DOMINION TEXTILE INC. | 7- IMASCO LIMITÉE |
| 2- BOMBARDIER INC. | 8- ASSURANCE-VIE DESJARDINS |
| 3- SHELL CANADA INC. | 9- TRUSTCO DESJARDINS INC. |
| 4- CAISSE DE DÉPÔT ET PLACEMENT DU QUÉBEC | 10- LE CANADIEN NATIONAL |
| 5- GUILLEVIN INTERNATIONAL INC. | 11- IVACO INC. (IVA) |
| 6- LE GROUPE VIDÉOTRON LTÉE | 12- ÉNERGIE ATOMIQUE DU CANADA LIMITÉE |

ENCERCLER LES NUMÉROS DES RAPPORTS QUE VOUS DÉSIREZ RECEVOIR ET RETOURNER LE COUPON CI-DESSOUS AVANT LE 20 JUIN À:

LE DEVOIR
RAPPORTS ANNUELS
211 ST-SACREMENT
MONTREAL, QUÉ. H2Y 1X1

1 — 2 — 3 — 4 — 5 — 6 — 7 — 8
9 — 10 — 11 — 12

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____ PROV. _____ CODE POSTAL _____

LE DEVOIR

Renseignements..... (514) 844-3361

Administration..... (514) 844-3361

Rédaction..... (514) 842-9628

Annonces classées..... (514) 286-1200

Publicité..... (514) 842-9645
numéro sans frais..... 1-800-363-0305

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

Abonnements
Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot. Pour les abonnements postaux, contactez le (514) 844-7457

Montréal..... (514) 332-3891 ou (514) 844-5738
Québec..... (418) 845-2080
Extérieur — indicatif 514..... 1-800-361-6059
indicatif 418..... 1-800-463-4747
indicatif 819..... 1-800-361-5699
indicatif 613..... 1-800-361-5699

loto-québec

INTER PLUS

Tirage du: 89-06-02

NUMÉROS	LOTS
776060	250 000 \$
76060	2 500 \$
6060	250 \$
060	25 \$
60	10 \$

NUMÉROS MOBILES	LOTS
90321	2 500 \$
6790	250 \$
614	25 \$

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

50 lots bonis de 5 000 \$ chacun (non décomposables)

165E491	463E671	372G625	249H565	173J750
171E258	498E107	379G467	254H465	184J384
193E362	105G914	391G100	292H567	193J276
258E378	177G290	392G100	312H652	194J542
305E101	213G642	404G713	325H345	201J706
326E980	253G820	452G927	351H105	282J570
335E617	266G545	458G380	363H778	330J458
367E428	278G712	186H918	403H664	342J231
405E321	299G546	234H588	408H419	422J231
431E512	359G797	243H417	417H416	425J698

Déchets dangereux Une bonne cueillette

(PC) — Les citoyens de la ville de Montréal ont participé samedi à la journée de collecte des déchets domestiques dangereux, en se débarrassant de leurs produits toxiques dans l'un des neuf entrepôts spécialement conçus pour les recevoir. À la fermeture des points de collecte, à 18h, les préposés de la ville avaient reçu la visite de 2,775 véhicules, ce qui est près de l'objectif qu'on avait fixé à 3,000. À chaque lieu de dépôt, des chimistes analysaient le contenu des déchets pour bien les identifier, en faire le tri, le transport et éventuellement, l'élimination.

1,300 lits fermés dans les hôpitaux du Québec

Paul Cauchon

DEPUIS MINUIT samedi dix autres établissements hospitaliers au Québec sont perturbés par les moyens de pression des infirmières, ce qui porte le total d'établissements touchés à 40.

L'Association des hôpitaux du Québec (AHQ) estime que 1,300 lits au total sont fermés, à cause du retrait par les infirmières de leur disponibilité et du refus de faire du temps supplémentaire. De son côté, la Fédération des infirmières parle de plus de 1,800 lits.

Quoiqu'il en soit, l'état se resserre et les hôpitaux doivent fonctionner sur la corde raide. À l'AHQ, on ajoute que depuis cette semaine les infirmières commencent leur période annuelle de vacances. À tous les étés, les hôpitaux doivent fermer des lits à cause de ces vacances (on parle de 200 lits pour le moment), et la combinaison des deux facteurs (moyens de pression et vacances) risque de perturber encore plus les établis-

sements.

Parmi les institutions nouvellement touchées hier à Montréal on retrouve l'Hôpital pour enfants de Montréal, l'Hôpital général de La Salle et le centre hospitalier Santa Cabrini.

La priorité est actuellement donnée aux cas les plus urgents, et le personnel-cadre comble les besoins les plus criants, surtout le soir et la nuit.

Les négociations se sont poursuivies samedi et de légers progrès auraient été enregistrés en ce qui concerne le dossier de la répartition des effectifs, mais les négociations salariales posent toujours problème. Les infirmières demandent un rattrapage salarial de 15 % afin qu'on reconnaisse leur niveau de responsabilité, ainsi qu'une hausse de 5,5 % afin de compenser l'inflation. Le gouvernement maintient son offre globale de 4 %.

Le 18 juin, la Fédération des infirmières ajoutera 20 autres centres hospitaliers aux établissements actuellement touchés.

35,000 cyclistes ont envahi les rues de la ville

Paul Cauchon

LA VILLE envahie par les vélos ! Au grand dam des automobilistes qui se frappaient à des intersections bloquées, et au grand plaisir des cyclistes qui rêvent d'une ville libérée de la pollution et du bruit, 35,000 vélos ont pris le départ du Tour de l'Île de Montréal hier, sous un temps pluvieux qui s'est rapidement éclairci en matinée.

Le départ eut lieu entre 9h et 10h45 au Parc olympique, les cyclistes partant par groupes de 4,000 à la fois. Les organisateurs avaient même prévu un pré-départ à 8h40 pour 2,000 cyclistes plus rapides.

Le peloton de tête arrivait à 11h20 au parc Maisonneuve et les derniers ont terminé les parcours de 68 kilomètres vers 17h. Le cycliste moyen a pris entre 4 et 5 heures pour réaliser le parcours, et les organisateurs évaluent que 90 à 95 % des participants ont effectivement terminé le tour.

Événement sportif et récréatif, le Tour de l'Île est aussi, sinon plus, un événement social, les cyclistes fai-

sant valoir la qualité de leur mode de transport sur l'automobile. La participation à l'événement augmente d'une année à l'autre : l'année dernière le Tour de l'Île pouvait déjà revendiquer le titre de plus grand rassemblement cycliste au monde avec 32,000 participants.

Environ 3,500 bénévoles ont assuré la sécurité et l'encadrement de l'événement. On a vu des cyclistes de tout âge et de tous les milieux sociaux, des familles entières (quatre générations d'une même famille se sont d'ailleurs côtoyées)... Dans le centre-ville, les milliers de délégués qui arrivaient à Montréal pour la conférence internationale sur le sida étaient ébahis de voir surgir cette armée de deux-roues. Des pompiers de la rue Saint-Antoine qui ne pouvaient quitter leur caserne, se relayaient sur des vélos d'exercice posés sur le trottoir... en arrosant joyeusement les participants avec leurs boyaux d'incendie.

On a signalé peu d'incidents. Une vingtaine de participants ont nécessité l'intervention d'Urgence-Santé, pour des accrochages, des chutes et des écorchures.

EN BREF...

Un prix international à Radio-Canada

(LE DEVOIR) — UNE JOURNALISTE de Radio-Canada a remporté samedi à Lausanne, en Suisse, le prix décerné par la Communauté des radios publiques de langue française (CPRLF) au meilleur reportage réalisé en 1988. Il s'agit de Mlle Annette Bolduc, du centre de production de Radio-Canada, à Moncton. Elle avait soumis à ce concours annuel un document intitulé « Requiem pour les enfants de East Chester ». La Suisse, la France et la Belgique avaient également inscrit des reportages radiophoniques à ce concours dont les jurés se sont réunis en fin de semaine à Lausanne. Ces émissions ainsi que le document primé ont d'ailleurs été entendus simultanément sur les ondes des pays participants, y compris à Radio-Canada. Un prix de \$3,500 couronne ce concours et a été octroyé à Mlle Bolduc pour ce reportage sur une série d'événements dramatiques dans un petit village de la Nouvelle-Écosse, il y a plusieurs années. Ce document avait déjà fait l'objet d'une diffusion sur l'ensemble du réseau de Radio-Canada avant d'être soumis au concours de la CPRLF.

Un prix aussi pour Pierre Dansereau

OTTAWA (PC) — ENVIRONNEMENT CANADA a décerné le Prix d'excellence environnementale à l'écologiste québécois Pierre Dansereau pour l'ensemble de son oeuvre. Le ministre Lucien Bouchard lui a remis cette récompense hier soir au Musée des Beaux-Arts du Canada, au cours d'une cérémonie marquant le début de la Semaine canadienne de l'environnement. M. Dansereau, professeur émérite à l'Université du Québec à Montréal, est un pionnier de l'écologie. A 77 ans, il a déjà consacré plus d'un demi-siècle à l'environnement. Il est notamment reconnu pour sa compréhension de l'écosystème terrestre et pour son travail en écologie humaine, en botanique, en phytosociologie (l'étude du regroupement des plantes) et en biogéographie.

Gingras à la tête de la CSD

MONTRÉAL (PC) — M. Claude Gingras a été élu par acclamation au poste de nouveau président de la Centrale des syndicats démocratiques (CSD), lors du congrès de la Centrale qui s'est tenu à Québec ce week-end. Deux nouveaux dirigeants ont aussi été nommés à l'exécutif de la Centrale. Il s'agit de M. François Vaudreuil, conseiller syndical de la région de Montréal, devenu vice-président, et de Robert Légaré, élu au poste de secrétaire.

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS

Fondée en 1892
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield,
Montréal, Canada, H3G 1X5
Fax: (514) 934-1246
Télex: 05-268656
Tél.: (514) 934-0272



DEVENEZ PLUS CONFIANT EN VOUS MÊME

GRÂCE AUX COURS DALE CARNEGIE®

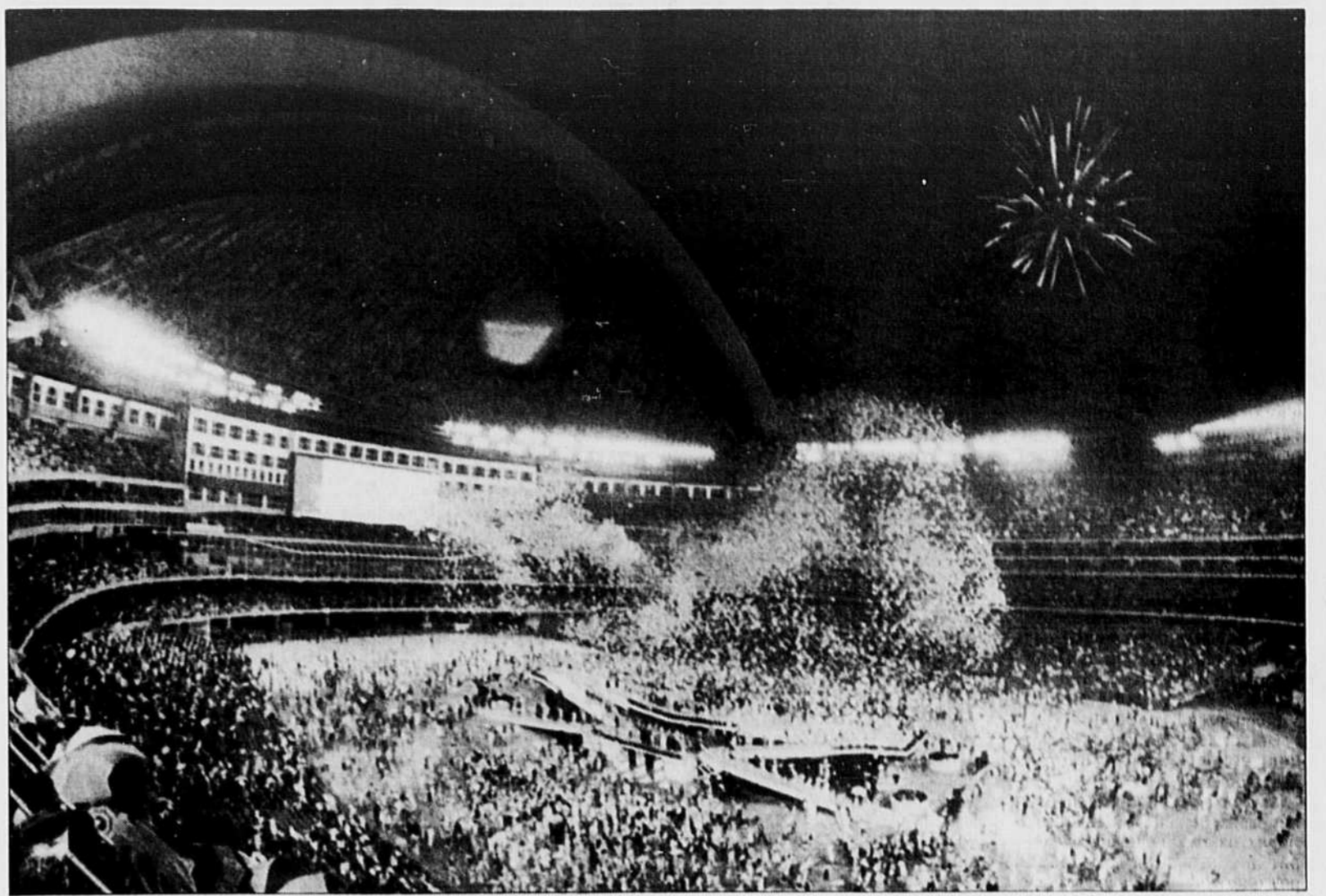
- Sachez tirer parti des objections
- Devenez plus enthousiaste
- Provoquez le désir d'achat
- Sachez parler en public
- Communiquez efficacement
- Améliorez vos relations humaines
- Séance disponible pour entreprise

ASSISTEZ À UNE SÉANCE D'INFORMATION DALE CARNEGIE

MERCREDI LE 7 JUIN 1989 À 18h30 — Suite 714

APPELEZ POUR RÉSERVATIONS: 285-1287

Présenté par: E.J. Glowka, 300 Léon Pariseau, Suite # 714, Montréal, Québec



Les Torontois s'ennuient déjà de la pluie. Ils ont célébré à ciel ouvert, samedi, l'inauguration du Skydome, capable de contenir 55,000 spectateurs.

LE SKYDOME INONDÉ

Toronto la folle célèbre à ciel ouvert son toit magique

Jean-V. Dufresne
envoyé spécial

TORONTO — Il aura suffi d'un rayon laser commandé depuis les mille pieds de la tour du CN pour plonger 55,000 Torontois dans le plus pur ravissement de l'enfance. Or, à qui rêvent les enfants de toutes les villes du monde lorsqu'il pleut à boire debout ? À danser dehors sous la pluie. Et on a dansé, samedi soir, sous le dôme déployé du Skydome, jusqu'à l'inondation.

En costumes grecs, hawaïens, lituaniens, indiens, japonais, papous, coréens, mexicains, de la Barbade aux Balkans, du Yukon au Yucatan, j'en rajoute, en patins à roulettes, en cuissardes de cyclistes mauve et jaune, en arsenal de saumourais, en jupettes de lolitas, en cerceaux de nymphettes, bref en Torontois et Torontoises qui s'étaient dits pour une fois qu'il était enfin temps de rallier le monde des villes ayant autre chose à montrer que le kitch parvenu de la pétante prospérité.

Bienvenue, chers concitoyens du bout de la 401, bienvenue dans la confrérie bétonnée des grands stades.

Depuis 1977, (les Blue Jays sont venus au monde un 7 avril dans une tempête de neige) que nos stoïques spectateurs de la ville-reine assistent détremés au baseball, qu'ils rêvent eux aussi comme les Montréalais d'un stade à l'abri de la grêle venue des Grands-Lacs, que pensez-vous qu'il advint, samedi, le grand soir de la plus improbable inauguration depuis qu'on a planté le dernier crampon dans le rail du Canadien Pacifique, au siècle dernier ? Eh bien, il pleuvait sur Toronto comme sur Brest ce soir-là et sur la multitude qui avait versé jusqu'à \$ 200 pour son strapontin, le ciel était soupe aux pois. Eh bien, Toronto a bu en chantant debout

jusqu'à la dernière goutte, vous entendez, cette averse pourtant annoncée des heures à l'avance par la météo. À ciel ouvert, pour célébrer un toit qui peut se fermer en 20 minutes !

Mais on s'en fout. Car Toronto n'était venue, ni pour le spectacle, ni pour Oscar Peterson au piano, ni pour André-Philippe Gagnon qu'imite si bien Brian Mulroney, ni pour l'Orchestre symphonique de Toronto, ni pour les parvenus en limousine blanche (qu'on aurait dit sortis des vitrines de Classy tant ils n'apprendront jamais l'art de porter le tuxedo), ni pour Mickey Mouse, en visite depuis Orlando, ni pour les cuissards durs des gymnastes, les rubans bleus des danseuses aérobiques, ni pour les parachutistes descendus du brouillard en fleurs multicolores, ni pour les nouveaux 31,968 hot-dogs-steamés-à-l'heure de McDonald's.

Non, Toronto était venue voir l'énorme, enveloppante, maternelle, symphonique coupole de 11,000 tonnes d'acier en dentelle, s'ouvrir comme si vous étiez sous la tour Eiffel et que la tour Eiffel s'était mise à bouger toute seule, aussi lentement, aussi majestueusement déployée, treize étages au-dessus, qu'un vaisseau spatial de Star Wars.

Et alors, on vit apparaître la plus délicieuse absurdité torontoise, dans ce stade payé \$ 500 millions pour être au chaud et à sec. On vit des centaines de parapluies se déployer, des milliers de sacs de plastique se rabattre sur les indéfrissables, des boîtes de McNuggets servir de chapeau et, sur l'interminable parquet de béton inondé comme à la mousse, glisser, fouiller, trébucher, piroetter, se diluer dans un magma de tafetas liquide et de paillettes ruisselantes et rutilantes, 4,000 participants qui célébraient la gloire du déluge en chantant « Open the Dome, Open

the Dome ! », dans une *conga-line* qui figure déjà, ce matin, toute mouillée, au livre des records Guinness.

Mais pourquoi donc avoir ouvert le toit sous la pluie, quasiment gâché le spectacle, risqué de griller des centaines de projecteurs, ruiner le piano d'Oscar et déboîter mille chevilles ? Parce qu'on escalade le mont Everest tout simplement parce qu'il est là. Parce qu'on ouvre un toit tout simplement parce qu'il est fait pour s'ouvrir. Parce que Toronto voulait s'ébahir, se convaincre qu'il ne suffit plus d'avoir des immeubles aux fenêtres lamées d'or pour prétendre à la notoriété métropolitaine. Le pain, sans les jeux, ce n'est pas très romain. Et le toit dont on rêvait depuis un quart de siècle, c'était le plus beau Meccano que Toronto ait jamais offert à ses grands enfants.

Vous croyez les Torontois puritains ? Ce fut bref, mais éblouissant, cinq secondes à peine, le plus beau petit derrière de majorette qu'on ait jamais projeté sur un écran électronique de 115 pieds de largeur par trois étages de hauteur depuis l'invention de la télévision. Et la culotte à faire sourcilier les *blue-rinse* presbytériennes de Rosedale, exhibait en grosses lettres un graffiti gentiment paillard : « Dome ». Et nos Torontois, vous voyez ce qu'un stade leur fait faire, ils ont crié bravo comme si Lady Di leur était apparue.

À l'étage des loges qui se louent \$225,000 pour dix ans, par des riches qui vont passer ça sur l'impôt, ce qui fait que ce sont les contributables de Saint-Anicet qui vont payer la moitié du champagne sablé à \$225 la bouteille pour l'oseille en tuxedo de Bay Street, c'était samedi soir la plus belle anarchie, tant l'inauguration a failli ne pas avoir lieu. Dans les couloirs encore poussiéreux de placoplatre, on pouvait voir une hôtesse livrer à la course

une bouteille de Chivas Regal dans chaque main. Et, derrière elle, un concierge affolé courir en s'enfermant dans le tuyau d'un aspirateur et qui allait enlever les derniers signes d'un chantier qui sentait si bon encore la craie, le bran de scie, et je ne sais quoi de si neuf, comme un cadeau ouvert en secret avant Noël.

Beau, le Skydome ? Si vous aimez les bétonnières. L'acoustique ? On s'en fout aussi, un stadium est fait pour faire du bruit, et comme disait le père Broûillet, les guitares c'est fait pour chanter, pas pour s'entendre penser. Peut-être que le Skydome est fait aussi pour faire de l'escalade deux frites dans chaque main, quant à y être, vu l'angle périlleux des gradins du troisième niveau. Et un gazon artificiel qui se pose en laizes à fermeture-éclair. Et 47 écrans de télé, et cet écran électronique plus net que la Sony dans votre salon, reliée à tous les satellites de la planète, si fascinant qu'on se surprend à contempler sur lui le spectacle qui se déroule pourtant là, qu'on a payé pour le voir droit sous ses yeux ? comme pour choisir entre deux images qui sont la reprise en direct l'une de l'autre.

Mais le plus beau du stade, c'est qu'il est au cœur de la ville, pas à Montréal-Est. À une double croche du Roy Thompson Hall, à cinq minutes du O'Keefe Center, à deux pas de la superbe aiguille qui pique le firmament torontois. Cela fait du monde dans la rue, et ce sont les rues, tout compte fait, qui font les villes.

Au fait, est-on parvenu à soulever enfin la toile de Taillibert ? Lorsque j'ai quitté le Skydome, il pleuvait toujours. Mais 30,000 ballons lâchés dans le brouillard faisaient comme des étoiles. C'était à qui les rattraperaient.

loto-québec

Provincial Tirage du 89-06-02

NUMÉROS	LOTS
2066394	1 000 000 \$
066394	10 000 \$
66394	1 000 \$
6394	100 \$
394	25 \$
94	10 \$

Le billet donne droit à cinq tirages consécutifs.

LaMini Tirage du 89-06-02

NUMÉROS	LOTS
5 0 2 2 6 7	50 000 \$
0 2 2 6 7	5 000 \$
2 2 6 7	250 \$
2 6 7	25 \$
6 7	5 \$
5 0 2 2 6	1 000 \$
5 0 2 2	100 \$
5 0 2	10 \$

Quintessence Semaine du 89-05-28

	3	4
LUNDI	975	6196
MARDI	567	5320
MERCREDI	520	1661
JEUDI	455	0148
VENDREDI	999	8083
SAMEDI	796	8990

INTER PLUS Tirage du 89-06-02

NUMÉROS	LOTS
776060	250 000 \$
76060	2 500 \$
6060	250 \$
060	25 \$
60	10 \$

649 Tirage du 89-06-03

2 10 16 27 38 47

No complémentaire: 29

GAGNANTS	LOTS
6/6	1 4 632 378,20 \$
5/6+	9 105 547,70 \$
5/6	327 2 221,40 \$
4/6	18 323 76,20 \$
3/6	336 059 10 \$

VENTES TOTALES: 19 885 359,00 \$

Prochain tirage: 89-06-07

SELECT 42 Tirage du 89-06-03

3 14 16 18 21 26

No complémentaire: 24

GAGNANTS	LOTS
6/6	0 1 309 437,00 \$
5/6+	3 17 247,60 \$
5/6	74 466,10 \$
4/6	3 901 39,80 \$
3/6	57 532 5 \$

VENTES TOTALES: 1 901 223,00 \$

Prochain tirage: 89-06-07

NUMÉROS MOBILES

90321	2 500 \$
6790	250 \$
614	25 \$

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

L'ACTUALITE INTERNATIONALE

La violence enflamme le Liban à nouveau

Les intégristes pleurent Khomeiny ; Hoss annonce trois jours de deuil

BEYROUTH (AFP) — Le Liban a connu hier une flambée de violence qui a fait des victimes civiles, pour la première fois depuis près d'un mois, quelques heures avant la réunion au Maroc du triumvirat arabe chargé de trouver une solution à la crise libanaise.

Par ailleurs, la communauté chiite libanaise, qui entretient des liens privilégiés avec l'Iran, et notamment les milieux intégristes, a été profondément affectée par la mort de l'imam Khomeiny, et le gouvernement à majorité musulmane de M. Salim Hoss, soutenu par Damas, a décrété

un deuil officiel de trois jours.

Le nouveau round de violence a été marqué par des bombardements sporadiques des zones résidentielles de Beyrouth-ouest, sous contrôle syrien, et du « pays chrétien », qui ont fait 14 blessés civils selon un dernier bilan de la police, et par de violents accrochages sur le front de Souk al-Gharb, au sud de Beyrouth, entre les troupes du général Michel Aoun et l'armée de Damas et ses alliés libanais.

Il s'agit des premiers bombardements de ce type et des premiers victimes civiles depuis le cessez-le-

feu « terrestre » instauré, le 11 mai, par la Ligue arabe. Au moins 429 personnes ont été tuées et 1,820 blessées depuis le 14 mars.

Ce regain de tension est intervenu peu avant la première réunion à Rabat d'un comité de trois chefs d'Etat arabes — les rois Hassan II du Maroc et Fahd d'Arabie saoudite et le président algérien Chadli Bendjedid — formé par le sommet de Casablanca, qui avait également appelé à respecter un cessez-le-feu « immédiat, total et durable ».

Hier, près de 50 obus ont atteint le périmètre du port de Beyrouth, la banlieue chrétienne ainsi que des localités du Kesrouan, le cœur du « pays chrétien » faisant neuf blessés, a précisé la police.

Dans le même temps, une vingtaine de projectiles ont touché des quartiers résidentiels à Beyrouth-ouest, le secteur à majorité musulmane quadrillé par l'armée syrienne.

En dépit des appels arabes, l'artillerie syrienne bombarde depuis deux mois le littoral du « pays chrétien » pour empêcher le trafic maritime. Selon des milieux proches de la Syrie, Damas exige des « garanties fermes » que l'Irak cessera ses livrai-

sons d'armes au camp chrétien qu'il appuie activement, pour lever le blocus du pays chrétien.

Mais le général Aoun, également chef du gouvernement de militaires, n'entend pas les choses de la même oreille. Selon lui, le cessez-le-feu doit être global et comprendre la levée des blocus maritime et terrestre, imposés depuis la mi-mars au « pays chrétien », sinon les hostilités risquent de reprendre.

Ainsi, la riposte à partir de samedi, contre les batteries syriennes installées dans les zones résidentielles de Beyrouth-ouest, aux tirs quotidiens dirigés sur le large du « pays chrétien » a fait monter d'un cran la tension.

Par ailleurs, les régions chiites du Liban ont observé le deuil hier, dès l'annonce de la mort de l'imam Khomeiny. Le mouvement chiite pro-syrien Amal et le Hezbollah (intégriste pro-iranien), qui se disputent le contrôle de la communauté chiite, ont tous deux proclamé une grève générale pour aujourd'hui, et les mosquées des quartiers chiites de Beyrouth, de sa banlieue et du Sud-Liban diffusent depuis le matin des versets du Coran, a-t-on constaté.

La mort de Khomeiny suscite de l'espoir

PARIS (AFP) — Saluée triomphalement par l'opposition iranienne en exil, la mort de l'imam Ruhollah Khomeiny a été accueillie avec soulagement par l'Irak, son principal ennemi, et avec prudence par les pays occidentaux, qui ont souhaité que la disparition du symbole de la révolution islamique ouvre la voie à une normalisation des relations entre Téhéran et la communauté internationale.

Les États-Unis ont exprimé dimanche l'espoir que l'Iran « décidera d'adopter un rôle responsable » dans le monde après la mort de celui qui pendant une décennie fut son chef spirituel, selon les termes d'un bref communiqué de la Maison-Blanche publié à Kennebunkport (Maine) où le président américain George Bush passait le week-end.

Dans le monde arabe, la circonspection est de règle.

Évoquant la guerre du Golfe, l'Égypte a souhaité que l'Iran puisse enfin parvenir à un règlement de paix avec l'Irak.

Le Pakistan a décrété un deuil de 14 jours et la Syrie, principal allié de l'Iran, a décrété un deuil

de sept jours. À Bagdad, la mort a été accueillie avec « soulagement et satisfaction ».

Les Moudjahidine du People's principal mouvement d'opposition armée iranien, se sont « félicités » de la mort de Khomeiny et ont décrété la mobilisation de leurs troupes le long de la frontière irako-iranienne.

Depuis la capitale irakienne, où il est réfugié, leur chef, M. Massoud Radjavi, a lancé un appel au peuple iranien lui demandant de l'aider à « abattre les résidus du régime islamique ».

Partie prenante à la succession, l'ancien président iranien Abol Hassan Bani Sadr a estimé que la mort de l'imam Khomeiny, « comme la mort de Franco » en Espagne, marquait le début de « la marche vers la démocratie ».

Lançant un appel à l'armée iranienne, lui enjoignant « de ne pas s'opposer au peuple iranien dans sa volonté de rétablir la liberté » et « de se mettre à l'écart de la lutte interne du pouvoir », M. Bani Sadr, en exil à Paris depuis 8 ans, a affirmé sa certitude de « revenir en Iran ».

Mort d'un héros palestinien

JÉRUSALEM (Reuter) — Omal al Kassem, le « Mandela » palestinien incarcéré depuis 21 ans par les Israéliens, est décédé hier à l'hôpital, quelques heures après un appel lancé pour sa libération par des dirigeants arabes et israéliens.

mouvements de protestation dans les géolés israéliennes. Il est décédé sous surveillance militaire à l'hôpital Assaf Harofeh de Tel-Aviv, où il avait été transféré pour problèmes rénaux, hémorragie interne et pour un tumeur au pancréas probablement cancéreuse, a annoncé sa famille.

LES ANNONCES CLASSEES

286-1200

- INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES**
- 100-199 Immobilier — Résidentiel
 - 200-299 Immobilier — Commercial
 - 300-399 Marchandises diverses
 - 400-499 Offres d'emploi
 - 500-599 Services
 - 600-699 Véhicules automobiles
 - 900-999 Avis

LES ANNONCES CLASSEES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par le poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

PAR TELEPHONE 286-1200

407 Offres d'emploi

LE SOUS-DISTRIBUTEUR DU JOURNAL LE DEVOIR RECHERCHE

camelots

secteurs: Châteauguay, Ile-Des-Sœurs, Outremont

contacts: Daniel Gauthier: 273-0750, Robert Clément: 498-1424, Claude Gilbert: 629-9017

camelots motorisés

secteurs: Ville St-Laurent, Bordeaux

contacts: Claude Gilbert: 629-9017

Ces postes sont ouverts aux hommes et aux femmes

Pour tout autre secteur Extérieur: région 514 332-3890, région 418-819 1-800-361-6059, région 418-819 1-800-361-5699

J.N.O.

407 Offres d'emploi

LE DEVOIR postes disponibles

TÉLÉMARKETING

Plusieurs postes en télémarketing sont présentement disponibles, de jour et de soir, à temps plein ou partiel. Nous offrons d'excellentes conditions de travail et assurons votre formation.

Horaires: lundi au jeudi de 9h30 à 17h ou de 17h à 21h, vendredi de 9h30 à 14h30

Exigences: Facilité d'expression, bonne diction, bilinguisme un atout.

Communiquez avec Marie-Claude Gaudet au 844-7531 entre 9h00 et 17h00

101 Propriétés à vendre

AU BORD DU FLEUVE Lanoraie. Site enchanteur. Maison. Info: 1-836-1251.

BLAINVILLE bungalow brique, 9 pièces, 2 s/bains, s/sol fini, foyer, gar., pisc. creusée, pavé, univ: 435-829

Bord de l'eau, Châteauguay Cottage 7 pièces, garage, foyer, grand terrain paysager, excellent état. 522-0639 — 892-1142

LE BIZARD, cottage 3 c.c., décor raffiné, foyer, pers sophistiqués. Blocs de verre, foyer, jardin splendide. Sur rendez-vous. 620-4186

LAVAL-SUR-LE-LAC Propriété luxueuse, très beau split level, 12 pièces, 2 foyers, sauna, piscine creusée, terrasse, terrain superbe de 18,000 pi. ca. J.P. Beaudoin, Transactions immobilières M.S. 327-3361.

N.D.G. Wilson, superbe cottage détaché, près métro, école, boiserie, foyer, tout rénové, cuisine, salle de bains en terre, très éclairé, tout vaux, sans intermédiaires, 463-3799

SHERBROOKE Accueillante résidence, 4 étages finis, grandes pièces ensoleillées (13), bois franc, foyer, garage, terrain 75 x 145, Vieux-Nord. Prix: \$154,000. Après 18h: 819-565-3426

ST-LÉONARD bungalow, 5 chambres, 3 s/bains, pluisiers extra, prix de l'évaluation. 321-4203

ST-LÉONARD particulier, maison de prestige, face au parc, près école \$390,000. 325-5379.

STE-ROSE bungalow 40 x 30, 5 pièces, 3 c.c., piscine creusée, 16 x 30, garage, terrain 8,300 pi. ca. \$97,000. 626-3910

122 Condos à vendre

CÔTE-DES-NEIGES 5645 Place Decelles 1 et 2 c.c., incluant cuisinière et frigo. Rue paisible et paysagée, près de U. de M., hôpitaux, centre d'achats, 15 min. du centre-ville, hypothéques 10% de \$55,000 à \$84,000. Prix réduit. Visite en tout temps sur rendez-vous. Visite libre samedi/dimanche, de 15h00 à 17h30. M. Langlais, 342-0500

125 Chalets à louer

BAIE ST-PAUL Face au fleuve, tout inclus. Sem./fin. de sem. 463-1796, 1-754-3263.

ST-DONAT, site enchanteur sur les bords du lac Croche, mi-mai à mi-octobre '89. Réservations: 819-424-2557 ou 467-1372

137 Maisons de campagne à louer

PRÉS RAWDON Spacieuse, meublée. Grand terrain. Juillet et août. 1-882-1857 semaine après 18h.

407 Offres d'emploi

283 Commerces à vendre

A VENDRE OU LOUER: Restaurant-Bar, 200 pi. Autourte 20, près Ste-Julie. Opport. exceptionnelle. 467-1373

COMMERCE EN ALIMENTATION 4000 pi. ca. de surface de vente plus s/sol complet plus 2 logements au 2ème étage. Prés du LAC BLUE SEA. LAUSTE-GATINEAU. Bonne clientèle. Haute-technologie. 819-465-2367

351 Ameublements

A VENDRE, ensemble s/diner. Moderne, chrome/verre. Table/verre 75x40 po. avec panneau de 22 po. 3 chaises en chrome grège, velour gris — table-commode verre gris lumé. Aubaine à \$6,000. 731-4445, après 17h.

AVIS AUX CONSOMMATEURS

Meubles de manufacture à prix de gros. 351-7079. A. Tessier Ltée.

363 Mobiliers de bureau, accessoires

DÉCORER DANS LA JOIE, plantes vertes perm., fleurs, très belle apparence naturelle, prix int. inst. comp. SPECIAL BUREAU, 744-3600.

365 Equip. de commerce

CAISSES ENREGISTREES * Aussi: balances neuves ou usagées Omega Lite. 739-3306

371 Ordinateurs

AT-640K, compatible IBM, 20 mg. disque dur, imprimante Fujitsu 2100, moniteur, \$2,200. 643-1410

379 Piscines, équipements

PISCINE S.O.S., vente, installation, soudure de toile, réparations de ciment. 482-7062

407 Offres d'emploi

591 Occasions d'affaires

PETITE INDUSTRIE de bois, bon chiffre d'affaire, clientèle établie, cause maladie, 514-622-5864 après 18h.

RAFFINERIE DE PÉTROLE BAIE-COMEAU Demande capitaux, petits investisseurs acceptés. Sérieux seulement. 944-9422

599 Offres de services

LETTRÉ TOUT GENRE ENR. SERVICE DE MESSAGERIE

est un outil qui vous donnera un coup de pouce dans l'expédition de votre courrier. Nous offrons un service de correspondance personnelle: rédaction de lettre importante, service de traduction, tous genres de réclamations, présentation professionnelle de documents, "OVER-LOAD" travail de secrétariat, travail d'impression. Aucun problème de faire-part à la publication de brochures. Pour plus d'informations: 1-792-3082 Accasions frais virés

06-06-89

149 Terrains à vendre

INVESTISSEZ CÔTEAU DU LAC, 45 min. centre-ville de Mtl par aut. 20. Terrains résidentiels, prêts à construire. Services égouts et aqueduc. Taxes basses.

OUTREMONT, Bordure terrain de golf, proche lac St-François. Sites exceptionnels. Jour: 514-373-1414 Soir: 514-429-7606

16-06-89

149 Terrains à vendre

A LAVAL Terrains, bungalow & duplex. Avec services. 669-3841

LORRAINE Nouveau secteur boisé, 16,660 pi. ca., \$10 le pi. (services payés) 271-1515 (jour), 621-8056 (soir)

RIVE-SUD, Otterburn Park, terrain résidentiel, 7,700 pi. ca. Services, pisc. \$575 pi. ca. Au 526-7979, 655-4349

160 App. et log. à louer

HENRI-JULIEN 6888, Prés St-Zotique 3/2, construction 2 ans, très spacieux, tapis compris, très moderne. Comm. le jour. 691-4750, soir: 725-8120

MÉTRO UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL rue LaCombe, haut duplex, 6 pièces, poêle/frigo compris. 5585 Côte St-Luc. 483-6180 après 18h. 1-746-5310

N.D.G., rue Draper & Royale, frais rénové Duplex chauffé. 5% \$775, 6% \$750, 7% \$800. Appeler au 487-5041 ou 495-8383

N.D.G., R-d-c, 2 c.c., cuisinière/frigo inclus, entrée lav./séch., petite terrasse armée. \$870/mois chauffé. 488-3160 — 288-6475

OUTREMONT 5348 Hutchison, près de Laurier. 8% 2e étage, 1er juillet. 845-8365 ou 273-4642

OUTREMONT, Hutchison. 8%, transformé en loft, 3e étage, 1,300 pi. ca., 2 c.c., ensoleillé, puits de lumière. 925 chaudi. 1er juil. 273-3198

ST-DENIS Maison neuve 450 p.c., balcon. Idéal professionnel ou graphiste. \$364/mois. 522-5237, 280-5644

ST-LAURENT, métro Laurier, bureau ou logement 7% tout rénové, libre 270-3733

VILLE-MONTRÉAL Rénovation unique, a.c., clé en main, près stat. métro, 1,000 à 2,600 pi. ca. 845-1435.

259 Espaces commerciaux à louer

1799, SAUVÉ EST 700 pi. ca. Disponible immédiatement. 384-6299

BUREAU À LOUER Secteur Chomedey. Jusqu'à 800 pi. ca., peut-être subdivisé, air climatisé, chauffé. Info: 668-8570

R.D.P. 11861 Boul. Rivière-des-Prairies. Local 2,000 pieds carrés. Informations (jour): 374-1935.

268 Espaces industriels à louer

A MONTRÉAL, Du propriétaire, 1-9ème et Métropolitain 2,000 à 8,000 pi. ca. 2-Parthenais et Rouen 5,000 à 35,000 pi. ca. 3-Papineau et Sherbrooke 5,000 à 35,000 pi. ca., stationnement. 4-De Lorimier et Larivière, 20,000 pi. ca., stationnement camion, plateau 14 pi. M. Gauthier: 287-7474

DÉCARIE & DE LA SAVANNE 1,000 p.c. à 15,000 p.c., rdc. Centre commercial. Prêt juil. août. DÉCARIE & JEAN TALON Jusqu'à 15,000 p.c. Courtois protégé. 738-5858 — 733-1991

MASSON: Local vitré, moderne. Bas prix! 2,000 pieds carrés ou moins. Idéal pour P.M.E., créateur ou concepteur. 525-2275

TERRERONNE 2,500 pi. et plus. Hauter. 24 pi. Possibilité de mezzanine et bureau. Prés de la 640 et la 25. 477-5900 ou 471-1780.

269 Propriétés commerciales

EDIFICE À BUREAUX Rénové 781 William, coin Duke à louer à vendre. 276-8579

275 Locaux à louer

ZIÈME ÉTAGE Tout rénové. Rue Laurier. Outremont. 1,100 pieds carrés. Disp. imm. 274-0289.

HOCHÉLAGA 8865 Magasin à louer. Très bien situé. Prix compétitif. Libre immédiatement. 551-5666

IDÉAL PROFESSIONNEL: Bélanger 3181. 1,000 pi. ca. à louer. 16 x 64. Commerciales. Juillet 1990. 374-4082

STE-JULIE Voie de service route 20, locaux 750 pi. ca. à 2,000 pi. ca. Encore quelques uns de disponibles. 649-4608

391 Antiquités

ACHAT à prix élevé. Acheteurs gravures licit, tableaux anciens, bijoux or, argent, tapis, laques, statues bronze et marbre. Successions complètes. M. Raphaël: 2325, Guy. 935-3600.

ANTIQUITIÉS QUÉBÉCOISES À VIEUX-BOIS Gravures L. Icart & peintures de qualité. 453-6301, 483-3282.

510 Cours

ANGLAIS COURS PRIVÉS Ancien prof. Berlitz immersion. \$25/1h. 481-9474

551 Déménagement

A BAS PRIX! Appelez PIERRE. Déménagement en tous genres. Estimation gratuite. 937-9491

CAMION FERMÉ avec chauffeur. \$25/heure. André: 526-3326.

DISPONIBLE Tout temps. Petits à gros. Emballage, entreposage, local, longue distance. Assurances. 253-3275

GILLES JOUIN TRANSPORT INC. Déménagement de tous genres, spécialité: appareils électriques. Assurance complète. 253-4374

559 Entretien, réparations, rénovations

MÉNAGE, PEINTURE, LAVAGE INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR. Denis: 328-8902

571 Peintres, peinture

★ PEINTURE ★ RÉNOVATIONS 725-1062 HABITAPLEX

578 Santé

DÉTENTE PREVENTION — MASSAGE Louise, 933-7535

407 Offres d'emploi

597 Argent demandé

CHERCHE FINANCEMENT privé pour projet intéressant. Intérêts à discuter, 653-3264

690 Entretien, réparation de véhicules

G.M.C.L. Pièces d'auto, 2215 Rouen, 523-6620. Acheteurs autos et camions pour leurale, vendons pièces usagées garanties.

695 Automobiles à vendre

RENAULT 18, 1982: familiale, aut., 97,000km., excellent état. Cause départ. \$2,900. Sc: 341-5228, Jr: 343-6860

STOP!

Doit vendre R.D.P. quadruplex, construction 88, prix cédant ou moins, doit vendre! Appelez Frank. Jour: 324-0002 ou soir 629-7730

105 Propriétés à louer

A L'ILE BIZARD Cottage à louer, avec garage, piscine, foyer. Très beau. Disponible dès maintenant. 696-6484

BOUCHERIE Maison luxueuse, 11,300/mois, libre, 655-4002, 641-2237

113 Propriétés à revenus à vendre

A REPENTIGNY, neuf, construction A-1, planchers de béton, 4 immeubles de 8 logements, 4 triplex, hyp 10%, gauthier 200 magasins. Construction Gauthier et Després, 565 Biverline, 13h à 21h: 585-4569

ROSEMONT Prés Lacordaire. Magnifique et luxueux triplex détaché. 253-0438

160 App. et log. à louer

ST-LEONARD grand 4/4, propre, vacant. 2 portes part., tranquille. \$450. 322-1802, 270-6727.

Y. ST-LAURENT Grands 1 1/2 à 4/4; rénovés, beaux tapis et planchers vernis, teinte pastel, tranquille, garderie, tout inclus, près métro-bus-train. Gaby, 845-5438

SHERBROOKE EST. (près DeLorimier), beau 5 1/2 chauffé dans triplex, 2ème, entrée lav./séch. \$575. 744-2367 ou 453-5494

VILLE ST-LAURENT Triplex, 4% et 7%, balcons, prés services, terrasse, stat. foyer, ent. lav./séch. 336-1701.

WESTMOUNT: Le Château Westmount Square. Un espace de vie qui porte la griffe de l'exclusivité. Une nouvelle construction offrant en location, quelques unités. Prix à partir de \$2,840. Visite tous les jours de 9h à 20h. Samedi et dimanche de 10h à 18h. Salle de montage. Promenade Carré Westmount. 937-6313

167 À louer hors frontières

UN PARADIS Maison neuve, Beverly Beach, près Daytona, meublée, toutes util. 5 min. mer, 2 min. riv. Halifax pour pêche, 3 min. de belle piscine. \$300 US/sem./2. 24 avril-1er mai à 17 juin-10 déc. 514-430-2422. 430-0052

171 Hôtel à louer

WEST-ISLAND Condo 4%, tout fourni, disponible, Style hôtel. 3 mois et plus. 636-9960, 325-3067.

251 Bureaux à louer

AU MÉTRO LAURIER bureau rénové, chauffé, idéal pour groupe de professionnels. J. 842-7385. S. 272-1720

BOUL. ST-JOSEPH EST Rez-de-chaussée, professionnel, 2,100 pi. ca. 287-7167

BUREAU rénové, 1,100 pi. ca., \$1,000/mois. Joliette et Ste-Catherine, 1er juil. 259-5061

Le diabète attaque Ripostez...

Avec votre aide, la recherche approche la ligne d'arrivée...

ENVOYEZ VOS DONS À:

ASSOCIATION DU DIABÈTE DU QUÉBEC
1111, RUE SAINT-DOMINIQUE
MONTRÉAL (QUÉBEC)
H1X 3V6
TEL: (514) 879-1191

LA MÉTÉO

Situation générale: Après les dépressions qui a fait route, hier soir et la nuit dernière, vers le Labrador, le ciel se dégaje lentement, mais les régions les plus au nord du Québec retournent rapidement sous les nuages avec l'arrivée d'air froid et humide du nord-ouest.

Une autre perturbation ramènera, demain, des nuages sur le sud-ouest et quelques averses sur le nord-ouest de la province.

Durant la Semaine de l'Environnement, qui a lieu jusqu'à samedi, la Presse canadienne rappelle que les prévisions et les avertissements météorologiques sont préparés quotidiennement par Environnement Canada pour aider les gens à profiter au maximum de leur environnement.

MONTRÉAL

Ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 21. Demain: ciel variable.

LEVER DU SOLEIL: 5 h 07
COUCHER: 20 h 39

QUÉBEC

Abitibi et Témiscamingue: nuageux avec éclaircies. Max.: 10. Probabilité de précipitations: 20%. Demain: le temps sera nuageux avec quelques averses.

Reservoirs hydroélectriques Gagnon et Gouin: nuageux avec éclaircies. Max.: 17. Probabilité de précipitations: 20%. Le ciel de demain sera nuageux et il aura quelques averses.

Pontiac, Gatineau, Lével et Laurentides: ensoleillé avec fréquents passages nuageux. Max.: 16. Demain, ce sera nuageux avec des éclaircies et une possibilité d'averses.

Hull-Ottawa et Cornwall: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 20. Ciel variable prévaldra demain.

Trois-Rivières, Drummondville, Estrie, Québec, Beauce, Charlevoix et Rivière-du-Loup: ensoleillé avec passages nuageux. Vents modérés. Max.: 18. Demain, le ciel sera variable.

Lac-Saint-Jean: nuageux avec éclaircies. Vents modérés. Max.: 15. Le temps de demain sera nuageux avec des éclaircies et une possibilité d'averses.

Saguenay, La Tuque et réserve laulique des Laurentides: ensoleillé avec fréquents passages nuageux. Vents modérés. Max.: 17. Demain, un ciel variable est prévu.

Remous, vallée de la rivière Matapédia, Sainte-Anne-des-Monts, parc de la Gaspésie, Gaspé et parc Forillon: ensoleillé avec fréquents passages nuageux. Vents du secteur ouest de 10 à 50 kilomètres à l'heure. Max.: 16. Le ciel de demain sera généralement ensoleillé.

Baie-Comeau et Sept-Îles: ciel variable et possibilité d'averses. Vents modérés. Max.: 17. Probabilité de précipitations: 30%. Un temps généralement ensoleillé est prévu pour demain.

Basse-Côte-Nord, sauf le secteur de Blanc-Sablon, et Ile d'Anticosti: ciel variable et possibilité d'averses. Max.: 14. Probabilité de précipitations: 30%. Demain, ce sera généralement ensoleillé.

Secteur de Blanc-Sablon: nuageux avec éclaircies et possibilité d'averses. Vents modérés. Max.: 14. Probabilité de précipitations: 30%. Mardi, un ciel variable prévaldra.

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

Près de 65 % des Polonais votent

Les scrutins sur les navires favorisent Solidarité

VARSOVIE (AFP) — La participation au premier tour des élections polonaises à la Diète et au Sénat a atteint en moyenne 65 %, a-t-on indiqué de source officielle à Varsovie la nuit dernière.

Le taux officiel de participation ne sera connu que dans la journée d'aujourd'hui, a-t-on précisé de même source.

La participation la plus élevée a été atteinte dans les voïvodies (départements) de Rzeszow (sud) et Leszno (ouest), où elle a dépassé les 70 %.

L'abstention, si ces chiffres étaient confirmés, aura été beaucoup plus importante que prévue pour ces premières élections partiellement libres en Pologne. Solidarité, qui avait appelé ses troupes à participer massivement au vote, avait avancé une participation de 80 %, alors que le pouvoir avait avancé le chiffre de 85 %.

Les premiers résultats du premier tour des élections législatives (diète et sénat) en Pologne, faisant état hier d'une victoire très nette des militants de Solidarité sur la coalition gouvernementale.

Il s'agissait de l'issue du dépouillement d'urnes effectué sur des navires polonais en mer, dans plusieurs ambassades et consulats de l'étranger. Décalage horaire oblige, la jour-

née d'hier était terminée pour ces électeurs expatriés alors qu'en Pologne, la population adulte pouvait encore disposer de cinq heures pour se rendre dans les bureaux de vote dont la fermeture ne devait pas intervenir avant 20h.

Ainsi, selon des sources informées, 88 % des 469 votants à l'Ambassade de Pologne à Washington ont donné leurs voix au candidat de Solidarité à la diète (chambre des députés), M. Andrzej Lapicki, contre 9 % à l'ancien porte-parole du gouvernement, M. Jerzy Urban. Au Consulat polonais d'Ottawa, MM. Lapicki et Urban ont respectivement obtenu 83 % et 15 % des suffrages exprimés (115).

À l'ambassade de Pologne à Pékin, ainsi que sur quatre navires de la marine marchande, le score final a également tourné à l'avantage de Solidarité.

Mais ces premiers résultats n'ont qu'une valeur anecdotique, trop infimes pour permettre aux observateurs de réaliser des projections à une plus grande échelle.

Les deux hommes actuellement les plus en vue en Pologne, le chef de l'état, le général Wojciech Jaruzelski, et le président de Solidarité, Lech Walesa, ont voté dans la matinée. Le numéro un polonais, accompagné de son épouse Barbara, s'était déplacé dans un bureau du quartier

résidentiel de Mokotow, à Varsovie.

Détendu, souriant, vêtu d'un costume gris, le général Jaruzelski a déclaré à cette occasion que « le plus important pour les Polonais, c'était maintenant de se mettre d'accord et de construire l'avenir dans le calme ».

Lech Walesa a, quant à lui, déposé son bulletin dans un bureau de Gdansk, où il réside, en compagnie de Danuta, sa femme, et de Bogdan, l'un de ses fils. « La Pologne s'est engagée dans la voie du changement. Il faut l'encourager », a déclaré le leader syndical, très applaudi par les personnes présentes.

Le général Jaruzelski et Lech Walesa ont, chacun à leur manière, exprimé une nouvelle fois leur vive préoccupation quant à la période qui succèdera aux élections parlementaires.

Car pour ces deux personnalités polonaises, l'essentiel, quel que soit le résultat du scrutin parlementaire dont le 2e tour aura lieu le 18 juin, est désormais de préparer la période post-électorale. Dans un discours radiotélévisé à la nation, diffusé vendredi soir, le général Jaruzelski avait proposé à l'opposition de fonder une coalition visant à élargir les fondements de la démocratie. Il a également demandé d'éviter la « confrontation ».



Le leader de Solidarité, Lech Walesa, s'est prévalu hier de son droit de vote, à l'occasion des premières élections semi-démocratiques en Pologne depuis 40 ans.

Khomeny ou le tourbillon sanglant de la révolution islamique

TÉHÉRAN (AFP) — Se hissant en l'espace de quelques années au sommet de l'un des grands tourbillons révolutionnaires du siècle, l'ayatollah Seyed Ruhollah Moussavi Khomeny, dont la mort a été annoncée hier matin par la radio iranienne, a incarné une renaissance et une révolte de l'Islam face aux idéologies contemporaines dont les effets se sont étendus bien au-delà des frontières de l'Iran.

L'austérité poussée jusqu'à l'ascétisme, le port altier et la sévérité du regard où n'a jamais percé la moindre lueur d'émotion ont contribué à faire de l'« Imam », aux yeux de tous les musulmans chiites, le représentant du Prophète de Dieu sur terre.

Sa biographie officielle, publiée par le ministère de l'orientation islamique, révèle qu'il est né en l'an 1279 du calendrier solaire iranien, soit en 1900, « le jour anniversaire de la naissance de Fatima, fille du prophète », dans une famille de religieux de Khomein petite ville au sud d'Isfahan, au centre de l'Iran.

L'ayatollah Mostapha Moussavi, son père, ayant été assassiné par les hommes de main d'un féodal local, il est élevé avec ses deux frères par sa mère et sa tante avant d'être placé, à l'âge de neuf ans, auprès de l'ayatollah Bouroudjerdi, alors leader vénéré des chiites. Il tirera de cette prestigieuse tutelle une parfaite connaissance des règles implicites et mystérieuses qui régissent les religieux chiites.

Au cours de ses longues études religieuses à Arak et à Qom, ville sainte à une centaine de km au sud de Téhéran, il acquiert une grande maîtrise de la philosophie, du droit et de la jurisprudence islamiques. Il assoit, grâce à ses cours, sa renommée et forme ses premiers disciples. Il publie en 1941 son premier ou-



Des milliers d'Iraniens ont envahi les rues de Téhéran hier matin, en apprenant la mort de l'Imam Khomeny, à l'âge de 89 ans.

vrage (« La clé des mystères »), dure critique du régime impérial de Reza Chah et de sa soumission aux puissances étrangères, affirmant déjà les grandes lignes d'une pensée de combat dont il ne s'écartera plus.

Il épouse en 1928 Batoul, qui lui donnera trois filles et deux garçons dont l'aîné, Mustapha, est mort en 1978.

La légende de son ascension naît en 1953, quant le Chah rend visite à Qom à l'ayatollah Bouroudjerdi. Mo-

hammad Reza entre dans la salle où de nombreux religieux l'attendent, assis autour du maître. Tous se lèvent et s'inclinent sauf un, Khomeny, qui n'a aucun geste envers le « Roi des Rois ».

En 1963, alors qu'il n'est encore qu'un mollah de Qom, il prend la tête de la révolte ouverte contre le régime et sa « révolution blanche ».

Son arrestation le 5 juin à la suite d'un discours contre « la monarchie satanique » marque le début de sa

lutte contre la dynastie Pahlavi. L'armée tire sur les manifestants, faisant les premiers « martyrs » de la révolution islamique.

Condamné à mort, Khomeny est sauvé par ses pairs qui le nomment « Ayatollah Ozma » (grand Ayatollah) dignité suprême de la hiérarchie, le mettant à l'abri de la justice temporelle. Expulsé d'Iran, il se réfugie à Nadjaf (Irak) autre haut-lieu du chiisme (où reposent Ali, le gen-

dre du Prophète, et son fils Hussein, les deux « imams » les plus importants du chiisme).

Dix ans après, les autorités revendiquent très haut cette victoire: les États-Unis n'ont pas repris pied en Iran.

De sa retraite du Nord de Téhéran il poursuivra pendant dix ans l'islamisation de la société et encouragera l'exportation de la révolution. Ni la longue guerre avec l'Irak, ni l'assassinat des principaux dirigeants par l'opposition n'ont eu raison de sa tenacité.

En cette année 1980, alors que le pays veut célébrer le dixième anniversaire de la révolution, l'ayatollah Khomeny sentira cependant que les « principes éternels » sur lesquels il a basé « sa » révolution sont menacés par ceux que l'Occident qualifie de « modérés ».

Dans une nouvelle reprise en main idéologique, il réaffirme alors sa volonté, « de ne pas permettre aux libéraux de prendre le pouvoir », tant qu'il vivra. Il jette une fois encore ses anathèmes, se sépare du « trop naïf » ayatollah Montazeri, pourtant successeur désigné, et durcit sa position de défenseur de l'Islam à travers le monde.

Ses propos, désormais lus par un de ses familiers, se rapprochent de plus en plus du mysticisme. Il écrit à Mikhaïl Gorbatchev pour l'exhorter à « s'intéresser à Dieu » et ainsi « lui ouvrir une troisième fenêtre, sur le monde de la mort ».

Il jette enfin dans un ultime effort à la face du monde stupéfait le décret de mort contre l'écrivain Salman Rushdie pour son livre « Les Versets Sataniques », considéré comme blasphématoire. « L'apostat se condamne lui-même à mort », déclare l'Imam, entendant ainsi situer une dernière fois l'Iran à l'avant-garde de la lutte pour la défense des valeurs sacrées de l'Islam et « ouvrir la voie à une nation islamique mondiale ».

« Les événements s'accroissent. Tandis que le « tout Iran » révolutionnaire se presse à sa porte, la répression sanglante des manifestations populaires jette toujours plus d'iraniens dans les rues. Rien ne peut plus arrêter le torrent de la révolution: le Chah quitte Téhéran le 16 janvier et le 1er février, « l'avion de la révolution » ramène celui qui est déjà « l'imam ». Le retour est triomphal.

Une bataille gagnée, il reste à instaurer « le règne de l'Islam ». L'Iran entre alors dans un tourbillon sanglant qui emporte bien des acteurs des premières heures de la révolution. Le monde, effrayé, découvre soudain la volonté de fer d'un vieillard qui distribue, impassible, anathèmes et directives.

Ses discours, murmurés d'un ton monocorde, s'adressent aux déshérités qui, pour la première fois, ont le sentiment que l'on s'intéresse à eux. Mais la haine pousse aussi celui qui devient le « guide de la révolution »: il engage la république islamique dans une nouvelle épreuve: l'expulsion du grand satan américain.

« Les étudiants dans la ligne de l'imam » occupent l'ambassade des États-Unis et retiennent en otages, pendant 444 jours, 50 diplomates.

Le procès de l'accusé du meurtre de Palme débute à Stockholm

STOCKHOLM (AFP) — Le procès de Carl Gustav Christer Petersson, un Suédois accusé d'avoir assassiné l'ancien premier ministre Olof Palme en février 1986, s'ouvrira ce matin devant la Cour d'assises de Stockholm dans un climat dépassionné où le doute l'emporte largement sur les certitudes.

Seulement 18 % des Suédois interrogés par l'institut de sondages SIFO estiment l'inculpé coupable contre 42 % qui le croient innocent. Des éditorialistes accordent une présomption d'innocence à cet inculpé au passé judiciaire pourtant chargé et l'un des jurés a avoué avoir fait des déclarations à la presse « pour être récusé ».

Les six jurés devront se forger une conviction quand ils examineront les 3.000 pages du dossier d'accusation.

Il est vrai que les juges ne disposent d'aucune preuve matérielle contre le suédois de 42 ans qui nie toute participation après cinq mois de détention et d'interrogatoires.

Leur pièce-maîtresse sera le témoignage de Lisbet Palme, elle-même légèrement blessée par l'assassin de son mari. Elle est la seule personne ayant entrevu le meurtrier, à une dizaine de mètres d'Olof Palme qui venait de s'écrouler sur le bitume gelé, foudroyé par la balle du Magnum.

Mme Palme a cru reconnaître l'assassin sur un film réalisé lors d'une confrontation à laquelle elle avait refusé d'assister.

Parmi les 32 témoins de l'accusation se trouveront plusieurs relations de l'inculpé appartenant comme lui au milieu toxicomane de la capitale. C'est un « ami » de M. Petersson qui a permis son interpellation en dé-

embre dernier en revenant sur l'album fourni au lendemain du meurtre.

Les défenseurs s'appliqueront à limiter la portée de leurs déclarations.

Ils ne manqueront sans doute pas d'exploiter de nombreuses erreurs de procédure: Mme Palme n'a ainsi accepté de commenter le film de la confrontation — à laquelle les avocats de la défense n'avaient pas été conviés — que si son commentaire n'était pas consigné. Elle ne pourra d'ailleurs pas témoigner sous serment, Petersson répondant aussi de « tentative de meurtre » sur sa personne.

Le dossier de l'accusation mentionne cependant les propos suivants de Mme Palme: « c'est lui, là, le numéro huit, c'est tout à fait son regard mais il n'avait pas de moustache ». Plusieurs autres personnes ont également remarqué ce soir-là, devant le cinéma que quittait le premier ministre et sa femme, « un homme au regard particulier ». Le fait que la photo de M. Petersson ait paru dès son interpellation dans des journaux et les trois ans et demi écoulés depuis limitera, selon les défenseurs, la valeur de leur propos.

M. Petersson, condamné précédemment pour vol, violence et — en 1970 pour le meurtre à la baïonnette d'un homme qui lui cherchait querelle — reconnaît avoir « un regard particulier » mais maintient avoir passé la soirée du 28 février dans une salle de jeux distante, à 800 mètres de là.

Parmi les témoins cités par la défense se trouvent également deux fonctionnaires de la SaPo (police secrète). Ils prétendent avoir été « empêchés de suivre une piste politique » avant d'être mutés.

RELAIS & CHATEAUX
L'ART DU BIEN RECEVOIR
Caractère, courtoisie, charme, confort, cuisine

CHARLEVOIX / CAP À L'AIGLE

LA PINSONNIÈRE: «RAFFINEMENT & GASTRONOMIE» sous un même toit: salles de réunions, chambres spacieuses, certaines avec bain tourbillon, foyer, lit à baldaquin. Piscine int., sauna, appareils d'exercices. Séminaires, colloques, conférences: pension complète 98,75 et plus p.p. occ. d. Offrez un séjour récompense motivation à vos cadres et employés méritants.
RÉS. (418) 665-4431, FAX (418) 665-7156.

ESTRIE / NORTH HATLEY

AUBERGE HATLEY: Plein air et gastronomie dans un décor d'auberge, classé 4 fourchettes. Le charme d'une vieille demeure bourgeoise perchée sur une colline dominant le lac Massawippi. 24 chambres dont certaines avec foyer. Forfaits de week-end à partir de 195 \$ p.p. occ. double. (819) 842-2451.

LAURENTIDES

LA SAPINIÈRE: Endroit désigné pour joindre plaisir et affaires. Situé au bord d'un lac à 1h de Montréal — 70 ch. — Table d'hôte — Classifié 5 fourchettes et 5 fleurs de lys — Sports de saison — Tennis — Pisc. ext. chauffée — Salle de conf. équip. audiovisuel complet. — FORFAITS DISPONIBLES — Mtl: 866-8262 — Ext. Mtl: 1-800-567-6635 — Val-David: (819) 322-2020 — FAX: (819) 322-6510.

HÔTEL L'EAU À LA BOUCHE: Ste-Adèle (Promotion fleur vos vacances. Confort, calme, détente et tout le service auquel vous vous attendez. 26 chambres luxueuses. Salons aménagés pour réunions. Le restaurant vous servira une fine cuisine du marché. 4 Fourchettes* et l'hôtel 5 fleurs de lys. Demandez pour nos forfaits. Tél. sans frais de Mtl: 1-800-363-2582, 229-4151 ou 229-2991.

MONTÉRÉGIE / SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU

HÔSTELLERIE LES TROIS TILLEULS: À St-Richelieu. Une hôtellerie paisible et confortable, dans une demeure d'un autre âge, sur le bord de la rivière Richelieu et où le personnel n'a qu'un seul désir: satisfaire. Lauréat national «Mérite de la Restauration». 5 salles de réunions disponible. Nous avons différents forfaits à vous proposer. 584-2231.

RELAIS D'AFFAIRES

ESTRIE

CHERIBOURG: Le plus gros Centre de Congrès en Estrie. Facilites pour réunionnistes et congressistes de 10 à 1000 pers. (14 salles polyvalentes sur 200 acres de terrain). 78\$ par pers. en occ. dble incluant: 3 repas par jour, salle principale, équ. audio-visuels de base, 2 pauses-santé, taxes et service. Possibilités d'organisation d'activités à l'intérieur du complexe sportif ou activités individuelles. (bain 1/pisc./gym/...)
* 105\$ en occupation simple
Contactez Dept. des Ventes au 1-800-567-6132 (au Québec seulement) ou 819-843-3308. C.P. 337, Magog J1X 3W9.

AUBERGE DE JOUVENCE: Pour vos réunions d'une ou de quelques journées, nous pouvons accueillir votre groupe de 4 à 130 personnes dans un décor enchanteur qui saura rendre votre réunion des plus productive. A partir de 60\$ p.pers. par jour, incluant l'hébergement, trois repas, pause-santé, salle de réunion, tableau de conférence. A quinze minutes de Magog, Route 220, Orford. Bonsecours JOE 1H0 — (514) 532-3134

LAURENTIDES

Auberge St-Denis **** 23 chambres (18 avec foyer) cuisine française

(514) 227-4766 (MTL) 497-5602 FAX: 227-8504

St-Sauveur des Monts
61, rue St-Denis, Québec, JOR 1R0
Membre international de «Romantik Hotels»

LAC BEAUPORT

NOUVEAU CHÂTEAU LAC BEAUPORT
A quinze minutes du Vieux Québec, le Nouveau Château Lac Beauport vous offre des forfaits complets d'affaires à prix compétitifs. L'endroit idéal pour vos congrès, réunions, séminaires, etc... et même des vacances. Plusieurs salles de conférences entièrement équipées pouvant accueillir de 6 à 400 personnes. Possibilité de pratiquer presque tous les sports. Forfaits complets disponibles à partir de 89\$, par pers. par jour, occ. simple.
154, Chemin Le Tour du Lac, Lac Beauport J1A1B 849-1811, 1-(800) 463-2662.

CINEMA

ASTRE I: (327-5001) — *No Holds Barred* sem. 7 h, 9 h
ASTRE II: — *K-9* sem. 7 h 15, 9 h 15
ASTRE III: — *Renegades* sem. 7 h 15, 9 h 20
ASTRE IV: — *See No Evil, Hear No Evil* sem. 7 h — *Cyborg* sem. 9 h
BERRI I: (288-2115) — *Combat à l'Inir* 1 h 30, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
BERRI II: — *Dans le ventre du dragon* 2 h 15, 5 h 10, 7 h 30, 9 h 45, jeu. 2 h 15, 5 h 10, 9 h 45
BERRI III: *Cadillac rose* 1 h 45, 4 h 30, 7 h, 9 h 30
BERRI IV: — *Banlieusards* 2 h, 5 h, 7 h 15, 9 h 40
BERRI V: — *Navigateur* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30, jeu. 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 9 h 30
BONAVENTURE I: (861-2725) — *K-9* sem. 7 h, 9 h 15
BONAVENTURE II: — *Cyborg* sem. 7 h 30, 9 h 30
BROSSARD I: (465-5906) — *Cadillac rose* sem. 7 h, 9 h 30
BROSSARD II: *K-9* sem. 7 h 10, 9 h 20
BROSSARD III: *Combat à l'Inir* sem. 7 h 15, 9 h 15
CARREFOUR LAVAL 1: (688-3684) — *Cadillac rose* sem. 7 h, 9 h 25
CARREFOUR LAVAL 2: *Scandal* sem. 7 h 05, 9 h 25
CARREFOUR LAVAL 3: *Jésus de Montréal* sem. 7 h 20, 9 h 30
CARREFOUR LAVAL 4: *K-9* sem. 7 h 20, 9 h 40
CARREFOUR LAVAL 5: *Banlieusards* sem. 7 h 25, 9 h 45
CARREFOUR LAVAL 6: *Renegades* sem. 7 h 30, 9 h 45
CINEMA ÉGYPTIEN 1: 1455 Peel, Mt — *Jésus de Montréal* sem. 2 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30

CINEMA ÉGYPTIEN 2: Mt — *Paper House* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
CINEMA ÉGYPTIEN 3: Mt — *No Holds Barred* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h
CINEMA JEAN-TALON: Mt — *Roadhouse* sem. 7 h 15, 9 h 45
CINEMA OMEGA 1: — *Rainman* tous les soirs 7 h, 9 h 30
CINEMA OMEGA 2: — *Lover Boy* sem. 7 h 15, 9 h 15
CINEMA DE PARIS: 896 Ste-Catherine O. (866-3636) — *Sweet Lorraine* tous les soirs 19 h 15, 21 h 15
CINEMA PARALLÈLE: 3682 boul. St-Laurent, Mt (843-6001) — *Back to Ararat* 21 h. (2 au 8 juin)
CINEMA POINTE-CLAIRE 1: 6361 Trans-Canada — *Renegades* sem. 7 h 10, 9 h 20
CINEMA POINTE-CLAIRE 2: *Field of Dreams* sem. 7 h 20, 9 h 30
CINEMA POINTE-CLAIRE 3: *K-9* sem. 7 h 30, 9 h 40
CINEMA POINTE-CLAIRE 4: *Scandal* sem. 7 h, 9 h 30
CINEMA POINTE-CLAIRE 5: *No Holds Barred* sem. 7 h, 9 h
CINEMA POINTE-CLAIRE 6: *Jésus de Montréal* sem. 7 h 20, 9 h 30
CINEMATHEQUE QUÉBÉCOISE: (842-9768) — *Cadillac rose* sem. 7 h, 9 h 25
CINEMA V - 1: 5560 Sherbrooke O. (489-5559) — *Indiana Jones & the Last Crusade* sem. 6 h 50, 9 h 35
CINEMA V - 2: *See No Evil, Hear No Evil* sem. 7 h 30, 9 h 40
CINÉPLEX I: (849-3456) — *Mississippi Burning* 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 30
CINÉPLEX II: — *The Adventures of Baron Munchausen* 1 h 05, 4 h 05, 7 h 05, 9 h 35
CINÉPLEX III: — *Voyageur malgré lui* 1 h 10, 3 h 45, 7 h 10, 9 h 35

CINÉPLEX IV: — *3 pommes à côté du soleil* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
CINÉPLEX V: — *Bagdad Café* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
CINÉPLEX VI: — *Félicia* 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05
CINÉPLEX VII: — *Working Girl* 1 h 20, 4 h, 7 h, 9 h 20
CINÉPLEX VIII: — *Dangerous Liaisons* 1 h, 3 h 35, 7 h, 9 h 25
CINÉPLEX IX: — *Navigator* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
COMPLEXE DESJARDINS I: (288-3141) — *La petite voleuse* 12 h 35, 2 h 50, 5 h 05, 7 h 20, 9 h 40
COMPLEXE DESJARDINS II: — *Les aventures du baron Munchausen* 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30
COMPLEXE DESJARDINS III: — *Camille Claudel* 1 h 30, 5 h, 8 h 30
COMPLEXE DESJARDINS IV: — *Liaisons dangereuses* 1 h 25, 4 h 10, 7 h 10, 9 h 45
COMPLEXE GUY-FAVREAU / O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, Mt (283-8229) — *Sidart: l'image du sida* (5 au 9 juin)
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878) — *Zazie dans le métro* 20 h 30
CRÉMAZIE: (388-4210) — *Liaisons dangereuses* sem. 7 h, 9 h 20
DAUPHIN I: (721-6060) — *Jésus de Montréal* sem. 2 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30
DAUPHIN II: *Camille Claudel* sem. 8 h, 9 h 30
CINÉMA DÉCARIE 1: (341-3190) — *Scandal* sem. 7 h, 9 h 15
CINÉMA DÉCARIE 2: *Renegades* sem. 7 h 15, 9 h 20
DORVAL I: (631-8586) — *Indiana Jones & the Last Crusade* sem. 6 h 50, 9 h 35
DORVAL II: *See No Evil, Hear No Evil* sem. 7 h 30, 9 h 40
DORVAL III: *Pink Cadillac* sem. 6 h 30, 9 h 15
DORVAL IV: — *Roadhouse* 7 h, 9 h 20
DU PARC 1: (844-9470) — *Indiana Jones & the*

Last Crusade sem. 7 h, 9 h 35
DU PARC 2: — *Indiana Jones & the Last Crusade* sem. 8 h 15
DU PARC 3: — *See No Evil, Hear No Evil* sem. 7 h, 9 h 15
DU PLATEAU 1: (521-7870) — *Rainman* 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 20
DU PLATEAU 2: — *Histoires de fantômes chinois* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
FAIRVIEW I: (697-8095) — *Pet Sematary* sem. 7 h 15, 9 h 35
FAIRVIEW II: — *Roadhouse* sem. 7 h, 9 h 20
FAUBOURG STE-CATHERINE 1: (932-2230) — *Field of Dreams* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 45
FAUBOURG STE-CATHERINE 2: — *Scandal* 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30
FAUBOURG STE-CATHERINE 3: — *Renegades* 1 h, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 40
FAUBOURG STE-CATHERINE 4: — *Criminal Law* 1 h 15, 4 h, 7 h, 9 h 20
GOETHE-INSTITUT MONTRÉAL: (499-0159) — *Greenfield I: (671-6129) — *Indiana Jones & the Last Crusade* sem. 6 h 50, 9 h 35
GREENFIELD 2: — *Bar routier* sem. 7 h, 9 h 20
GREENFIELD 3: — *Pink Cadillac* sem. 7 h 10, 9 h 40
IMAX: Vieux-Port de Montréal — *A Dream Is Alive* mar. au dim. 14 h, 21 h — *En direct de l'espace* tous les jours, lun. 12 h, 13 h, 15 h, 19 h, ven. 12 h, 13 h, 15 h, 19 h, 23 h, sam. 11 h, 12 h, 13 h, 15 h, 16 h, 17 h, 19 h, 23 h, dim. 11 h, 12 h, 13 h, 15 h, 16 h, 17 h, 19 h
IMPERIAL: (288-7102) — *Indiana Jones & the Last Crusade* 12 h 20, 3 h 20, 6 h 20, 9 h 20
LAVAL I: (688-7776) — *Indiana Jones & the Last Crusade* sem. 6 h 50, 9 h 35
LAVAL II: — *Pink Cadillac* sem. 6 h 30, 9 h 10
LAVAL III: — *See No Evil, Hear No Evil* sem. 7 h 40, 9 h 40*

LAVAL IV: — *Rainman* 6 h 45, 9 h 30
LAVAL V: — *Bar routier* sem. 7 h 15, 9 h 40
LAVAL 2000 1: (687-5207) — *Combat à l'Inir* sem. 7 h, 9 h 15
LAVAL 2000 2: *Police Academy* 6 sem. 7 h 30, 9 h 30
LOEW'S I: (861-7437) — *See No Evil, Hear No Evil* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 35
LOEW'S II: — *Accidental Tourist* 1 h 30, 4 h 05, 6 h 40, 9 h 15
LOEW'S III: — *Beaches* 1 h, 3 h 40, 6 h 20, 9 h 05, mer. 1 h, 3 h 40, 9 h 50
LOEW'S IV: — *We Think the World of You* ven. à mer. 12 h 45, 2 h 55, 5 h, 7 h 15, 9 h 35
LOEW'S V: — *Getting It Right* 12 h 35, 2 h 50, 5 h 05, 7 h 20, 9 h 40
OUIMETOSCOPE: (525-8600) — Salle 1: *Imagine: John Lennon* 19 h — *Route des Indes* 21 h — salle 2: *Portes tournantes* 19 h 15 — *Casanova* 21 h 10 — Salle 3: *Le cabinet du docteur Caligari* 19 h 30 — *Romance cruelle* 21 h 20
PALACE I: (866-6991) — *Roadhouse* 12 h, 2 h 15, 4 h 35, 7 h, 9 h 30
PALACE II: — *Pink Cadillac* 1 h, 3 h 40, 6 h 20, 9 h
PALACE III: — *Roadhouse* 1 h, 3 h 15, 5 h 35, 8 h
PALACE IV: — *Rainman* 1 h, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 20
PALACE V: — *Lover Boy* 12 h 35, 2 h 50, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 30
PALACE VI: — *Pet Sematary* 1 h 30, 4 h, 6 h 45, 9 h
PARADIS I: (354-3110) — *Combat à l'Inir* sem. 7 h, 9 h
PARADIS II: — *Cadillac rose* sem. 7 h 15, 9 h 15
PARADIS III: — *La mouche* 2 sem. 7 h 15, 9 h 15

PARISIEN I: (866-3856) — *Bar routier* 12 h 15, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 35
PARISIEN II: — *Rainman* 1 h, 3 h 45, 6 h 40, 9 h 25
PARISIEN III: — *Histoires de fantômes chinois* 12 h 30, 2 h 45, 4 h 45, 7 h, 9 h 15
PARISIEN IV: — *Lover Boy* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 20
PARISIEN V: — *La Citadelle* 12 h 50, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 35
PLACE ALEXIS NIHON I: (935-4246) — *No Holds Barred* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h
PLACE ALEXIS NIHON II: — *Earth Girls Are Easy* 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20
PLACE ALEXIS NIHON III: — *Outside Chance of Maximilian* 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 35
PLACE DU CANADA: — *Lawrence of Arabia* sem. 7 h 30
PLACE LONGUEUIL I: (679-7451) — *Les banlieusards* sem. 7 h 15, 9 h 20
PLACE LONGUEUIL 2: — *Police Academy* 6 sem. 7 h 20, 9 h 25
LE RIALTO: 5723 ave du Parc, Mt (274-3550) — *Shame* 7 h 15 — *Annie Hall* 9 h 30
UNIVERSITÉ: Mt (849-0041) — *Histoires de fantômes chinois* lun. mer. jeu. 7 h 15, 9 h 30
VERSAILLES I: (353-7880) — *Indiana Jones and the Last Crusade* tous les soirs 6 h 50, 9 h 35
VERSAILLES II: — *Bar routier* tous les soirs 6 h 50, 9 h 10
VERSAILLES III: — *Lover Boy* sem. 7 h 20, 9 h 30
VERSAILLES IV: — *See No Evil, Hear No Evil* sem. 7 h 20, 9 h 30
VERSAILLES V: — *Rainman* sem. 6 h 45, 9 h 30
VERSAILLES VI: — *Pink Cadillac* tous les soirs 6 h 50, 9 h 35

SUR SCÈNE

L'AIR DU TEMPS: 194 ouest St-Paul, Montréal (842-2003) — Jazz du mer au dim. de 22h 15 à 02h 30 — De Villiers, Cormier et Smith, du 7 au 11 juin
BRAD 2080: 2080 rue Clark, Montréal (285-0007) — Brad Shiget, trombone, le 6 juin à 21h 30 — Fred Henke, piano, le 7 juin à 21h 30 — Janis Steprans, sax, le 8 juin à 21h 30
BAR LES BEAUX ESPRITS: 2073 St-Denis, Montréal (844-0882) — Bess 7, les 5-6 juin — Pierre Perron, le 7 juin
BAR LES JOUEUX NAUFRAGÉS: 161 est Ontario, Montréal (843-3808) — Skip Bey, le 6 juin à 22h
BAR LES RETROUVAILLES: 1709 St-Denis, Montréal (849-9275) — Spectacles de Blues et de Rock du dim. au mar. à 22h 30
BIDDLE'S JAZZ AND RIBS: 2060 rue Aylmer, Montréal (842-8656) — Le Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, lun. 19h, à 24h, mar. 20h, à 01h, mer. au ven. 17h, à 22h — Le Trio de Charlie Biddle, en permanence du mer. au sam. à compter de 22h — Billy Georgette, pianiste/ chanteur, lun. mar. à 17h, à 19h
LE BIJOU: Complexe Pointe-Clair — Spectacle Comedy Nest Road Show, les mercredis à 20h 30, in- vite le 5 juin, Dennis Ross
BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert, Montréal (842-2808) — Tous les mardis à 22h — Jam Session avec Martin Soucy au piano et la Bande à Magoo — Finale du prix de la jeune chanson de l'année, le 7 juin à 21h 30
CAFÉ CAMPUS: 3315 chemin Reine-Marie, Montréal (735-1259) — Tous les lundis, soirée reggae

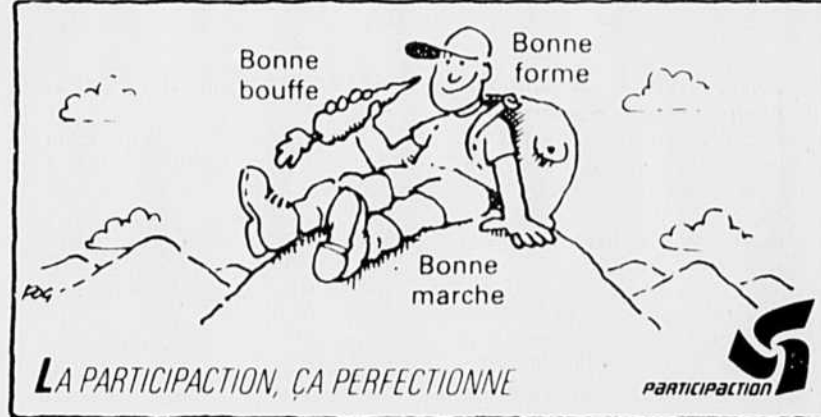
CAFÉ THÉLÈME: 311 est Ontario, Montréal (345-7932) — Les ven. et sam. à 21h 30, soirées de jazz
LA CAGE AUX SPORTS: 6321 Trans-Canada, Pointe-Clair (694-4915) — Ateliers d'art, gratuit pour les enfants, les jeu. ven. sam. dim. 17h 30 à 20h 30
LA CAGE AUX SPORTS: 5830 boul. Taschereau, Brossard (676-4404) — Ateliers d'art gratuits pour les enfants les jeu. ven. sam. dim. 17h 30 à 20h 30
LA CAGE AUX SPORTS: Carrefour Angrignon, 7077 Newman, LaSalle (383-1403) — Ateliers d'art gratuits pour enfants, jeu. ven. dim. de 17h 30 à 20h 30, sam. 12h à 20h 30
LA CAGE AUX SPORTS: 1800 chemin Côte Vertu, St-Laurent (745-4322) — Atelier d'art gratuit pour les enfants, du jeu. au dim. de 17h 30 à 20h 30
LA CAGE AUX SPORTS: Hôtel Relax, 2900 boul. Le Carrefour, Laval (688-8244) — Atelier d'art gratuit pour les enfants, du jeu. au dim. de 17h 30 à 20h 30
CARNAVAL DU SOLEIL: Montréal — Rue Crescent — Événement spectacle: Yvanhoe Fortier, Armand Vaillancourt, Serge Beaumont et Don Darby exécutent une oeuvre du 3 au 24 juin — Animation et concerts: le 8 juin, Vision d'Afrique, le 9 juin, Funk'N Blues, le 10 juin, festival salsa, le 11 juin, journée Caraïbes — Événements spéciaux: les 9-10-11 juin, activités para-grand-prix Molson, le 10 juin, peinture en direct, le 11 juin, sculpture en direct et carnaval de Rio, animation
CHAPELLE DU GRAND SEMINAIRE DE MONTRÉAL: 2065 ouest Sherbrooke, Montréal — G en co-production avec le Festival de théâtre des

Amériques, m. en s. Alice Ronlard, du 11 mai au 11 juin, du mar. au dim. à 22h.
CLUB G.M.: 22 rue St-Paul, Vieux Montréal (861-8143) — Live Jazz du lun. au ven. de 17h à 21h — Happy hours de 17h à 21h.
CLUB MILES: 1200 Bishop (861-4656) — Tous les soirs l'Ensemble Elder Léger, à 17h 30
CONSERVATOIRE D'ART DRAMATIQUE: 100 est Notre-Dame, Montréal — « Côté cour » installation-théâtre de Serge Marois et Paul Livernois, une production de l'Arrière Scène, du 5 au 11 juin, sem. de 9h 30 à 17h, sam. dim. de 11h à 17h
LA DILIGENCE: 7385 boul. Décarie, Montréal (731-7771) — Théâtre Candlelight, « Eubie » comédie musicale avec Michelle Sweeney, Philip Cole, Geraldine Hunt, Don Jordan, du mar. au dim., dim. 18h 30, spectacle 20h 30
LES FOUFOUNES ÉLECTRIQUES: 87 est Ste-Catherine, Montréal — Tous les lundis, de 18h à 20h, modèles vivants
LE GRAND HÔTEL: 777 Université, Montréal (879-1370) — Chez Antoine les pianistes Christiane Côté et Roland Devèze du lun. au ven. 17h à 01h, le sam. de 20h à 01h — Bar tour du ville: Le Trio Starlike, du mer. au dim. de 21h à 02h
HÔTEL LA CITADELLE: 410 ouest Sherbrooke, Montréal — Le chanteur-pianiste John Gilbert, mar. au sam. de 20h à 01h
HÔTEL MERIDIEN: 4 complexe Desjardins, Mt (285-1450) — Bar du Foyer Deux pianistes sont en vedette, François Comeau, du lun. au ven. de 17h à 24h, Tibor Ceasar, du lun. au ven. de 17h à 20h à 24h
HÔTEL QUATRE SAISONS: 1050 ouest Sherbrooke, Montréal — Piano-Bar, L'Après avec Gilles Jourdain, lun. au ven. 17h à 01h
HÔTEL REINE ELIZABETH: 900 ouest Dorchester, Montréal (861-3511) — Café Baroque Arthur: « Sexy Follies » à compter du 23 nov. mer. jeu. ven. dim. 20h 30, sam. 20h, et 22h 30
LA CROISSETTE: 1201 O. Dorchester (878-2000) — Mike Mirizio, pianiste, du dim. au ven. 17h à 20h
L'ASSIETTE AU BOEUF: 1220 rue Crescent, Montréal (866-7454) — Restaurant français dancing romantique, du mar. au dim. de 19h à 01h, musique tzigane avec le groupe Les Joyeux Gitans
L'ENTRE-TEMPS: 1201 ouest Dorchester, Montréal (878-2000) — Disk Jockey, du mer. au sam.
LE POINT DE VUE: 1201 ouest Dorchester (878-2000) — Restaurant gastronomique ouvert du lun. au sam.
L'IMPROMPTU: 1201 O. Dorchester (878-2000) — Gérard Lambert, pianiste-animateur, du lun. au sam. de 21h à 02h
RESTAURANT CLAUDIO'S: 124 est St-Paul, Vieux-Montréal (866-0845) — Spectacles de jazz du mer. au sam. à 22h, le dim. à 13h
LE RISING SUN: 286 ouest Ste-Catherine, Montréal

(861-0657) — Blue Monday Jam Session avec Nasty, le 5 juin à 22h.
STADE OLYMPIQUE: Montréal — L'Observatoire de la tour du Stade Olympique est accessible par l'escalier tous les jours, lun. 12h à 23h, mar. au dim. 10h à 23h — pour renseignements: 252-8687
STUDIO CLAUDE-GAUVEAU: Pavillon Judith-Jasmin, 405 est Ste-Catherine, Montréal (282-3074) après le 30 juin: 937-3071 — Salle J-2020 — Chou Blues — une production du Lag, texte et m. en s. Larry Tremblay, du 21 juin au 29 juillet, mar. au sam. 20h 30, matinée le sam. à 15h
THÉÂTRE CALIXA-LAVALLÉE: 3819 Calixa-Lavallée, Montréal (279-4696) — Buvure Danse présente 4 chorégraphies de Sophie Bergeron, Sarah Bild, Gienda Davis et Anne Le Beau, les 5 juin à 20h
THÉÂTRE MAISONNEUVE: PDA, Montréal (842-2112) — Concours international de musique de Montréal, chant, le 5 juin à 20h
THÉÂTRES D'ÉTÉS
BATEAU-THÉÂTRE L'ESCALE: St-Marc-sur-Richelieu (584-2271) — « Un week-end bien rempli » de Michael Petwee, traduction, adaptation et m. en s. Denise Filiatrault, à compter du 16 juin, mar. au ven. 21h, sam. 19h, et 22h
LE CHANTELEERC: Ste-Adèle (229-3591) — La mentheuse, comédie de Bricaire et Lasaugues, m. en s. Louis Lalande, du 20 juin au 27 août et les 2-3 sept., mar. au dim. 20h 30
LE PATRIOTE DE STE-AGATHE: Sortie 83, autoroute des Laurentides, Ste-Agathe (861-2244 ou 819-328-3655) — « Les gaffeurs » de William Van Zandt et Jane Milmore, adaptation Johanne Seymour, m. en s. Monique Dupeppe, du 16 juin au 3 sept., mar. au ven. 20h 30, sam. 19h, et 22h, le dim. 16 et 23 juillet à 20h
THÉÂTRE BEAUMONT ST-MICHEL: St-Michel-de-Bellechasse (418-884-2612) jusqu'au 8 juin, 418-884-3344 après le 8 juin — « Comédie dans le noir » de Peter Shaffer, traduction et adaptation Benoît Girard, m. en s. Denise Filiatrault, à compter du 27 juin, mar. au ven. 20h 30, sam. 19h, et 22h
THÉÂTRE LA BELLE MADELINE: Sortie 149 route 30, Calixa-Lavallée (521-2485) — « Coup de foudre » de John Tobias, traduction et adaptation Marc Legault, du 22 juin au 3 sept., mer. au sam. 20h 30, dim. 20h
THÉÂTRE DES CASCADES: Autoroute 40 ouest, sortie Ste-Anne-de-Bellevue, autoroute 20 ouest, direction Dorion, à Dorion, direction Pointe-des-Cascades (455-9341) — « Des moutons noirs pure laine » de Neil Simon, traduction Olivier Reichenbach, m. en s. Sophie Clément, du 2 juin au 2 sept., mar. au ven. 20h 30, sam. 19h, et 22h
THÉÂTRE DU CHENAL-DU-MOINE: Ste-Anne-de-Sorel (Mt 393-9022, Sorel 743-8446) — « S.O.S. pantalons » de Ray Gallon et John Antroups, adaptation Benoît Girard, m. en s. Monique Dupeppe, à compter du 13 juin, mar. au ven. 20h 30, sam. 21h
THÉÂTRE D'ÉTÉ DU MANOIR RICHELIEU: La Malbaie — « La vieille demoiselle » d'Albert Martin, m. en s. Joseph Saint-Gelais, du 23 juin au 3 sept. — « Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée » d'Alfred de Musset, m. en s. Joseph Saint-Gelais du 23 juin au 3 sept.
THÉÂTRE DES MARGUERITES: Trois-Rivières ouest (819-377-3223) — Haute Idéité, de Ray Conway, traduction et adaptation Benoît Girard, m. en s. Monique Dupeppe et François Barbeau, à compter du 13 juin, mar. au ven. 20h 30, sam. 21h
THÉÂTRE DE LA MARJOLAINE: Eastman (845-0917) jusqu'au 15 juin, 297-2860 et 297-2862 à compter du 17 juin — « Il était une fois » de Louis-Georges Carrier et Cyril Beaulieu, m. en s. Louis-Georges Carrier, du 24 juin au 26 août, mar. au ven. 20h 30, sam. 19h, et 22h 30, dim. 20h
THÉÂTRE DE LA POUDRIÈRE: Île Ste-Hélène (954-1344 ou 338-0132) — « L'abominable homme des sables » de Jean Barbeau, m. en s. Larry-Michel Demers, du 24 mai au 27 août, mer. au ven. et dim. 20h, sam. 21h, et les lundis 5 et 19 juin, relâche du 26 mai au 16 juin
THÉÂTRE DU VIEUX-TERREBONNE: Île des Moulins, Terrebonne (492-4777) — « Acapulco Mania » de Yves Jamiaque, m. en s. Jean Dalmain, du 28 juin au 3 sept., du mer. au sam. 20h 30
CEGEP DE VICTORIAVILLE: 475 est Notre-Dame, Victoriaville (819-758-8378) — « Petit Auditorium: La troupe de l'Escabeau présente « Une brosse » de Jean Barbeau, m. en s. Francine Cloutier, du 5 mai au 10 juin, ven. et mer. à 20h 30
THÉÂTRE DE L'ÎLE: 1 rue Wellington, Hull (819-595-7455) — « Le gars de Québec » de Michel Tremblay, m. en s. Sylvie Dufoir, du 10 mai au 17 juin, mer. au ven. 20h 30, sam. 19h, et 22h

Collectes de sang de la Croix-Rouge à Montréal au Centre permanent (3131 Sherbrooke est), de 9 h à 18 h; au Gouvernement du Québec, Hall d'entrée (255 Crémazie est), de 9 h 30 à 15 h; à l'Ico Unican Inc., Salle de conférence, 2e étage (5795 de Gaspé), de 9 h 30 à 11 h 30 et de 13 h à 15 h 30; à Cowansville, Église Anglique «Trinité» (409 Sud), de 13 h 30 à 20 h, et à Amos, Chevaliers de Colomb — conseil 2218, Foyer de la Salle de spectacles, Centre culturel, de 15 h à 20 h, 837-7761.
 Le mardi 6 juin à 11 h 45, déjeuner-causerie organisé par le Centre des relations internationales de Montréal avec comme invité M. Paul Gobeil, ministre des Affaires internationales du Québec, sous le thème: « La présence du Québec dans les forums multilatéraux », à l'Hôtel Delta, Salon Opus I et II. Réserv.: 876-1048 (Lise Ravault).
 Le Centre Info-Femmes fermera temporairement ses portes du 19 juin au 28 juillet. 355-4529.
 Exploration présentée gratuitement par le Service des loisirs et du développement communautaire de la Ville de Montréal, du 14 juin au 26 août, dans différentes maisons de la Culture. 872-6211.
 Le Collège Marie-Victorin offre aux jeunes de 7 à 11 ans un séjour d'une ou deux semaines au Camp La Source situé sur les rives du lac Rouge à Saint-Alphonse-de-Rodriguez est ouvert entre le 3 juillet et le 17 août 1989. 328-3828.
 Invitation aux anciens et nouveaux membres du Carrefour communautaire de Rosemont l'Entre-Gens Inc. ou du Rosemont Boys' Club, à une épluchette de bié d'Inde « avant tout le monde », le samedi 10 juin de 19 h à 2 h. 722-1851.
 Ce soir à 19 h 30, le Collège John Abbott invite les parents des étudiants admis à l'automne 1989, à l'édifice Casgrain. 457-6610, poste 533 (Laurie Poole).
 Le Centre éducatif Intégration vous invite à son camp d'été, situé à Campton dans les Cantons de l'Est, du 2 au 7 juillet. 843-7356 de 13 h à 16 h.
 L'Association des parents et amis du malade mental-Rive-Sud vous invite à son assemblée générale, le mardi 6 juin à 19 h 30, au Centre d'accueil Chevalier de

Lévis (40 Lévis, près Ch. Chambly, Longueuil), 679-7111 ou 677-5697.
 « Eaux Vives », groupes de soutien moral pour personnes seules, vous invite à venir échanger sur le thème: « Nos enfants — comment leur assurer le meilleur des avenir? », ce soir de 19 h 30 à 22 h, à la paroisse Notre-Dame-de-Lourdes, 655, 5e av. (métro Verdun). 769-6838.
 Congrès de la famille du Coeur de Jésus, le samedi 10 juin de 8 h 30 à 17 h à la Chapelle de la Réparation (3650 de la Rousselière). Rens.: 768-9722 ou 765-3477.
 Le Regroupement québécois pour personnes avec acouphènes (sifflements, bourdonnements continus dans les oreilles) tiendra une soirée d'information le mercredi 7 juin à 19 h 30, à l'Institut Raymond Dewar (3600 Berri, local 406). 843-4342.
 L'innovatrice artiste Lucie Poirier reprend l'événement et originale présentation théâtrale de ses textes poétiques chantés et chorégraphiés *La pâleur du jour* et *Les mots blancs de Lyvidia* lors de la Nuit de la Poésie de la Galerie Fokus (68 Duluth est), ce soir à 22 h. 768-6288.
 Du 5 au 9 juin *Expo sida* au Complexe Desjardins. 281-1870, poste 233.
 Journée de la bicyclette à Dorval, le mercredi 7 juin de 15 h à 19 h, au Centre communautaire Sarto Desnoyers (1335 chemin Bord du lac, Dorval).
 Du 26 juin au 18 août, le secteur des Camps du Collège Marie-Victorin organise un programme *Arrière-scène* pour tous les jeunes de 12 à 15 ans. Inscr.: 328-3828.
 L'Association des Baillargeon d'Amérique invite tous les parents et amis à participer à un magnifique voyage en France à Londigny (retour au pays de vos ancêtres) du 25 septembre au 9 octobre 1989. Rens.: Jean Baillargeon de l'Association des Baillargeon inc., 1505, chemin Ste-Foy, app. 301, Québec G1S 2P1. (travis français) 418-681-1703, soir.: 418-681-4784.
 Labo jeu (4266 St-André) vous offre l'occasion de participer à différents stages de formation en théâtre et en communication. Inscr.: 527-5248.



BON JOVI

L'art du repiquage



Jon Bon Jovi chante l'amour adolescent.

PHOTO POLYGRAM

Jean Sébastien
Collaboration spéciale

BON JOVI sait donner un bon spectacle. Un spectacle à la fine pointe de la technologie.

Pour en bien juger, il aurait fallu voir le spectacle installé sous la scène, là où les techniciens veillaient à ce que tout marche bien, s'assurant dans l'ombre que Bon Jovi puisse nous seriner que les rêves se réalisent.

On pourra tous devenir médecin (comme Robert Young dans *Marcus Welby* ?), barman (comme Tom Cruise dans *Cocktail* ?), ou chanteur rock (comme Jon dans Bon Jovi).

Pourrait-on devenir technicien ? Il n'en souffle mot. La lumière ne parle pas de l'ombre.

Et quelle lumière ! Bon Jovi se paye un système d'éclairage *Vari-light*, projecteurs dont les mouvements et les variations de couleurs sont contrôlés par ordinateur. Ajoutez à cela une bonne mesure de feux de Bengale, et vous comprendrez que Bon Jovi en met plein la vue.

Une passerelle, de la taille de la patinoire, descend du plafond du Forum et permet à Jon Bon Jovi et aux guitaristes de jouer à moins de 50

pièdes de tout un chacun, même de ceux qui ont les plus mauvaises places.

Jon Bon Jovi chante l'amour adolescent, l'amour comme rite de passage. Et quand l'officiant demande à la foule si elle croit au *rock and roll*, les fidèles répondent par un « oui » tonitruant.

Sur une scène dégagée, Jon a l'air d'un David Lee Roth qui se serait mis à la mode de la danse aérobique. En rappel, Richie Sambora, le guitariste, se donne des airs de Stevie Ray Vaughan. Et tout ça sans parler de *Bad Medicine*, le succès qui tourne à la radio, qu'on dirait copié de ZZ Top.

Qui sait, la réussite de Bon Jovi tient peut-être à cet incessant repiquage ? Les spectateurs ne sont jamais bousculés, jamais dépayés.

Et la réussite de la formule ne fait aucun doute. Il fallait entendre ce Forum plein à craquer entonner avant que le groupe ne la joue, *Livin' on a Prayer*, le grand succès du disque *Slippery When Wet*.

Quant au groupe de première partie, Skid Row, parfaitement oubliable, ils nous ont servi la même morale que Bon Jovi. Jeunes en amour, voici la réponse toute désignée à donner aux adultes : « *Kick ass!* »

UN PALMARÈS PLEIN D'OUBLIS

Les Soviétiques triomphent au Festival de théâtre des Amériques

Robert Lévesque

LES SOVIÉTIQUES de l'École d'art dramatique de Moscou sont les grands gagnants de la 3e édition du Festival de théâtre des Amériques (FTA) qui s'est terminée hier.

La troupe dirigée par Anatoly Vassiliev, qui a joué au Monument national un magistral *Six personnages en quête d'auteur*, de Pirandello, repart de Montréal avec à la fois le Grand prix des Amériques et le prix de la meilleure mise en scène.

Ces deux prix, les plus importants du palmarès (qui en compte six), n'avaient jamais jusqu'à maintenant été remis au même spectacle. C'est dire l'impact, mérité, que le travail de Vassiliev et sa troupe a connu au FTA. Ce spectacle a été l'un des événements du festival d'Avignon l'an dernier.

Quatre des comédiens sont allés chercher les deux récompenses en l'absence d'Anatoly Vassiliev, parti de Montréal pour l'Italie il y a deux jours. Les comédiens de l'École d'art dramatique de Moscou, qui en étaient à leur première visite en Amérique, étaient ravis et l'un d'entre eux, en anglais, a déclaré qu'ils souhaitaient la santé et la paix aux Canadiens !

Cette 3e édition du FTA était la première où les troupes invitées par la directrice artistique, Marie-Hélène Falcon, ne venaient plus exclusivement des trois Amériques. On a pu remarquer que les productions théâtrales européennes, et québécoises, avaient de nettes longueurs d'avance professionnelles sur les groupes latino-américains (le Chili et l'Argentine) qui n'ont eu droit à aucune mention au palmarès.

Un palmarès qui a créé plusieurs déceptions, d'ailleurs. Hormis la qualité du spectacle de Vassiliev, que personne ne remet en question, le palmarès de l'édition 1989 restera dans les mémoires comme celui qui, compte tenu de plusieurs spectacles



Quatre membres de l'École d'art dramatique de Moscou, triomphants, lors de la remise des prix du FTA hier.

PHOTO JACQUES GRENIER

de grande qualité, accumulé un grand nombre de trous ou d'oublis.

Plusieurs, hier, soulignaient l'absence au palmarès du spectacle des Catalans de *La Furia dels Baus*. Leur spectacle, *Suz O Suz*, est à coup sûr celui qui a le plus soulevé de passions durant le festival. Des images inoubliables de ce ballet sauvage resteront longtemps en mémoire.

Linda Roy, pour le rôle de Violaine dans *L'Annonce faite à Marie* (un spectacle qui aurait mérité un des deux grands prix), et Jesusa Rodriguez, pour le rôle du diable dans *El Concilio de Amor des Divas de Mexico*, ont obtenu ex-aequo le seul prix d'interprétation (sans distinction de sexe), alors qu'un Sami Frey, dont le travail d'acteur dans *Je me souviens* était prodigieux, n'a rien obtenu.

L'absence de Sami Frey au palmarès est difficile à comprendre. Le prix à Linda Roy est mérité (et il au-

rait pu aller à Sophie Faucher pour Mara dans le même spectacle), mais celui à Jesusa Rodriguez sent le saupoudrage par un jury qui craignait l'europanisation de son palmarès. Des actrices soviétiques abattaient un plus beau travail que celui de Mme Rodriguez qui tirait vers le raccourci amateur. Et pourquoi pas faire un ex-aequo homme-femme s'il n'y a qu'un prix d'acteur ?

Le jury a tenu à remettre un « prix spécial du jury » (on se croirait à Cannes) à un spectacle difficilement classable, celui du *Wooster Group* de New York, le troisième volet de *Road to Immortality* qui a pour titre *Frank Dell's Temptation of St-Antony*. Le Wooster, effectivement, a livré au FTA un spectacle-vigie de l'avant-garde théâtrale américaine. Ce groupe, dirigé par Elizabeth LeCompte, avait remporté un prix au FTA 87.

On a remis au spectacle italo-québécois *Terre promise/Terra promisa* le prix de la meilleure conception visuelle et sonore. Co-produit par La Marmaille de Montréal et le *Teatro Dell'Angolo* de Turin, ce spectacle est déjà à Lyon où il participe aux 7e Rencontres internationales du Théâtre Enfance Jeunesse (RITEJ) du 6 au 9 juin.

Une représentante de La Marmaille a reçu le prix en soulignant que le projet *Terre promise/Terra promisa* était de rapprocher deux continents, l'Europe et l'Amérique, deux provinces, le Piedmont et le Québec, deux villes, Turin et Montréal.

Un sixième prix, que le jury a remis à la majorité des voix (tous les autres sont des choix unanimes), est allé à Guillermo Gomez-Pena pour son solo *Border Brujo*. Le jury a baptisé « prix de la parole » la récompense à ce Mexicain qui tente de combattre les difficultés de communication entre Mexicains, Chicanos et Américains le long de la frontière mexicano-américaine.

L'édition 1989 du FTA comprenait plusieurs spectacles québécois qui, malgré leurs réussites évidentes (je pense à *L'Annonce faite à Marie*, *L'Oulipo Show*, *À quelle heure on meurt ?*), n'ont pu obtenir place au palmarès. Plusieurs y voyaient, hier, des oublis graves, ou remettaient en question la pertinence d'un palmarès dans un festival de théâtre.

La prochaine édition du FTA aura lieu du 20 mai au 2 juin 1991. Celle-ci se terminait hier avec la remise des prix à l'École nationale de théâtre a connu une assistance de l'ordre de 84 %. Sur les 84 représentations, 32 ont été jouées à guichets fermés. Marie-Hélène Falcon affichait un sourire de réussite.

MUSIQUE / chronique

Le concours international de chant décernera-t-il un premier prix ?

Marie Laurier

C'EST TARD ce soir et peut-être même après minuit que nous connaissons les gagnants du 21e Concours international de musique de Montréal consacré au chant.

Les gagnants se partageront la somme de \$ 30,000, la moitié de ce montant constituant le premier prix, s'il est décerné. Il s'agit d'une bourse importante mais les critères du concours sont très exigeants.

Depuis la création de ce concours en 1965 par Florent Marcell (la direction étant maintenant assumée par sa fille Monique Marcell), sur les six compétitions de chant — il y a alternance aux trois ans avec le piano, le violon et le chant suivis d'une année de relâche — quatre d'entre elles n'ont reçu aucun premier prix.

Les trois derniers finalistes à se produire ce soir au Théâtre Maisonneuve avant la proclamation du palmarès sont John Koch, Kinga Mitrowska et Lyne Comtois. Franz-Paul Decker dirige les musiciens de l'Orchestre symphonique de Montréal. On peut suivre le concert et les péripéties de la finale sur les ondes de Radio-Canada.

L'été au CNA

DON GIOVANNI de Mozart sera à l'affiche en reprise à Ottawa cet été du 22 au 29 juillet, avec l'Orchestre du Centre national des arts (CNA)



PHOTO SUZANNE LANGEVIN

Angèle Dubeau

dirigé par son chef attitré Gabriel Chmura dans une mise en scène de Bernard Uzan, directeur de l'Opéra de Montréal, des costumes de Robert Prévost, des éclairages de John Munro.

La direction des chœurs est confiée à Brian Law. Cette production a eu beaucoup de succès à Montréal la saison dernière.

Parmi les autres manifestations au programme du CNA, on mentionne *La Messe* en si mineur de Bach le 21 juin avec l'Orchestre du CNA sous la direction du maestro Helmuth Rilling et la participation du Gächinger Kantorei de Stuttgart.

L'Orchestre symphonique de Montréal dirigé par Charles Dutoit interprétera la *Messe de Requiem* de Verdi le 6 juillet. Iwan Edwards est le chef des chœurs. Les solistes seront Alessandra Marc, Jard Van Nes, George Gray, Simon Estes. Enfin le 11 juillet, l'Orchestre du CNA et son chef attitré recevront pour la première fois le soprano américain Kathleen Battle.

À noter également au CNA : la finale nationale du Concours annuel de musique du Canada du 30 juin au 7 juillet mettant en compétition plus de 100 finalistes de sept à 28 ans provenant des dix provinces et 18 villes du Canada.

Un concert-gala gratuit a lieu le 8 juillet avec l'orchestre dirigé cette fois par Boris Brott.

Notes endimanchées

UN DÉCOR champêtre campé dans un environnement pastoral, des artistes et des spectacles de prestige, voilà le menu offert tout au cours de l'été par les organisateurs des *Notes endimanchées* au Parc équestre de Blainville.

Agnes Grossmann à la direction de l'Orchestre métropolitain a donné le coup d'envoi de ces dimanches en musique hier soir qui seront suivis de plusieurs autres jusqu'à la fin du mois d'août.

Au programme du 11 juin : *L'Harmonie Omnigamme* (aussi le 9

juillet et le 13 août), le 18 juin l'Ensemble Claude-Gervaise, le 25 juin Margie Gillis, le 2 juillet La p'tite fanfare et les Veneurs de la Meuse.

Angèle Dubeau et Dave Bartlett seront du spectacle du premier dimanche d'août, le 6, suivis le 13 d'un spectacle-surprise et du feu d'artifice annuel de Blainville; les 20 et 27 août, La Troupe Circus et la Chorale V'la l'bon vent termineront respectivement ces spectacles dominicaux.

La programmation des *Notes endimanchées* a été élaborée par le Service des affaires culturelles de la Ville de Blainville avec le concours du baryton Robert Savoie, président-fondateur de l'Orchestre métropolitain et directeur artistique de la ville de Lachine.

Musiques actuelles

MONTRÉAL MUSIQUES ACTUELLES sera la plus grande manifestation de musique actuelle jamais vue au Canada l'année prochaine du 1er au 11 novembre 1990.

Pour l'occasion, le compositeur américain Philip Glass créera un nouvel opéra basé sur l'oeuvre cinématographique *Orphée* de Jean Cocteau.

Cet opéra sera mis en scène par Gilles Maheu de Carbone 14 et présenté en première mondiale le 3 novembre 1990 au Théâtre Maisonneuve.

À l'instar des précédents *New Music America* (considéré comme la plus importante manifestation de musique actuelle du continent américain, fondée en 1979), *Montréal Musiques Actuelles* se veut une affirmation définitive de la musique nord-américaine. Les 60 événements planifiés en seront une preuve, notamment les commandes spéciales à une quinzaine de compositeurs canadiens et américains.

Ces oeuvres iront de la musique orchestrale au quatuor à cordes et elles seront données par des interprètes montréalais et des groupes invités au festival. Par exemple le concert d'ouverture avec l'Orchestre métropolitain sera sous la direction du chef d'orchestre américain Lukas Foss.

De nombreuses activités connexes se dérouleront parallèlement aux manifestations musicales : des conférences et ateliers, des expositions et installations sonores dont celle du Centre international d'art contemporain dirigé par Claude Gosselin, des films des vidéos, etc.

Jean Piché, de l'Université de Montréal a été nommé directeur général et artistique du festival et Johanne Bérubé en est l'administratrice.

Olmi, gagnant des «Oscars italiens»

ROME (AP) — Ermanno Olmi a été désigné meilleur metteur en scène et son film *La légende du Saint-Buveur* a remporté le prix David de Donatello du meilleur film, équivalent des Oscars en Italie.

Ce film, basé sur l'histoire de Joseph Roth, a également été primé samedi soir pour la photographie.

Dustin Hoffman a été désigné meilleur acteur dans un film étranger pour sa performance dans *Rain Man* de Berry Levinson, primé comme meilleur film étranger.

Jodie Foster a été sacrée meilleure actrice de film étranger pour *Les accusés*. Toujours dans les films étrangers, le Britannique John Cleese a remporté le prix du meilleur scénario original pour *Un poisson nommé Wanda* et l'Espagnol Pedro Almodovar celui de meilleur metteur en scène pour *Femmes au bord de la crise de nerfs*.

Un Braque de \$ 4 millions volé au musée de Beaubourg

PARIS (AP) — Un tableau de Braque, *L'embarcadere de l'Estaque*, estimé à environ \$ 4 millions a été volé au beau milieu de la journée de jeudi au Musée d'art moderne au centre Beaubourg, a-t-on appris sources policières.

Ce tableau était accroché dans la salle des fauves, au 4e étage du bâtiment. Apparemment le malfaiteur a agi très rapidement et a pu emporter l'oeuvre d'art dans une sacoche.

La petite taille de la peinture (36 cm sur 48) a facilité l'opération. Le tableau, fixé au mur avec uniquement des crochets « X », avait en outre une valeur historique car c'est l'un des premiers de l'école « fauve ».

La facilité avec laquelle le chef-d'oeuvre a disparu pose une fois encore le problème de la sécurité dans les musées, et surtout au centre Georges-Pompidou qui

est l'édifice le plus visité de Paris.

À la suite de ce vol, la direction du musée a pris des mesures de précaution obligeant notamment les visiteurs à laisser leurs sacs à l'entrée. Mais apparemment toutes les oeuvres exposées ne sont pas reliées à un système d'alarme électrique.

Quant aux gardiens du musée, ils se plaignent du manque de personnel et ont fait grève au mois d'avril.

La direction du musée a précisé que des mesures de sécurité plus draconiennes sont à l'étude actuellement mais on ne sait pas quand elles entreraient en vigueur.

En juillet 1987, un vol semblable avait eu lieu à Beaubourg. Un cahier contenant des dessins et poésies d'Antonin Artaud, estimé à environ \$ 80,000, avait disparu en plein jour.

SEULEMENT DANS LES

CINEMAS
CINEPLEX ODEON

LES MARDIS
À MOITIÉ
PRIX*

• TOUS LES FILMS • TOUTE LA JOURNÉE • TOUS LES CINÉMAS

*BASÉ SUR LE PRIX D'ENTRÉE POUR ADULTES

VENEZ GOÛTER LE CINÉMA À UN PRIX IMBATTABLE !

SEULEMENT CHEZ CINEPLEX ODEON

LA TÉLÉ CE SOIR

★ *Côté jardin*. Première de l'émission de Jacques Boulanger qui promet de nous révéler une facette insoupçonnée de sa personnalité. R.-C. 19 h.

★ *Beau et chaud*. Invités : Marie Trudel, Marie Carmen, le groupe Madame; Edgar Fruiter et sa chronique métal hurlant; Jean-François Doré nous parle de la Bolduc. R.-Q. 21 h.

★ *Ferland-Nadeau en vacances*. Jean-Pierre Ferland et Pierre Nadeau sont en vacances. Ça ne les empêche pas de travailler tout l'été avec ce nouveau talk-show quotidien. T.-M. 22 h.

★ *Choose Me*. Pour les fans du cinéaste Allan Rudolph. Avec Geneviève Bujold, Lesley Ann Warren et Keith Carradine. L'histoire d'une animatrice de la radio qui n'a jamais aimé et d'un homme au passé obscur qui vient la troubler. R.-Q. 22 h.

L'ACTUALITE BOURSIERE

MONTRÉAL ET QUÉBEC

A B

Table of stock market data for section A B, including columns for Volume, Haut, Bas, Clôt., and various stock symbols like ACDS, ADIS, AMCA, etc.

C D

Table of stock market data for section C D, including columns for Volume, Haut, Bas, Clôt., and various stock symbols like CAE, CCL, CCL, etc.

E F

Table of stock market data for section E F, including columns for Volume, Haut, Bas, Clôt., and various stock symbols like EGLE, EGLE, EGLE, etc.

G H

Table of stock market data for section G H, including columns for Volume, Haut, Bas, Clôt., and various stock symbols like GTC, GTC, GTC, etc.

I J

Table of stock market data for section I J, including columns for Volume, Haut, Bas, Clôt., and various stock symbols like IPL, IPL, IPL, etc.

K L

Table of stock market data for section K L, including columns for Volume, Haut, Bas, Clôt., and various stock symbols like KAL, KAL, KAL, etc.

M N

Table of stock market data for section M N, including columns for Volume, Haut, Bas, Clôt., and various stock symbols like M Corp, M Corp, M Corp, etc.

O P

Table of stock market data for section O P, including columns for Volume, Haut, Bas, Clôt., and various stock symbols like OE, OE, OE, etc.

Q R

Table of stock market data for section Q R, including columns for Volume, Haut, Bas, Clôt., and various stock symbols like Q-vest, Q-vest, Q-vest, etc.

S T

Table of stock market data for section S T, including columns for Volume, Haut, Bas, Clôt., and various stock symbols like SHL, SHL, SHL, etc.

Cette semaine à la bourse

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Table listing general assemblies for various companies like MAA, Datamark, Ressources Algo, etc., with columns for date, time, and location.

EXPIRATION DE BONS DE SOUSCRIPTION

Text describing the expiration of subscription warrants for Mispac Resources and Destiny Resources.

PROJET DE MODIFICATION DE LA RAISON SOCIALE ET DE FRACTIONNEMENT

Text regarding the proposed name change and split for Nic Nik Resources.

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT

Text regarding the public offer for The Albany Corporation.

RECLASSIFICATION D'ACTION

Text regarding the reclassification of shares for Valeur Weston.

RACHAT PARTIEL

Text regarding the partial buyback for Valeur Weston.

MODIFICATION DE LA RAISON SOCIALE ET RÉORGANISATION DU CAPITAL

Text regarding the name change and capital reorganization for Constat Petroleum Corporation.

NOUVELLE INSCRIPTION

Text regarding the new listing for Equi Investment.

RETRAIT DE LA COTE

Text regarding the delisting of The Groupe des Compagnies Idéal.

PROGRAMME DE VENTE OU D'ACHAT POUR LES DÉTENTEURS DE LOTS IRRÉGULIERS

Text regarding the program for irregular lots for Panatlas Energy.

NOUVELLE INSCRIPTION

Text regarding the new listing for Equi Investment.

RETRAIT DE LA COTE

Text regarding the delisting of The Groupe des Compagnies Idéal.

PROGRAMME DE VENTE OU D'ACHAT POUR LES DÉTENTEURS DE LOTS IRRÉGULIERS

Text regarding the program for irregular lots for Panatlas Energy.

NOUVELLE INSCRIPTION

Text regarding the new listing for Equi Investment.

RETRAIT DE LA COTE

Text regarding the delisting of The Groupe des Compagnies Idéal.

PROGRAMME DE VENTE OU D'ACHAT POUR LES DÉTENTEURS DE LOTS IRRÉGULIERS

Text regarding the program for irregular lots for Panatlas Energy.

NOUVELLE INSCRIPTION

Text regarding the new listing for Equi Investment.

RETRAIT DE LA COTE

Text regarding the delisting of The Groupe des Compagnies Idéal.

PROGRAMME DE VENTE OU D'ACHAT POUR LES DÉTENTEURS DE LOTS IRRÉGULIERS

Text regarding the program for irregular lots for Panatlas Energy.

NOUVELLE INSCRIPTION

Text regarding the new listing for Equi Investment.

Large advertisement for 'Coup d'oeil hebdomadaire sur le Marché' with various market indices and their values.

Advertisement for Dominion Textile Inc. with contact information and details about stock offerings.



LES FEMMES ET LE SIDA

« Je suis mieux de n'en parler à personne... »

Renée Rowan

À NEW YORK, le sida est la première cause de mortalité chez les femmes âgées de 25 à 29 ans.

Le danger est là pour les femmes et il est réel, même si la proportion des femmes atteintes du sida est beaucoup plus faible par rapport aux hommes, constate le Dr Catherine Hankins, responsable du programme régional de surveillance des MTS et du sida au Regroupement des départements de santé communautaire de Montréal.

Elle préside conjointement, avec le Dr Michel-R. Morrissette, le module sur « Le sida et l'individu » à la Ve Conférence internationale sur le sida. Ce module s'intéresse à tous les groupes sociaux, notamment aux femmes.

Le Dr Hankins poursuit actuellement deux recherches, notamment

sur les femmes toxicomanes en prison, dont 14,6 % sont séropositives, et l'autre sur tous les nouveaux-nés au Québec (anonymes et non liés aux indicateurs personnels) afin d'établir le taux d'infection par la mère relié au VIH (virus d'immuno-déficience humaine).

Au 1er mai dernier, il y avait au Canada 132 femmes atteintes du sida dont 60 % (79) au Québec. À ce nombre, il faut ajouter une trentaine d'enfants de moins de 13 ans presque tous atteints par transmission verticale de la mère à l'enfant.

La proportion des femmes atteintes du sida est assez stable au Canada (5,2 %) et dans plusieurs autres pays, sauf aux États-Unis où elle a augmenté de 25 % en un an, passant de 8 % en 1987 à 10 % en 1988, remarque le Dr Hankins. Cette proportion de femmes atteintes du sida par rapport aux hommes va de 3,5 % en Australie jusqu'à 50 % dans certains pays d'Afrique.

Apprendre que l'on est atteint du sida ou porteur du VIH est une expérience traumatisante : une fois qu'on le sait, on n'est plus la même personne, on ne vit plus de la même façon, constate Chantal Saint-Jarre, psychothérapeute qui anime, depuis janvier dernier, le premier groupe de soutien pour « femmes seulement » au Comité sida aide Montréal (CSAM). Le premier aussi au Québec, à notre connaissance.

Trois femmes ayant participé à un groupe de soutien mixte avaient demandé, dès 1987, à la psychothérapeute qui était alors animatrice bénévole, de former un groupe spécialement à leur intention. Ces femmes avaient, entre autres choses, éprouvé beaucoup de difficulté à parler librement de leur hétérosexualité à l'intérieur d'un groupe composé majoritairement d'homosexuels.

Ce n'est qu'en janvier dernier que Chantal Saint-Jarre a pu enfin répondre à leur demande. Le groupe compte actuellement 12 femmes dont cinq sont atteintes du sida et sept sont porteuses du VIH. Il s'agit d'un groupe ouvert auquel peuvent se joindre d'autres femmes, référées par leur médecin, leur CLSC, etc.

Le groupe se rencontre aux trois semaines pour un échange libre, non structuré, autour du sida et de ses multiples incidences psychosociales. « Pourquoi le dire, à qui le dire, qu'est-ce qui va m'arriver, est-ce que je vais développer la maladie si je suis porteuse du virus, c'est quoi les pratiques sexuelles possibles maintenant pour moi, c'est quoi la mort, j'ai envie de me suicider ? » : autant de questions qui sont sources d'angoisse, de stress, de culpabilité, de frustration.

« Il est important, précise la psychothérapeute, que les femmes sachent qu'il y a un lieu où elles peuvent venir parler de ce qui leur arrive et dont elles ne peuvent parler ailleurs, un lieu où elles sont acceptées, où elles peuvent partager, faire part de leurs craintes... S'il y a cinq femmes du groupe qui sont hospitalisées, comme c'est actuellement le cas, il faut en discuter. »

Il est presque impossible, dit-elle, de broser un portrait de la femme atteinte du sida ou porteuse du virus. Les femmes du groupe ont entre 24 et 55 ans; elles sont de diverses langues et cultures, de toutes les pauvretés et de toutes les richesses. Toutes ont contracté la maladie par relations sexuelles, sauf une où c'est à la suite d'une transfusion sanguine. Sur 12, 10 ont des enfants.

« Ces enfants font partie du groupe

sans y venir parce qu'ils sont nommés, parce que leurs photos circulent. Certains sont atteints de la maladie qui leur a été transmise par leur mère, d'autres sont morts. C'est extrêmement difficile à vivre, ce que l'on ne retrouve pas dans les groupes de soutien composés en majorité d'homosexuels », commente Mme Saint-Jarre. En plus de leur propre deuil, ces femmes doivent faire celui d'un enfant, d'un conjoint ou d'un ami.

Elles n'ont rien d'autre en commun que le sida. Si elles appartiennent au groupe, c'est qu'elles se sentent emmurées dans leur silence. Il y a tellement de préjugés, de tabous, de discrimination, poursuit Mme Saint-Jarre, que les femmes en général préfèrent se taire. Elles se taisent plus que les hommes. Elles sont aussi très isolées, contrairement à beaucoup d'homosexuels qui avaient une communauté de base forte.

Mme Saint-Jarre donne pour exemple le cas de cette femme divorcée, mère d'un adolescent, qui est devenue porteuse du VIH après une aventure à l'étranger. C'est classique, d'ailleurs. Sa grande difficulté, c'est le rapport à son milieu de travail et le rapport à son médecin traitant. Après lui avoir annoncé le verdict, son médecin de famille depuis des années lui a dit : « Je ne veux rien savoir, je ne traite pas de séropositives. » Même chose pour son dentiste ! Et, dans son milieu de travail (une grosse société connue), tout le monde fait des « farces plates » sur les homosexuels et le sida.

La conclusion terrible de cette femme : « Aussitôt que je le dis, je suis rejetée. Donc, je suis mieux de n'en parler à personne. » Son cas est celui de la plupart des autres dans le groupe.

Les femmes sont les bienvenues au CSAM; il faut le leur dire, insiste Chantal Saint-Jarre. Elles sont parfaitement légitimées de désirer cheminer dans un groupe d'échanges pour elles seules, un lieu où elles peuvent recevoir gratuitement un soutien confidentiel et professionnel.

« Passion rime avec prévention »

Paul Cauchon

« SAUTERIEZ-VOUS d'un avion sans parachute ? » « Les bons gars portent toujours des imperméables. » « S'aimer à en mourir ? Passion rime avec prévention. » Ce sont là quelques slogans en provenance du monde entier, qu'on peut lire dans une étonnante exposition d'affiches sur le sida présentée depuis hier au complexe Guy-Favreau.

Cette exposition, qui se tient sous les auspices de la 5e conférence internationale, offre à voir des affiches de partout dans le monde. Slogans accrocheurs, slogans humoristiques, ou slogans dramatiques, qui interpellent le passant en plein cœur. Se distinguant aussi une série d'affiches allemandes avec de sensuelles photos en noir et blanc.

En parallèle, de vieilles affiches françaises de la première

moitié du siècle, qui établissent un parallèle entre la lutte contre le sida et la lutte d'ailleurs contre la syphilis. Slogans pompeux sur fond d'images moralisatrices (« La syphilis... Paille dans l'acier de la machine humaine »), mais aussi slogans d'époque qui pourraient être utilisés aujourd'hui — « L'amour est aveugle, la syphilis ne l'est pas ».

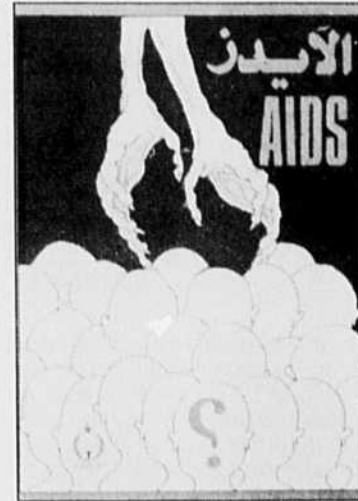
Au Complexe Desjardins, on peut voir depuis hier des dizaines de courtpointes suspendues au plafond, qui font partie de la « Courtpointe de l'espoir ».

La courtpointe (« The Names Project ») est née aux États-Unis en 1987. Chaque morceau de l'œuvre a été réalisé par les proches d'une personne décédée du sida, et tous les morceaux sont cousus les uns aux autres. Chaque morceau mesure un mètre sur deux. À Montréal, on présente environ un millier de panneaux. La courtpointe complète regroupe aujourd'hui plus de 10.000 panneaux du monde entier (sa présentation complète nécessiterait un espace grand comme 10 terrains de football).

La présentation montréalaise aura lieu jeudi soir au Vélodrome olympique, et le public pourra visiter jusqu'au dimanche suivant.

« La courtpointe, c'est un symbole physique, qu'on peut toucher, qui représente le deuil », explique Francis Bates, du CLSC-Métro, dans le centre-ouest de Montréal, un des responsables du projet. « C'est un message d'espoir, qui veut illustrer le visage humain derrière les statistiques froides. »

Comme celle-ci, au Complexe Desjardins, petite courtpointe rouge : « Benjamin, 1979-1987 ». Photos, dessins d'enfant. Un hommage à un « petit prince », signé « Mom and Dad ».



Affiche diffusée en Jordanie



La psychothérapeute Chantal Saint-Jarre (à droite), en consultation avec une malade anonyme, au CSAM.

« Le sida révèle le rapport personnel aux tabous sociaux »

Paul Cauchon

DANS une petite salle du Centre sida-aide Montréal (CSAM), entre de vieux canapés et des plantes vivaces, de grandes courtpointes sont accrochées au mur, de toutes les couleurs. On y trouve, tissés, des oiseaux, des photos, des animaux. Des cris d'amour, et des phrases sobres qui traduisent une douleur muette. Chaque morceau représente une personne, décédée du sida.

La courtpointe de Claude est magnifique. « J'y ai travaillé tellement longtemps, dit-il. C'est un travail qui m'a permis de me délivrer de cette mort, que je portais en moi depuis trois ans, sans le dire. »

Claude est porteur du virus et son ami, à qui est dédiée cette courtpointe, est mort du sida. Claude était prisonnier de sa solitude. On l'imagine, penché pendant des heures sur cette grande toile, brochant les traces de la mort qui l'habite, « défilant » cette douleur pour l'expulser hors de lui.

On peut considérer cela comme une thérapie personnelle. Et des groupes de soutien se sont graduellement développés pour faire face aux angoisses d'une maladie terrible. « Le sida révèle le rapport personnel aux tabous sociaux les plus importants — la polysexualité et la mort. Le sida est un hallucinant analyseur

de société », explique Chantal Saint-Jarre, qui anime comme psychothérapeute des groupes de soutien avec des personnes porteuses du virus et des personnes atteintes.

À 35 ans, elle constate : « Le sida, c'est le surgissement de la mort dans ma génération. » Son travail, c'est de « mettre les mots sur une souffrance indicible ».

« Lorsque la personne apprend qu'elle porte le virus VIH, dit-elle, cela correspond à un point de bascule. Il existe maintenant un avant et un après. La personne doit faire le deuil de ce qu'elle était avant. La date du diagnostic est, d'ailleurs, une date très forte, aussi forte qu'une date de naissance. Personne ne l'oublie. »

« Le porteur sain, continue-t-elle, c'est celui qui est dans la salle d'attente de la maladie. Ce pourrait être un vivant en sursis, alors que le sidéen serait un mort en sursis. »

« La réaction première au diagnostic, c'est la panique, les menaces de suicide, ajoute-t-elle. Mais un thérapeute à l'affût peut négocier la crise, par exemple en corrigeant de fausses impressions sur la maladie. Mais que peut-on dire ? On peut faire valoir qu'il ne reste plus 40 ans à vivre, mais 10 ans au plus, et que c'est peut-être le temps de se dépasser. Mais cette démarche doit venir de la personne elle-même. »

« Selon l'histoire de leur vie, certaines personnes vont immédiate-

ment engager un combat pour la survie, alors que d'autres s'en remettent aux autres et choisissent la passivité. Beaucoup, y compris ceux qui ne sont pas atteints et qui s'occupent des personnes atteintes, disent que le sida a changé leur vie, qu'ils savent maintenant où sont les vraies valeurs, l'amour, l'entraide, la solidarité humaine. Ce qui est effrayant, c'est qu'il a fallu une telle maladie pour trouver ces valeurs... »

Lourde responsabilité pour tous les groupes communautaires impliqués dans cette bataille. CSAM, le plus ancien de ces groupes au Québec, occupe environ 200 bénévoles, qui ne suffisent plus à la tâche. L'organisme gère un budget d'environ \$250.000, dont 85 % vient des gouvernements. On souhaiterait que le financement corporatif et privé représente plus de 50 % du budget (CSAM parraine, en ce sens, le concert-bénéfice de Louis Lortie du 5 juin à la Place des arts).

Dans la lutte anti-sida, les pouvoirs publics canadiens sont considérés comme tirant de la patte par rapport aux autres pays occidentaux. Les campagnes nationales sont timides et les organismes communautaires sont laissés à eux-mêmes.

« Chez les personnes atteintes, je crois que la conférence est perçue comme un moment privilégié qui peut servir à sensibiliser le public », admet Michel Saint-Laurent, directeur des communications à CSAM.

Il voulait voir New York...

Pierre Cayouette

DE NOMBREUSES personnes atteintes du sida participeront à la Ve Conférence internationale de Montréal, cette semaine.

Yvan Paradis, un Montréalais de 31 ans, sera du nombre.

Si d'autres sidéens choisissent de se taire, voire de se cacher, afin d'apprivoiser la mort en toute sérénité, Yvan Paradis, lui, a plutôt choisi de combattre. Sans scrupule, il multiplie les entrevues avec les journalistes. Il partage sa révolte sur toutes les tribunes.

Son histoire ressemble, pourtant, aux dizaines d'autres que l'on peut lire régulièrement dans les médias depuis les débuts de l'épidémie en 1981. Jeune homosexuel dans la vingtaine, avide de tout voir, de tout goûter, il se rend à New York au début des années 80. Il y séjourne deux ans. « J'étais un "observateur". J'essayais toutes les drogues. Je rencontrais des tas de gens intéressants. Je vivais pleinement. »

De la métropole américaine, il ramènera toutefois un cruel souvenir. L'été dernier, Yvan Paradis apprend qu'il est atteint du sida et qu'il a probablement été infecté à New York. « Le "safe sex", au début des années 80, cela n'était pas très connu. Dès que les messages sur l'utilisation du condom ont débuté, j'ai commencé à utiliser les condoms. J'ai appris qu'il était trop tard », dit-il.

Évidemment, cette nouvelle bouleverse son existence. Inscrit à l'université McGill en physique, il doit sitôt renoncer à la vie universitaire.

Il est plutôt hospitalisé, dès l'été dernier. « Un médecin me disait : "Prépare-toi à mourir", tandis qu'un interne me disait : "Il ne faut pas que tu meures". J'étais perdu à l'hôpital », raconte-t-il.

À sa sortie, il entame alors un premier combat pour obtenir l'aide sociale. On lui refuse, dit-il, parce qu'il est étudiant. Il obtient finalement gain de cause, après une longue lutte. « Surtout, il n'a pas fallu que je me fie au Comité sida-aide Montréal », dit-il avec amertume.

Aujourd'hui, il vit pauvrement dans une maison de chambres et ne dispose que d'un peu plus de \$400 par mois. « Si je vivais à Toronto, je recevrais au moins \$200 de plus par mois », affirme-t-il.

Avide de toutes les publications scientifiques sur le sida, il apprend que la Pentamidine, un médicament, donne des résultats encourageants. Yvan Paradis se précipite alors chez son médecin. Il apprend qu'il ne peut faire partie du groupe de patients qui expérimentent le médicament. Du moins, on ne peut lui garantir qu'il ne fera pas partie du groupe « placebo ».

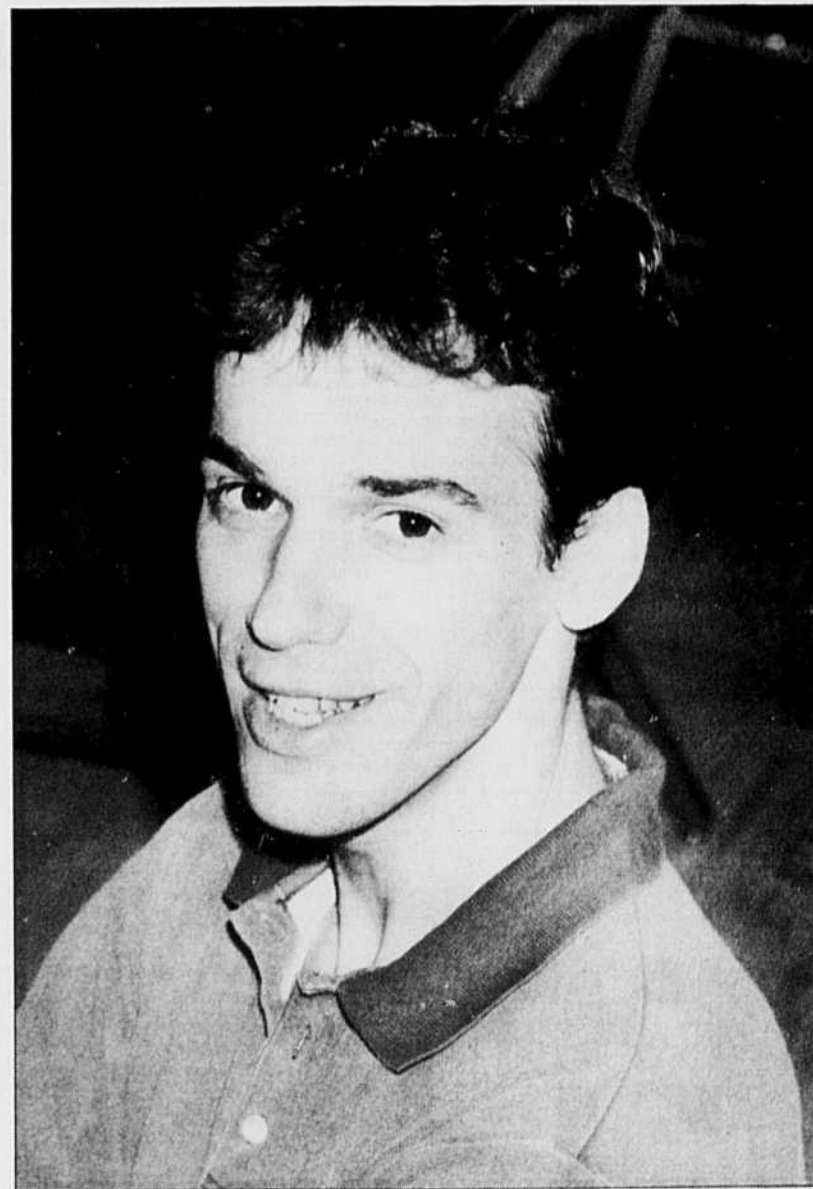
Désireux d'épuiser « le champ du possible », il fait appel à Me Charles Campbell, de Toronto. Avocat bien connu pour son engagement en faveur des sidéens, ce dernier représente l'organisation torontoise AIDS Action Now ! et menace d'invoquer la charte canadienne des droits pour que les patients qui en expriment le désir puissent faire l'essai de la Pentamidine.

Yvan Paradis obtient finalement gain de cause, sans que des poursuites soient intentées contre le ministre canadien de la Santé et du Bien-

Être social.

Il mise beaucoup sur ce médicament et, surtout, refuse de capituler devant la maladie. « La mort ? J'es-

saie de ne pas y penser. C'est quand on veut trop l'apprivoiser qu'elle se présente parfois », dit-il avec un sourire timide.



Yvan Paradis : « Si je vivais à Toronto, je recevrais au moins \$200 de plus par mois... »

EN BREF...

Condition féminine et sida

LE CENTRE de coopération internationale en santé et développement veut profiter de la Ve Conférence internationale sur le sida pour créer des solidarités et des collaborations face à la situation des femmes des pays africains où la maladie atteint les femmes autant que les hommes et où de nombreuses femmes transmettent la maladie à leurs nouveaux-nés. Conséquemment, le centre a réservé un petit salon à l'hôtel Méridien où, de 9 h à 20 h, pendant toute la durée de la conférence, une personne sera sur place pour recueillir les coordonnées des personnes, associations et groupes concernés par la problématique de la condition féminine et du sida, possédant une expertise sur le sujet ou souhaitant en développer une. Ce lieu a aussi pour but de faciliter les échanges et les rencontres entre les personnes désireuses de partager leurs intérêts, d'amorcer des contacts. Le centre veillera aussi à diffuser les documents pertinents qui pourraient lui être transmis en quantité suffisante, ne pouvant lui-même en assumer la photocopie.

Un congrès sans fumée

CONSCIENTS des menaces potentielles que représente le tabac pour la santé générale des individus, les organisateurs de la conférence ont décrété le Palais des congrès « espace sans fumée ». Partout, dans les salles de conférences, dans les corridors, dans les espaces d'accueil, et même dans la sacro-sainte salle de presse, où la boucane fait habituellement partie de la panoplie habituelle du journaliste, des signaux indiquent qu'il est formellement interdit de fumer !



Permanents et bénévoles en réunion au Comité sida-aide Montréal (CSAM).

PHOTO JACQUES GRENIER

SPORTS

INTERNATIONAUX DE ROLAND-GARROS

Sabatini et Agassi battus au 7e jour

Christian Collin de l'Agence France-Presse

PARIS — L'Américain André Agassi et l'Argentine Gabriela Sabatini, deux jeunes qui symbolisent le renouveau du tennis mondial, ont été les grandes victimes de la septième journée des championnats internationaux de France de tennis, hier, au stade Roland-Garros, à Paris, sous un ciel incertain.

Agassi, tête de série numéro 5, s'est incliné en quatre sets devant son compatriote Jim Courier, 18 ans, sur le court numéro un, dans un match de troisième manche qui avait été interrompu, la veille, à cause de la nuit. Dominé 24 heures plus tôt par la puissance de son rival et ami (ils s'entraînent dans le même club avec Nick Bollettieri), Agassi a été incapable de trouver la faille dans le jeu de son adversaire. Courier rencontrera en huitièmes de finale le Soviétique Andreï Chesnokov.

Révélation de l'an dernier, Agassi, demi-finaliste à Paris, a ainsi confirmé son début d'année médiocre. L'Américain, si brillant en 1988, n'a pas encore obtenu en 1989 un bon résultat.

« Je ne peux pas être plus heureux », a pour sa part déclaré Courier, ajoutant : « J'ai regretté la veille que le match ait été arrêté. J'ai eu peur de perdre mon ascendant ».

Sur ce même court numéro un, l'Allemand de l'Ouest Boris Becker (no 2) a réussi à arracher sa qualification pour les quarts de finale. Mais il a beaucoup souffert devant l'excellet relanceur argentin Guillermo Perez-Roldan (no 16) au cours d'un match superbe, sans aucun doute le plus fort en émotion depuis le début du tournoi.

Les deux joueurs se sont, en effet,

livrés une lutte de toute beauté. Notamment dans un cinquième set fébrile, au cours duquel Perez-Roldan a mené 4-1 avant d'avoir dans sa raquette au 10e jeu une balle de match qu'il n'a pas su exploiter. Variatif fort bien le jeu et conservant son calme, Becker a ensuite redressé avec brio la situation pour conclure après 4 heures et 22 minutes de match.

Becker affrontera en quarts de finale l'Américain Jay Berger, 28e mondial, qui a eu raison, sur le court central du Français Thierry Tulasne (184e mondial) en quatre sets. Épuisé physiquement, ce dernier, après avoir enlevé le set initial, a complètement craqué. « J'étais blessé aux adducteurs. J'avais mal partout. J'ai trop joué ces derniers jours », devait-il déclarer.

En simple dames, Sabatini, trois fois demi-finaliste à Paris au cours des quatre dernières années, a lourdement échoué en huitièmes de finale contre l'Américaine Mary Joe Fernandez (no 15), sa meilleure amie sur le circuit. L'Argentine avait déjà reçu, au match précédent, un sérieux avertissement de la part de l'Australienne Nicole Provis tout en

réussissant à s'en sortir. Cette fois, la cadence de Fernandez (17 ans) lui a été fatale, l'Américaine confirmant ses trois succès sur Sabatini au cours des trois derniers matches.

« J'étais trop nerveuse, a révélé l'Argentine. J'ai été victime de la pression que l'on ressent quand on doit absolument gagner. Je n'ai pas bien frappé la balle. En fait, je n'ai rien fait de très bien ».

La septième favorite, Arantxa Sanchez, d'Espagne, et la jeune sensation Yougoslave, Monica Seles, 15 ans, ont également accédé aux quarts de finale chez les dames.

L'élimination de Sabatini devrait rendre la tâche plus aisée à l'Allemande de l'Ouest Steffi Graf pour la conquête d'un troisième titre consécutif. Mais si sa grande rivale est éliminée du tournoi, Graf, victorieuse hier de l'Italienne Sylvia La Fratta (173e mondiale), va trouver sur sa route l'Espagnole Conchita Martínez et éventuellement la Yougoslave Seles, la révélation de l'année. Deux joueuses dont les progrès et la confiance ont été impressionnants depuis le début du tournoi.



Déjà éprouvée au tour précédent par l'Australienne Nicole Provis, l'Argentine Gabriela Sabatini a perdu le souffle hier contre l'Américaine Mary Joe Fernandez.

Helen Kelesi passe aux quarts

PARIS (PC) — La Canadienne Helen Kelesi a accédé aux quarts de finale des Internationaux de tennis de France pour la deuxième année consécutive, hier, en éliminant l'Américaine Ann Grossman en deux sets de 6-1 et 6-2. Mais contrairement à l'an passé celle qu'on surnomme l'« Ouragan Helen » ne croisera pas le fer avec l'Argentine Gabriela Sabatini.

Sabatini, la deuxième favorite, s'est inclinée devant l'Américaine Mary Joe Fernandez, 6-4, 6-4.

La rencontre Kelesi-Sabatini l'an dernier avait été marquée par des décisions contestées des juges et l'Argentine avait finalement prévalu en trois sets.

« Tout le monde parlait d'un match revanche, a déclaré Kelesi, qui est classée 10e. On me parlait constamment du match de l'an dernier.

« Maintenant les dés sont jetés : il n'y aura pas une autre confrontation ».

Quant à Grossman, elle a déclaré que Kelesi avait joué un bon match et qu'elle n'avait presque pas commis d'erreurs.

« Je n'ai jamais réussi à prendre l'avantage, a-t-elle dit. J'ai précipité mes gestes et j'ai tenté d'en faire trop en même temps ».

Kelesi pour sa part semblait soulagée.

« J'ai connu un match difficile pour accéder à la quatrième ronde et je suis bien contente d'avoir été épargnée aujourd'hui (hier). Je m'attendais à plus d'opposition, mais j'ai vraiment bien joué. J'ai dominé en puissance. Mes coups étaient précis et forts et je me sentais en confiance ».

Les vedettes du tennis mondial ont l'habitude de se rendre au stade Roland-Garros dans des voitures mises à leur disposition par l'organisation. Sauf en cas d'embouteillages. Se trouvant dans l'incapacité de rallier le stade en voiture, le Suédois Stefan Edberg a tout simplement pris le métro. Loin de le traumatiser, l'expérience a plutôt amusé le numéro trois mondial et c'est bien volontiers qu'il s'est prêté au rituel des autographes.

ASSISTANCE Journée record

PARIS (AFP) — Un nombre record de 27.987 spectateurs ont assisté, hier, à la septième journée des Internationaux de France. Un record pour le premier dimanche de la quinzaine de la battue. L'ancien record remontait à l'année 1987, avec 27.784 spectateurs.

Au total, ce sont 192.115 spectateurs qui ont assisté aux rencontres de la première semaine, soit 2.791 de plus que l'an dernier. On reste encore loin de 1987, l'année record où 5.429 spectateurs de plus s'étaient pressés autour des courts lors de la première semaine.

TOUR CYCLISTE D'ITALIE Fignon conserve le maillot rose

Jean Montois de l'Agence France-Presse

TRENTE, Italie — À une semaine de l'arrivée du Tour d'Italie, le Français Laurent Fignon a gardé le commandement après la 15e étape divisée, hier à Trente, en deux secteurs gagnés par le Néerlandais Jean-Paul Van Poppel et le Polonais Lech Piasecki.

Dans la ville du champion italien Francesco Moser, son rival heureux en 1984, Fignon a promené le maillot rose gagné la veille, dans l'hiver des Dolomites. Il a laissé les sprinteurs se disputer la victoire d'étape. A Van Poppel, facile vainqueur le matin au terme du premier secteur de 131 kilomètres entre Corvara et Trente, a succédé le Polonais Lech Piasecki, le plus rapide d'un groupe de sept échappés, l'après-midi, après les 8,2

km d'un circuit urbain.

Fignon, sûr de lui, s'est contenté de rester dans le peloton et d'éviter la chute, instruit par le malheur survenu à son coéquipier, le Français Vincent Barteau, tombé le matin peu après le départ, dans le Passo di Gardena, sous des averses de neige, et blessé au genou droit.

Le Parisien a surveillé ses deux principaux adversaires, l'Italien Flavio Giupponi (deuxième à 1:50) et surtout l'Américain Andrew Hampsten (troisième à 2:31), qui ont respecté la trêve après deux très dures journées en haute montagne.

Chacun a éprouvé en effet le besoin de souffler, à la veille de la dernière étape de haute montagne, peut-être la plus effrayante. Car se profile sur le Giro l'ombre sinistre de Gavia, où le Tour d'Italie rencontra l'an passé des conditions d'apocalypse dans un décor de bout du monde. A

2.621 mètres d'altitude.

Francesco Moser, conseiller désormais à la direction du Giro, a insisté pour revenir sur cette extraordinaire montagne. Les quatre derniers kilomètres couverts de terre, comme dans les années 50, précèdent une descente très glissante en cas de mauvais temps. La vitesse maximale autorisée pour les voitures est limitée à 10 km/h... Et l'arrivée, cette fois, sera jugée au pied de la descente, à Santa Caterina Valfurva, après 205 kilomètres de course, et non à Bormio, quelques kilomètres plus loin.

Cette perspective ne rassurera pas Cyrille Guimard, le directeur sportif de Fignon. Car si l'ancien double vainqueur du Tour de France impressionne par sa sérénité et sa force actuelle, il reste à la merci d'une brutale défaillance, l'exemple du Néerlandais Eric Breukink — terrassé samedi par la faim et le froid.

AVIS PUBLICS

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-02-01558-890 COUR PROVINCIALE PRÉSENT PROTONOTAIRE ADJOINT VILLE DE MONTRÉAL, Partie demanderesse ENTREPRISES ALAIN CHAMPOUX INC., Partie défenderesse ASSIGNATION ORDRE est donné à ENTREPRISES ALAIN CHAMPOUX INC. de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 rue Notre-Dame, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR. Une copie du bref d'assignation a été remise au greffe à l'intention de ENTREPRISES ALAIN CHAMPOUX INC. Lieu: Montréal Date: 1er juin 1989 MICHEL MARTIN, P.a.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-02-01574-896 COUR DU QUÉBEC PRÉSENT PROTONOTAIRE ADJOINT COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL, Partie demanderesse LUMIÈRES C M B INC., Partie défenderesse ASSIGNATION ORDRE est donné à LUMIÈRES C M B INC. de comparaître au greffe de cette cour situé au 10 rue St-Antoine, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR. Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis articles 119.1 cpc a été remise au greffe à l'intention de LUMIÈRES C M B INC. Lieu: Montréal Date: 1er juin 1989 MICHEL MARTIN, P.a.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-02-01628-899 COUR PROVINCIALE CHAMBRE CIVILE PRÉSENT PROTONOTAIRE ADJOINT COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC, Demanderesse FONDATION JOSEPH QUELLET INC., Défenderesse ASSIGNATION ORDRE est donné à FONDATION JOSEPH QUELLET INC. de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 rue Notre-Dame, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été remise au greffe à l'intention de FONDATION JOSEPH QUELLET INC. Lieu: Montréal Date: 11 mai 1989 MICHEL MARTIN, P.a.

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM JEAN KHALIL Premiers avis que JEAN KHALIL, domicilié au 9242 Waverly, Montréal s'adressera au Ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de JEAN KHOURY. Ce changement affectera aussi Pierre Khalil fils de Jean Khalil, Montréal, le 17 mai 1989. Pierre Paquin, Avocat, Procureur de Jean Khalil. CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-04-001574-897 COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT PROTONOTAIRE ADJOINT MONIQUE TURNER, Partie demanderesse MICHEL BENOIT, Partie défenderesse ASSIGNATION ORDRE est donné à MICHEL BENOIT de comparaître au greffe de cette cour situé au 10 rue St-Antoine, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR. Une copie de l'action en déchéance de l'autorité parentale a été remise au greffe à l'intention de MICHEL BENOIT. Lieu: Montréal Date: 26 mai 1989 RONALD CHASSÉ, P.a.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-02-01511-896 COUR PROVINCIALE PRÉSENT PROTONOTAIRE ADJOINT VILLE DE MONTRÉAL, Partie demanderesse LES IMMEUBLES FLIPPER INC., Partie défenderesse et 15175 CANADA INC. et FILOMENA ALATI, LE RÉGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE MONTRÉAL, Mise-en-cause ASSIGNATION ORDRE est donné à LES IMMEUBLES FLIPPER INC. ET FILOMENA ALATI de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 rue Notre-Dame, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR. Une copie du bref d'assignation a été remise au greffe à l'intention de LES IMMEUBLES FLIPPER INC. ET FILOMENA ALATI. Lieu: Montréal Date: 1er juin 1989 MICHEL MARTIN, P.a.

AVIS AVIS est par les présentes donné que le 26ième jour de janvier 1984, sous le numéro 3439175, il a été enregistré au Bureau d'enregistrement pour la division d'enregistrement de Montréal un contrat de vente, cession et transport par LES CRÉATIONS DOUBLE T LÉE, à la Banque de Nouvelle-Écosse, une banque canadienne à charte de l'université des créances et comptes de livres, actuels ou futurs de ladite. Cet avis est donné conformément aux dispositions de l'Article 1571(d) du Code Civil de la Province de Québec. Ce 1er juin, 1989. BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE. AVIS AVIS est par les présentes donné que le 26ième jour de janvier 1984, sous le numéro 3439175, il a été enregistré au Bureau d'enregistrement pour la division d'enregistrement de Montréal un contrat de vente, cession et transport par LES CRÉATIONS DOUBLE T LÉE, à la Banque de Nouvelle-Écosse, une banque canadienne à charte de l'université des créances et comptes de livres, actuels ou futurs de ladite. Cet avis est donné conformément aux dispositions de l'Article 1571(d) du Code Civil de la Province de Québec. Ce 1er juin, 1989. BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE.

AVIS PUBLICS POUR VOS RÉSERVATIONS COMMUNIQUEZ AVEC PIERRETTE ROUSSEAU OU SYLVIE LAPORTE AU 286-1200 HEURE DE TOMBÉE: 15h30 POUR PUBLICATION 2 JOURS PLUS TARD

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-12-19740-893 COUR SUPÉRIEURE CHAMBRE DE LA FAMILLE PRÉSENT PROTONOTAIRE ADJOINT PAUL-ÉMILE RAINVILLE, Partie demanderesse DAME EVA GIROUX, Partie défenderesse ASSIGNATION ORDRE est donné à EVA GIROUX de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 rue Notre-Dame, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR. Une copie de la demande en divorce a été remise au greffe à l'intention de DAME EVA GIROUX. Lieu: Montréal Date: 31 mai 1989 MICHEL MARTIN, P.a.

Hydro-Québec APPELS D'OFFRES pour 14 h heure locale CTL.93075.F le mardi 20 juin 1989 CTB.94906.A le mardi 27 juin 1989 Poste Hertel Comté de Laprairie INSTALLATION ÉLECTRIQUE ET TRAVAUX CONNEXES DE GENIE CIVIL (ADDITION 1989) Admissibilité: Place d'affaires au Québec Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec Garantie de soumission: 20 000 \$ Garantie de soumission: 20 000 \$ Prix du document: 25 \$ Prix du document: 25 \$

LES MOTS CROISÉS

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

- Horizontalement 1—De la Scandinavie. 2—Un sens. — Insecte vivant sur les plantes aquatiques. 3—Arbre aux fleurs sans pétales. — Construction qui permet de traverser un cours d'eau. 4—Élie. 5—Rhénium. — Tantale. — Être dans l'incertitude. 6—Désert de dunes. — À moi. — De la Grèce. 7—Une catégorie d'anges. — Rongeur nuisible. 8—Marque l'alternative. — Fait usage. — Brome. 9—Le monde entier. — Argot espagnol. 10—Tunage. — Mille-pattes. — Eminence. 11—Ver marin. 12—Chasteté. — Hiron-delle de mer. 4—Défaut d'existence. — Petit toit en saillie pour garantir de la pluie. 5—Étendue de terre labourable. — Possédé. 6—Opinion. — Troubler. 7—Enlacement serré fait avec un ruban. — Sorties. 8—Année. — Mauvaise humeur. — Couchette. 9—Gaz formé par un liquide évaporé. — Abandonne. 10—Prêter l'oreille. — Erburium. 11—Qui ne peut être coupé. 12—Célébrer. — Colonne d'eau.

- Verticalement 1—Convulsion. 2—Sangle pour tenir le harnais du cheval. — Gros nuage épais. 3—Adore. — Musée du porc. Solution de samedi 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 PHRAGMITE TE ROUMAIN VAN EVIL VRAI C SERTE AGRÈC BR TTERATION LILAS TOI STALMA ERSE HILLOIRE TIGRION NEUF LIBEREM IF CÉLÉRI ICONE TRENÉE ROUET

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-02-01597-892 COUR PROVINCIALE PRÉSENT PROTONOTAIRE ADJOINT VILLE DE MONTRÉAL, Partie demanderesse NICOLE PAULINE BOUTIN, Partie défenderesse et LORRAINE TESSIER, LE RÉGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE MONTRÉAL, Mise-en-cause ASSIGNATION ORDRE est donné à NICOLE PAULINE BOUTIN de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 rue Notre-Dame, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR. Une copie du bref d'assignation a été remise au greffe à l'intention de NICOLE PAULINE BOUTIN. Lieu: Montréal Date: 1er juin 1989 MICHEL MARTIN, P.a.

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE R. GAUTHIER, chauffeur domicilié et résidant au 3585 rue Bélair, apt. 109 à Montréal, Québec H2A 2B3. AVIS est donné que R. GAUTHIER a fait cession de ses biens le 30 mai 1989 et que la 1ère assemblée des créanciers sera tenue le 22 juin 1989 à 9h30 au bureau du Syndic, 50 Place Crémazie ouest, suite 422, Montréal, Québec H2P 2T1. Montréal, ce 5ème jour de juin 1989. JEAN FORTIN ET ASSOCIÉS INC. Syndic, 50, Place Crémazie, #422 Montréal, Québec H2P 2T1 Tél.: (514) 382-3260

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-02-01574-892 COUR PROVINCIALE PRÉSENT PROTONOTAIRE ADJOINT VILLE DE MONTRÉAL, Partie demanderesse LES SERVICES IMMOBILIERS RAM LTEE, Partie défenderesse et GILLES EMOND ET THÉRÈSE VEZINA, LE RÉGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE MONTRÉAL, Mise-en-cause ASSIGNATION ORDRE est donné à LES SERVICES IMMOBILIERS RAM LTEE de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 rue Notre-Dame, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR. Une copie du bref d'assignation a été remise au greffe à l'intention de LES SERVICES IMMOBILIERS RAM LTEE. Lieu: Montréal Date: 1er juin 1989 MICHEL MARTIN, P.a.

WESTMOUNT APPEL D'OFFRES Le bureau du greffier de la ville, situé au 4333, rue Sherbrooke Ouest, Westmount, Québec, recevra des soumissions jusqu'à midi (12h00) le lundi 19 juin 1989, lesquelles seront ouvertes publiquement le même jour à 12h15, pour ce qui suit: RECONSTRUCTION DE TROTTOIRS ET CHAUSSEES ET POSE D'UN REVÊTEMENT BITUMEUX DANS LAVILLE DE WESTMOUNT Les cahiers de charges pourront être obtenus au Bureau du Directeur des Travaux Publics et Ingénieur de la Ville, 4333, rue Sherbrooke ouest, Westmount, Québec, à compter du lundi 5 juin 1989. Un montant de vingt dollars (20,00\$) non-remboursable sera exigible pour chaque exemplaire du cahier des charges. La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues. Robert C. Wilkins Greffier de la Ville

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-02-01511-896 COUR PROVINCIALE PRÉSENT PROTONOTAIRE ADJOINT VILLE DE MONTRÉAL, Partie demanderesse LES IMMEUBLES FLIPPER INC., Partie défenderesse et 15175 CANADA INC. et FILOMENA ALATI, LE RÉGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE MONTRÉAL, Mise-en-cause ASSIGNATION ORDRE est donné à LES IMMEUBLES FLIPPER INC. ET FILOMENA ALATI de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 rue Notre-Dame, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR. Une copie du bref d'assignation a été remise au greffe à l'intention de LES IMMEUBLES FLIPPER INC. ET FILOMENA ALATI. Lieu: Montréal Date: 1er juin 1989 MICHEL MARTIN, P.a.

Ville de Montréal SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS APPELS D'OFFRES Des soumissions seront reçues, avant l'heure de midi aux dates ci-dessous énoncées, au Bureau du greffier de la Ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, bureau 15, Montréal H2Y 1C6, pour: SOUMISSION(S) DATE D'OUVREURE 7505 Reconstruction d'un égout combiné et d'une conduite d'eau secondaire (Groupe 27 — rue St-André et rue St-Paul) 14 juin 1989 7506 Construction d'un pavage, d'un trottoir et de conduite souterraine pour éclairage, côté sud (boulevard Perras) 14 juin 1989 7507 Construction de pavage de trottoirs et de conduites souterraines pour éclairage (Groupe 28 — rue Desmarquette et place Joseph-N-Drapeau) 14 juin 1989 7508 Reconstruction de trottoirs (avenue d'Orléans) 14 juin 1989 7509 Reconstruction de pavages et de trottoirs (rue Sainte-Famille) 14 juin 1989 Les personnes intéressées peuvent se procurer, les documents relatifs à ces appels d'offres en s'adressant, à compter du 5 juin 1989, module voirie et circulation, Division ingénierie municipale, au 700, rue Saint-Antoine Est, bureau 1,440, contre un dépôt non remboursable de 35,00\$, (soumission simple) ou de 55 \$ (soumission groupe), en argent comptant ou chèque visé à l'ordre du Directeur des finances de la Ville de Montréal. Informations: 872-2223. Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à cette fin dans une enveloppe clairement identifiée fournie par la Ville à cet effet. Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement, dans le hall d'honneur de l'Hôtel-de-Ville, immédiatement après l'expiration du délai pour leur présentation. La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelconque nature que ce soit envers les soumissionnaires. Hôtel de Ville, Montréal, le 1er juin 1989 Le greffier de la Ville LÉON LABERGE

CTC.93012.A le mardi 27 juin 1989 Territoire de la Baie James Projet Radisson-Nicolas Des Cantons Section Radisson - 49e parallèle Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec Garantie de soumission: 50 000 \$ Prix du document: 25 \$ CTC.93059.A le mardi 27 juin 1989 REMPLACEMENT DU CÂBLE DE GARDE PAR DEUX (2) CÂBLES DE RETOUR MÉTALLIQUE SUR LA LIGNE À 450 kV c.c. DES CANTONS - NOUVELLE-ANGLÈTTERRE SECTION: DES CANTONS - POINT "S" Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec Garantie de soumission: 60 000 \$ Prix du document: 25 \$

HYDRO-QUÉBEC GROUPE ÉQUIPEMENT Direction Approvisionnement et Services Service Achats et Contrats 855, rue St-Catherine est 3e étage Montréal (Québec) H2L 4P5 Pour renseignements: (514) 289-5903 Le montant de 25 \$ est NON REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de chèque ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec. La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé ou de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance. Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus haut sont admises à soumissionner. L'intéressé à soumissionner doit fournir son numéro de téléphone, de télex et/ou de télécopie (fax) lors de sa demande de document d'appel d'offres. Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission. Le chef de service, Achats et Contrats Jean-Yves Bureau

SPORTS

LE SÉJOUR À L'ÉTRANGER SE TERMINE PAR UN GAIN DE 7-4 SUR PHILADELPHIE 9 victoires en 12 matchs, les Expos font rêver...

Richard Milo
de la Presse Canadienne

PHILADELPHIE — Quand le géant Buck Rodgers mariera-t-il ses trois autres filles ? Il en a marié une (Jill) à San Diego et les Expos ont réalisé le meilleur voyage de leur histoire. Ils ont gagné neuf de leurs 12 dernières rencontres.

Ils l'ont emporté 7-4 hier contre les Phillies devant 30,926 personnes pour balayer la série de trois matches à Philadelphie.

Leur dossier est de 30-25 et ils reviennent à Montréal avec un nouveau gaucher que l'on compare à Steve Carlton : Mark Langston.

« Disons qu'il n'y aura pas d'autre mariage cette saison, a répondu Buck Rodgers. Je souhaite que les prochaines célébrations aient lieu en octobre... à l'occasion du championnat.

« Quand j'ai quitté Montréal, je ne m'attendais sûrement pas à remporter neuf victoires. J'aurais été satisfait d'une fiche de 7-5. Nous sommes de retour dans la course et c'est là que nous voulons être. »

Ces temps-ci, les Expos l'emportent à coups de ballons-sacrifice et tous les joueurs contribuent. Le réservistes ont compté cinq points et produit six hier.

Wallace Johnson a brisé l'égalité à l'aide d'un ballon sacrifice — le neuvième des Expos lors du voyage.

« Ce fut la journée des réservistes. Fitz (Mike Fitzgerald) a également obtenu deux doubles d'un point. Il en a réussi quatre d'affilée en deux jours. »

Dennis Martinez (5-1) a remporté la victoire. Il a donné ses quatre points sur des circuits de Samuel, Von Hayes et Dwayne Murphy, un coup de deux points.

En sept manches et un tiers, il a alloué 10 coups sûrs mais il a été bien appuyé par une attaque de 11.

« Je crois que nous avons la meilleure équipe dans l'Est. Nous avons ce qu'il faut pour remporter le titre de la division et j'aime l'attitude des gars. Ils sont discrets dans la victoire. Ils ne s'emportent pas », a dit Dennis.

Otis Nixon a couronné une poussée de cinq points avec un double de trois points, à la huitième. Rex Huder a réussi un circuit en solo.

La défaite est allée à Don Carman (1-9) — sa neuvième de suite. Il n'a pas été aidé par une erreur de Dickie Thon mais les Phillies n'ont pas leur pareil pour trouver un moyen de perdre.

Andy McGaffigan a protégé sa deuxième victoire.

« Quel beau voyage. Buck Rodgers ne se souvient pas d'un aussi bon voyage depuis qu'il est à la barre des Expos. L'équipe a obtenu Mark Langston et remporté six victoires en Californie. » Nous avons déjà eu un voyage de 7-2 sur la côte Ouest en 1987. Je ne me rappelle cependant pas d'avoir connu un aussi bon voyage. Nous avons réglé plein de choses. Il ne reste que la relève à solutionner. Notre jeu défensif a été excellent et les lanceurs parlants ont brillé. L'an passé, les Expos s'étaient sortis de la course en subissant neuf défaites d'affilée à leur deuxième voyage sur la côte Ouest. Ils avaient

été balayés à San Diego et Los Angeles. A noter que deux des lanceurs perdants en début de voyage ont quitté l'équipe. Brian Holman a perdu le premier match contre les Giants, 4-2, et il a été échangé aux Mariners. Mark Gardner a perdu 5-0 contre les Padres, le jour où Buck Rodgers assistait au mariage de sa fille. Il a été cédé à Indianapolis. En relève, Tim Burke est (encore) le seul qui a bien fait. Depuis le 9 mai, il a une fiche de 1-0 et une mpm de 0.61

à ses 11 dernières présences.

Les Expos choisissent au 10e rang lors du repêchage de juin des joueurs amateurs qui se déroulent à New York à compter d'aujourd'hui au moyen d'un appel-conférence. Le directeur du dépistage, Gary Hughes, choisira depuis son bureau de Lantana, en Floride. David Dombrowski et Bill Stoneman sont allés en Floride pour participer aux meetings de dépistage.

EXPOS		HIER		PHILLIES		4		
pb	p	cs	pp	pb	p	cs	pp	
DMrtz cc	2	0	1	0	Herr 2b	5	0	1
ONixon cc	2	0	1	0	Ready 3b	4	0	1
WJhnsn 1b	4	0	1	1	VHayes 1b	4	1	1
Aldrete cd	2	0	0	0	Kruk cg	4	0	1
Hudler cd	3	1	1	1	Samuel cc	4	2	2
Raines cg	3	0	0	0	DWmry cd	4	1	2
Wallach 3b	5	1	1	0	Thon oc	3	0	0
Foley 2b	1	0	1	0	Parrett 1	0	0	0
DGarcia 2b	2	2	0	0	Ryol fs	1	0	0
Pevy r	2	0	1	0	GAHarris l	0	0	0
Fitzgerld r	2	2	2	2	Lake r	2	0	1
Owen ac	3	1	2	0	Ford fs	1	0	1
McMrtz l	3	0	0	0	Daulton r	0	0	0
McGffgn l	0	0	0	0	Younis l	1	0	0
					Carman l	1	0	0
					Jellz ac	1	0	0
Totaux	34	7	11	7	Totaux	35	4	10

EXPOS		SAMEDI		PHILLIES		5		
pb	p	cs	pp	pb	p	cs	pp	
ONixon cc	5	0	1	0	Herr 2b	5	1	0
DGarcia 2b	5	1	3	1	Ready 3b	4	1	0
Galarrg 1b	4	1	1	2	VHayes cd	4	2	2
Raines cg	5	1	1	0	Samuel cc	5	0	3
Brooks cd	4	1	2	1	Kruk cg	3	0	1
DMrtz cd	1	0	1	0	Jordan 1b	3	0	0
Wallach 3b	5	2	2	0	Daulton r	5	0	2
Fitzgerld r	4	0	2	2	Jellz ac	2	1	0
Owen ac	4	0	1	1	McWills l	2	0	0
KGross l	3	1	0	0	DWmry fs	1	0	0
Hesketh l	0	0	0	0	MMaddux l	0	0	0
Burke l	0	0	0	0	GAHarris l	0	0	0
					Ford fs	1	0	0
Totaux	40	7	14	7	Totaux	35	5	8



Après une course folle vers le premier coussin, Wallace Johnson retire Randy Ready à la troisième manche.

GRAND PRIX DE PHOENIX

Prost reprend la tête du championnat de F-1

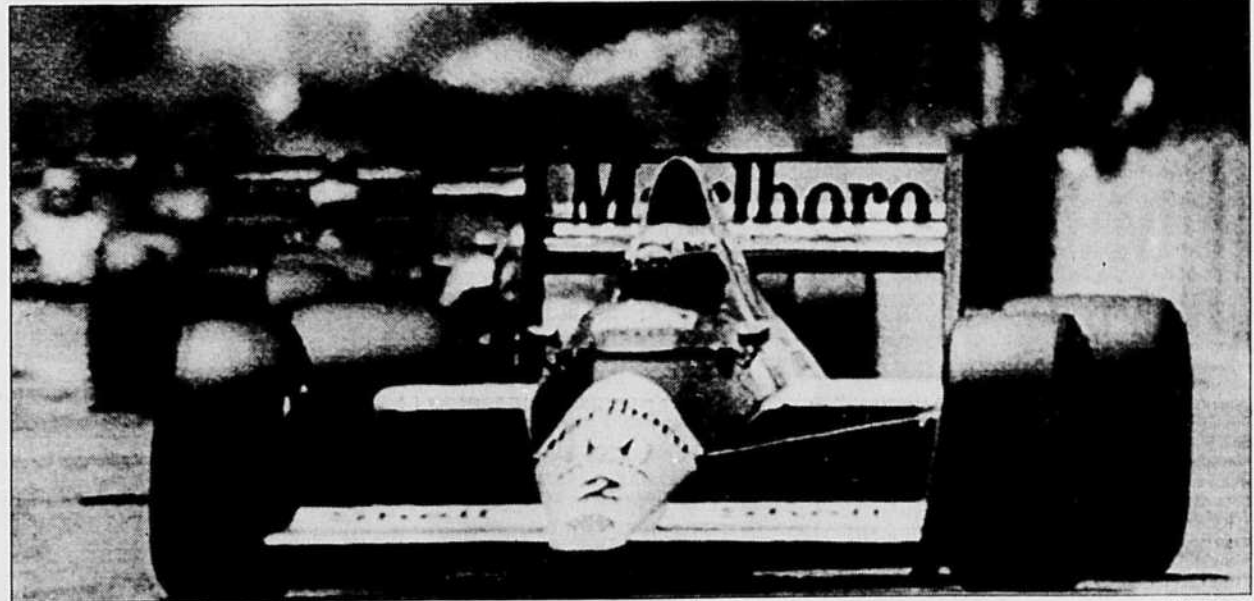
PHOENIX, Arizona (Reuter) — Le Français Alain Prost a renoué hier avec la victoire en remportant le Grand Prix des États-Unis sur le circuit urbain de Phoenix et reprend du même coup la tête du classement du championnat du monde de Formule 1.

Le Brésilien Ayrton Senna, qui a dominé tout le début de la saison et avait démarré en pole-position, a été victime de problèmes électriques au 34e des 75 tours prévus. Il menait alors la course devant Prost.

Celui-ci, qui disposait alors déjà de plus de 40 secondes d'avance sur ses rivaux, n'a pas eu à forcer la cadence pour s'imposer et remporter sa première victoire de la saison. Il a bouclé les 284,846 km du parcours en deux heures, une minute et 33,133 secondes, soit une vitesse moyenne de 140,604 kmh.

Les conditions particulièrement éprouvantes de la course, disputée par une température d'environ 38 degrés Celsius, ont provoqué des abandons en cascade. Derrière Prost, huit pilotes à peine ont franchi la ligne d'arrivée. L'Italien Riccardo Patrese, sur Williams à moteur Renault, s'est classé deuxième, devant l'Américain Eddie Cheever, sur Arrows, et l'Allemand de l'Ouest Christian Danner, sur Rial.

Le Britannique Johnny Herbert a



Le Français Alain Prost dans un des nombreux virages du circuit de ville de Phoenix.

terminé cinquième sur Benetton, devant le Belge Thierry Boutsen, qui pilotait la deuxième Williams.

Sa victoire, la première en huit courses, procure à Prost un total de 29 points et le place en tête du classement du championnat du monde des pilotes, avec deux points d'a-

vance sur son rival et coéquipier chez McLaren Ayrton Senna. Le Français n'avait plus remporté d'épreuve depuis le Grand Prix d'Espagne, l'année dernière.

« Cette victoire, a-t-il dit après l'épreuve, ne changera pas ma décision — quand je la prendrai — à pro-

pos de mon avenir. Mais je suis content d'avoir gagné et d'être en tête au championnat. »

« C'est un bon résultat pour moi, car c'est très difficile de courir contre Ayrton dans ces conditions et lorsqu'il est en pole-position. »

STEVE BEDROSIAN As-releveur à échanger

Richard Milo

PHILADELPHIE (PC) — Quand on voit les Phillies, on comprend que Mike Schmidt n'ait pas attendu la fin de la saison pour annoncer sa retraite. Avec une équipe qui ne va nulle part, il n'y a aucune place pour Steve Bedrosian, le gagnant du trophée Cy Young, en 1987. En 52 matches, il n'a eu que sept occasions de protéger une victoire. À qui l'échanger ? La troupe de Buck Rodgers

est une des huit équipes avec lesquelles il ne veut pas jouer. Dommage car son acquisition serait la dernière pièce du casse-tête. On dit qu'une compensation monétaire suffirait pour qu'il accepte d'y aller... Pour Mark Langston, nous avons échangé nos trois meilleurs lanceurs prometteurs — Holman, Harris, Johnson, de dire Buck Rodgers. De plus, nous avons obtenu Gross, Owen, Langston, sans toucher à notre noyau. Pour le moment, nous allons tenter d'améliorer la relève de l'intérieur. »

EN BREF...

Steve Bauer 66e au contre-la-montre

MONT-REVAR, France (AFP) — Le Britannique Robert Millar a remporté le contre-la-montre (27,5 kilomètres) du critérium du Dauphiné Libéré cycliste, disputé entre Aix-les-Bains et le sommet du Mont-Revard, dans les Alpes françaises. Il a devancé les Français Charly Mottet et Laurent Bezault. Le Canadien Steve Bauer a terminé au 66e rang.

Deuxième succès consécutif de Nick Faldo

WOBURN, Angleterre (AFP) — L'Anglais Nick Faldo s'est adjugé son deuxième succès consécutif sur le circuit professionnel européen de golf en survolant le tournoi des Maîtres de Grande-Bretagne, qui a pris fin hier sur le parcours de Woburn (une normale 72, d'une longueur de 3,615 mètres). Vainqueur du championnat de la PGA à Wentworth, le 29 mai dernier, Faldo a totalisé 267 coups, soit 21 coups sous le par (un record), reléguant l'Irlandais du Nord Ronan Rafferty à quatre coups et un trio de joueurs à neuf coups. Faldo, impérial sur les verts, a réussi un parcours impressionnant cette semaine concédant seulement un bogey lors des trois derniers tours pour 24 birdies et un eagle.

Viger l'emporte par une demi-seconde

PAS MOINS de cent athlètes en fauteuil-roulant ont participé hier au Défi Nabob au Québec, réparties en trois disciplines. En course sur route de 20 kilomètres, le marathonien André Viger, de Sherbrooke, a remporté la victoire avec un temps de 49.31. Il a coiffé au fil d'arrivée le jeune Marc Quessy, un autre Sherbrookois. Chez les quadriplégiques, Serge Raymond a pris la première position en un temps de 1:02.01. Dans le 10 kilomètres, Carl Marquis a aisément devancé son jeune proche poursuivant par plus de quatre minutes avec un temps de 29.13. Jean-Thomas Boily a pris la deuxième position en 34 minutes. Chez les quadriplégiques, André Beaudoin, de Montréal, a complété le parcours en 31.51 remportant ainsi la médaille d'or.

TOURNOI DE GOLF KEMPER

Après quatre ans, Tom Byrum l'emporte

POTOMAC, Maryland (AP) — Tom Byrum a remporté sa première victoire en quatre ans sur le circuit de la PGA, hier, alors qu'il a ramené une carte de 68, trois coups sous la normale, pour devancer ses poursuivants par cinq coups à l'omnium de golf Kemper.

Byrum, qui avait une avance de deux coups devant Tommy Armour III à l'aube de la ronde finale, s'est échappé avec trois birdies consécutifs du quatrième au sixième trous. Il avait une avance de cinq coups qu'il n'a jamais perdu par la suite. Il a totalisé 268, un record du tournoi.

Armour, Jim Thorpe et Billy Ray Brown ont terminé à égalité en deuxième place. Thorpe a joué un 67 pour mériter sa plus grosse bourse depuis 1986. Armour, qui réussit la normale sur les 12 derniers trous, a joué 71 et Brown a réussi un 67 grâce à des birdies sur les trois premiers trous.

Byrum, qui ne s'est pas qualifié pour les rondes finales lors de neuf de ses 16 derniers tournois cette année, n'a commis que six bogeys en quatre rondes sur le parcours de 6,917 verges. Le précédent record du tournoi était de 270, détenu conjointement par Bob Menne en 1974 et Tom Kite en 1987.

Byrum a mérité \$162,000. La dernière fois que Byrum a débuté une ronde finale avec les devants, il a perdu une priorité de quatre coups à l'omnium Pensacola en 1988 pour se contenter d'une deuxième place.

Par ailleurs, à Pittsford dans l'Etat de New York, Patty Sheehan a calé un court roulé au premier trou de la prolongation pour vaincre Ayako Okamoto.

Sheehan, qui a joué 71, un coup sous le par, a terminé avec un pointage cumulatif de 278, dix sous la normale et elle a empoché la somme de \$45,000 pour sa première victoire de l'année.

Okamoto, qui a commis un bogey en prolongation en manquant un



Tom Byrum

roulé de 12 pieds, aurait pu enlever le titre au dernier trou de la ronde régulière, mais elle a raté un birdie de six pieds.

Sheehan, qui avait pris la tête du tournoi samedi à l'aide d'un albatros au 17e, a réussi un eagle sur le même trou, hier. Elle a calé un roulé de 25 pieds sur le trou à normale cinq d'une distance de 459 verges pour rejoindre Okamoto.

À Houston, Homero Blancas a remporté son premier tournoi depuis 1973, hier, en réussissant cinq birdies pour devancer Bob Charles et Walter Zembriski par deux coups à la classique de golf senior Doug Sanders de Houston.

Blancas, qui en est à sa deuxième année sur le circuit des doyens, a calé trois birdies sur le deuxième neuf, effaçant du même coup les trois bogeys qu'il avait commis en début de journée, et il a ramené une carte finale de 70, deux coups sous la normale. Son total de 208 — huit sous le par — lui a valu la bourse principale de \$45,000. Il n'avait pas connu la victoire depuis sa domination à l'Omni-tournoi Monsanto en 1973.

BASEBALL

Ligue nationale

Vendredi

Cincinnati 9, San Diego 4
Montréal 2, Philadelphie 1
New York 3, Pittsburgh 2
St. Francisco 7, Atlanta 6
Houston 1, Los Angeles 0
Chicago 5, St. Louis 2

Samedi

Montréal 7, Philadelphie 5
Houston 5, Los Angeles 4
St. Louis 6, Chicago 5
New York 9, Atlanta 0
Cincinnati 6, San Diego 2
St. Francisco 4, Atlanta 0

Hier

New York 4, Pittsburgh 3
Montréal 7, Philadelphie 4
Atlanta 6, St. Francisco 3
Cincinnati 5, San Diego 3
Chicago 11, St. Louis 3
Houston 7, Los Angeles 6

Aujourd'hui

Los Angeles, Martinez (0-0) et Wetteland (0-0) à

Atlanta, P. Smith (1-7) et Smoltz (7-3), 2, 17 h 35

San Francisco, Garretts (3-1) à Cincinnati, Rijo (5-1), 19 h 35

Pittsburgh, Heaton (1-6) à Philadelphie, Ruffin (0-2), 19 h 35

St. Louis, DeLeon (6-3) à Montréal, B. Smith (5-1), 19 h 35

New York, Cone (3-4) à Chicago, Maddux (4-5), 20 h 05

San Diego, Whitson (8-2) à Houston, Deshaies (6-3) ou Darwin (4-1), 20 h 35

Ligue américaine

Vendredi

Toronto 7, Boston 2
Baltimore 4, Detroit 1
Minnesota 8, Chicago 0
New York 3, Milwaukee 2
Texas 9, Seattle 5
K. City 4, Californie 0
Cleveland 5, Oakland 3

Samedi

Toronto 10, Boston 2
Baltimore 4, Detroit 2
Oakland 7, Cleveland 0
Milwaukee 2, New York 0

Hier

Toronto 13, Boston 11
Baltimore 7, Detroit 4
Chicago 2, Minnesota 1
Milwaukee 12, New York 9
Californie 5, K. City 1
Seattle 2, Texas 1
Oakland 4, Cleveland 0

Aujourd'hui

Baltimore, Ballard (8-1) à New York, Hawkins (5-6), 19 h 30
Boston, Clemens (5-4) à Detroit, Palmer (0-0), 19 h 35
Milwaukee, August (4-6) à Toronto, Key (6-3), 19 h 35
Chicago, Hibbard (0-0) à Texas, B. Witt (4-5), 20 h 35
Minnesota, Oliveras (2-2) à Oakland, C. Young (2-4), 22 h 05
Kansas City, Bannister (4-1) à Seattle, Holman (0-1), 22 h 05
Cleveland, Black (4-6) en Californie, M. Witt (3-5), 22 h 35

Les frappeurs

Aldrete	pb	cs	pp	cc	moy.
Aldrete	57	10	3	0	175
Brooks	197	53	21	4	269
Fitzgerld	97	22	15	2	227
Foley	151	35	15	2	232
Galarraga	179	43	35	8	240
Garcia	75	19	8	0	253
Hudler	29	9	3	2	310
Johnson	43	11	1	1	256
Martinez	121	31	8	0	256
Nixon	100	24	12	0	240
Noboa	10	2	0	0	200
Owen	152	35	18	3	230
Pevy	18	2	0	0	111
Raines	190	53	28	4	279
San Venia	88	25	9	2	284
Wallach	200	55	24	3	275

Les lanceurs

Burke	g-p	mi	pm	rab	mpm
Burke	4	32	11	19	3.06
Frey	1	0	0	0	0.00
Gideon	0	0	0	0	0.00
Gross	6	33	15	68	3.78
Hesketh	4	19	21	15	9.78
Langston	1	0	0	2	1.13
Martinez	5	17	1	29	4.45
McGaffigan	1	2	1	14	4.45
Rieze	1	7	0	34	5.10
B. Smith	5	1	6	2	3.19

Victoires préservées: Burke 12; Hesketh, McGaffigan 2.

LIGUE NATIONALE

Section Est	g	p	moy.	diff.
CHICAGO	30	23	566	—
MONTRÉAL	30	25	538	1
NEW YORK	28	24	538	1 1/2
ST. LOUIS	24	27	471	5
PITTSBURGH	21	31	404	8 1/2
PHILADELPHIE	18	34	346	11 1/2

Section Ouest

CINCINNATI	30	2
------------	----	---

La fin d'un autre printemps

Les étudiants chinois ont été matés, mais rien n'est réglé

LES MOIS d'espoir des étudiants chinois se sont achevés de façon tragique en fin de semaine. Hier, Budapest, Prague et Varsovie; aujourd'hui, Pékin. De décennie en décennie, elle s'allonge tristement la liste des printemps matés dans le sang. Au moment où le parti communiste hongrois s'apprête à faire des funérailles d'État à l'ancien premier ministre Imre Nagy, le gouvernement de Deng Xiao Ping a fait donner la troupe contre les étudiants. Au moment où l'URSS apprend à vibrer aux pratiques de la démocratie parlementaire, un des héros de l'histoire de la Chine moderne est incapable d'imaginer une solution pacifique au défi dressé par une jeunesse en quête d'un peu de liberté.

Et pourtant, c'est de Chine qu'avaient émané les premiers signes d'une modification des rigidités de ces régimes. Après l'incroyable catastrophe de la révolution culturelle, le successeur de Mao tse Tung et de Chou en Lai avait lancé son pays sur une voie inédite. Alors que les démocraties populaires n'en finissaient pas de vivre l'après-Brejnev, Deng Xiao Ping redonnait aux paysans leurs terres, lançait une version locale d'une certaine économie de marché et bousculait les dogmes de la planification autoritaire. C'est le message qui a inspiré une nouvelle génération de jeunes Chinois qui ont tôt fait de tourner la page de la folle aventure d'une révolution où la culture à inventer a justifié crimes et aberrations.

Mais le régime en place à Pékin est demeuré prisonnier de ses dogmes et de ses hantises. On l'avait pressenti quelques heures avant la proclamation de la loi martiale. Le secrétaire général du parti, M. Zhao Ziyang, s'était rendu pratiquement seul rencontrer les étudiants installés place Tiananmen. La démarche était émouvante, pathétique. Elle témoignait de l'isolement de cet homme qui, tout comme son prédécesseur, avait pris le parti d'une forme d'ouverture, qui acceptait et préférait le dialogue à la force brutale des fusils automatiques et des chenilles de blindés.

Aujourd'hui limogé, l'ancien secrétaire général du parti est vraisemblablement assigné à résidence, s'il n'est pas déjà derrière les barreaux. Un sort analogue à celui infligé à Hu Yaobang dont le décès, en avril dernier, avait servi de déclencheur au mouvement de contestation des étudiants de la capitale, puis de toutes les villes universitaires du pays. Et, paradoxe suprême, cette agitation avait complètement occulté le caractère historique des

renouvelles entre la Chine et l'URSS à la faveur du séjour à Pékin de M. Mikhaïl Gorbatchev.

Prisonnier d'un héritage où se confondent les valeurs et les dogmes d'un passé révolu, l'establishment de la Chine de 1989 a joué la carte de la répression. Le résultat des affrontements de la fin de semaine fait frémir. Le pays le plus peuplé du monde vient de consacrer le plus important conflit de génération auquel on aurait pu songer. Et dire que les étudiants se contentaient de demander la mise en place progressive d'une certaine démocratisation du régime et l'abolition de la corruption au sein des cercles dirigeants!

Le durcissement de l'aile conservatrice du parti communiste chinois va inévitablement s'accompagner d'une certaine forme de « normalisation ». Étudiants et intellectuels feront les frais du cours privilégié par la dernière des gérontocraties encore au pouvoir dans une démocratie populaire, exception faite sans doute de la Roumanie. Est-ce que le coup de force du Premier ministre Li Peng va aussi signifier l'élimination, à la direction du parti, de tous les réformistes? C'est la question la plus importante, la plus complexe aussi au lendemain de ce qui a été une crise profonde au sein du parti.

À l'opposé de ce qui s'était passé au moment où le général Jaruzelski imposait la loi martiale en Pologne, les réactions officielles en Occident n'ont guère été tranchées, encore moins radicales. Les étudiants chinois ont été paradoxalement victimes de l'amélioration des relations est-ouest. En 1981, aucun signe n'avait été émis à Moscou qui venait d'envahir l'Afghanistan. Rien de bien exceptionnel dans les communiqués émis par les diverses capitales, y compris Ottawa. C'est peut-être à Tokyo où on a pointé du doigt le seul objet de crainte ou de hantise à Pékin: la nécessité de recourir aux capitaux étrangers pour permettre à ce pays de rattraper un retard dont a maintenant conscience une bonne partie de la population.

L'ordre est peut-être rétabli à Pékin. L'armée a exécuté les ordres. Mais les vieillards du Palais gouvernemental n'ont rien réglé. La Chine ne peut espérer libéraliser son économie et en retirer tous les avantages sans amorcer une certaine démocratisation de ses structures. Au lieu de préparer l'an 2000, les gérontocrates ont préféré leurs certitudes désuètes au prix de milliers de morts.

— PAUL-ANDRÉ COMEAU

L'héritage de Khomeiny

Le fondamentalisme va survivre à la mort de l'ayatollah

LES DIRIGEANTS de l'Iran ont promptement désigné le successeur de l'imam Ruhollah Khomeiny, conformément à la procédure que « le guide spirituel » avait prévue avant sa mort. Mais la disparition de l'ayatollah, une des plus grandes figures révolutionnaires du siècle, laisse l'Iran et le monde dans un état d'inquiétude.

Pour l'heure, toutes les composantes de la nation iranienne, sauf les exilés, serrent les rangs à la défense de la République islamique, comme s'ils redoutaient le début d'une guerre civile ou la reprise des combats de la part de l'Irak, pays rival et voisin avec lequel la paix est loin d'être revenue. Aussi, plusieurs tendances restent présentes en Iran et le nouveau chef spirituel, le président sortant Ali Khamenei, ne jouit pas de l'ascendant total qu'avait le leader défunt.

Khomeiny n'aura pas seulement renversé le Chah et mis fin à une monarchie plusieurs fois millénaire. Il a fondé une nouvelle république religieuse sur le modèle clérical et théocratique. Il a contribué à briser aussi une présidence libérale aux États-Unis, celle du pourtant populaire Jimmy Carter. Il a stoppé l'invasion irakienne puis attaqué à fond le « socialiste » Saddam Hussein, l'homme fort de Bagdad. Enfin, on a vu son influence sinon ses ordres jusque dans les troubles au Liban et les prises d'otages à Beyrouth.

Pour ceux qui espéraient un Iran démocratique ou une révolution islamique essentiellement morale et sociale, le triomphe de Khomeiny aura laissé un héritage amer. Des millions d'exilés, des milliers de personnes exécutées, une société étouffante et une aliénation religieuse non moins dangereuse que « le modernisme » que l'imam

voulait extirper à jamais de la culture iranienne.

L'Iran est un pays d'une telle culture, d'une si riche diversité, qu'on peut néanmoins espérer un apaisement de la ferveur des masses autant que du régime. Il y a une limite à la surenchère idéologique. Néanmoins, la rivalité politique qui persiste à Téhéran n'est pas moins dangereuse que la fanatisme religieux dans l'équilibre précaire du Moyen-Orient.

Par contre, dans l'univers musulman (et pas seulement chez les chiites qui y sont minoritaires) et d'une manière diffuse dans le reste du tiers-monde, le chef de la révolution islamique va continuer d'avoir encore longtemps après sa mort une influence considérable. Il a lancé à travers toute la planète un message qu'aucun autre leader spirituel — pas même Jean-Paul II, pourtant le pape le plus prêcher de l'Église contemporaine — n'a su faire passer avec autant de force.

Aux opprimés contre leurs oppresseurs, aux pauvres contre les riches, aux âmes avides de vie supérieure contre les matérialismes du siècle, Khomeiny a lancé un mouvement de révolte qui n'a pas fini de se propager et de miner nombre de régimes en place. Sans les excès de l'Iran fondamentaliste, on peut même croire que ce message aurait eu plus de force morale encore.

Avec le temps, l'image du dictateur politique et de l'extrémisme religieux s'estompera peut-être, mais son testament spirituel restera, surtout pour les masses misérables en quête d'un salut total. On peut donc s'attendre que le fondamentalisme islamique survive à la mort de l'ayatollah.

— JEAN-CLAUDE LECLERC

Émeutes en Argentine et ailleurs

Quand les banques privées vont-elles comprendre?

LES ÉMEUTES, en Argentine ces jours derniers, au Venezuela, il y a peu, en rappellent régulièrement l'enjeu humain et politique: les crises nées de l'accumulation de dettes considérables dans les pays en développement exigent une réponse rapide, un choix psychologique et financier, redonnant un minimum de chances aux gouvernements qui cherchent à sortir du « mal-développement ».

Ce constat, les organismes multilatéraux, du Fonds monétaire international à la Banque mondiale, l'ont dressé depuis longtemps. Les dirigeants des pays industriels aussi, avec plus ou moins d'empressément. Un consensus a fini par se dégager sur une nouvelle stratégie à partir des idées du secrétaire américain au Trésor, M. Nicholas Brady ou de M. Mitterrand: la simple gestion de la crise ayant échoué, il n'existe qu'une issue, effacer purement et simplement une part de la dette des pays qui, en contrepartie, acceptent d'assainir leur économie.

Pour les plus démunis, la responsabilité reposait sur les pays industriels, leurs principaux créanciers. La réponse n'a pas tardé. Partielle dans le cadre des accords de rééchelonnement du Club de Paris, totale pour 35 pays endettés auprès de la France, l'annulation pure et simple des créances gagne du terrain.

Le problème est plus complexe pour les pays à revenu intermédiaire. Il implique en effet une action commune de la part des organismes multilatéraux, des gouvernements et des banques créancières. C'est bien là que le bât blesse. Le monde bancaire hésite à s'engager dans un nouveau processus et exige de solides garanties pour l'avenir.

Ses tergiversations irritent et inquiètent les autres acteurs de la crise.

Le FMI et la Banque mondiale estiment avoir fait leur part du chemin en élaborant d'autres systèmes de financement pour favoriser la réduction des dettes entre débiteurs et créanciers privés. Les gouvernements des pays industriels participent activement au nouvel effort de concertation.

Au sein du Club de Paris, ils ont rééchelonné \$ 93 milliards de dettes depuis 1983. Depuis le début de 1989, \$ 11 milliards d'échéances ont été traitées et les deux derniers accords, sur les Philippines et le Mexique, ont constitué un signal clair aux banques: ces pays considérés comme de bons élèves de l'assainissement économique ont bénéficié d'une consolidation de dette sur plusieurs années. Des opérations montées en quelques jours.

Les banques privées mettront-elles plusieurs mois à en faire autant?

Si elles tardent trop à accepter ces règles du jeu, pourtant inspirées du marché, pour effacer une part de leurs créances, l'effet positif de la nouvelle stratégie de la dette va aller s'estompant. Le test mexicain s'annonce en ce sens crucial. De son succès rapide ou de son échec dépendra pour une bonne part la stabilité économique mondiale.

À force d'entendre les pays industriels s'inquiéter de leurs propres déséquilibres, on a parfois tendance à l'oublier: les pays du tiers-monde, endettés ou non, sont partie prenante à l'avenir financier et commercial de la planète.

— LE MONDE

LE SIDA



LETTRES AU DEVOIR

Représenter le public

LE CONSEIL de presse du Québec recherche deux personnes bénévoles pour représenter le public à son conseil d'administration pour un mandat de deux ans à compter d'octobre 1989.

Le Conseil de presse est un organisme privé, sans but lucratif, dont les objectifs sont de défendre le droit du public à l'information et la liberté de presse.

Les personnes intéressées par les problèmes de l'information et par l'action du Conseil sont priées de remettre leur candidature à la Secrétaire générale du Conseil avant le 30 juin 1989. (Conseil de presse du Québec, 555, rue Saint-Louis, Québec, G1R 3Z2)

— MICHELINE MCMICOLL

Refler la facture

« LE DEVOIR économique » de juin discute du problème que représente la croissance de la facture expédiée annuellement aux employeurs par la CSST.

Le régime serait trop généreux, prêtant le flanc à toutes sortes d'abus de la part des travailleurs. Par conséquent, il faudrait pouvoir restreindre l'admissibilité des réclamations.

La loi 42 n'a rien apporté de nouveau quant à la définition d'un accident du travail. La définition est la même que sous l'ancienne loi avant la réforme de 1985. Elle existe depuis plus de 50 ans et a une solide passé jurisprudentiel.

La notion de lésions professionnelles, élément nouveau apporté par la loi 42, s'attache à définir les limites de la responsabilité patronale. Cette définition a eu à être interprétée par la Commission d'appel en matière de lésions professionnelles, un tribunal indépendant de la CSST.

Les avocats des employeurs ont tenté d'amener la Commission d'appel à restreindre la notion d'accident du travail et celle de lésions professionnelles. Cependant, comme il se doit, les décisions de la CALP ont été fondées en fonction de règles de droit, plutôt qu'à partir de la capacité de payer des employeurs.

N'ayant eu qu'un succès relatif lors de cette offensive, voilà que les employeurs se tournent vers le gouvernement pour qu'il intercéde en leur faveur. LE DEVOIR ne devrait pas endosser une démarche qui vise à obtenir du ministre qu'il reverse le courant jurisprudentiel établi par la Commission d'appel.

Ici, ce qui est attaqué, c'est le droit des travailleurs d'être protégé contre les conséquences physiques, psychiques et professionnelles attribuables à un accident du travail.

Quand un travailleur devient incapable de poursuivre son activité professionnelle, il doit avoir recours à un mécanisme qui prendra la relève. Il n'y a pas 50 possibilités. Il y a la CSST, l'assurance-chômage, l'aide-sociale ou les assurances-privées.

téger contre la négligence de son employeur.

Ce que cherchent les employeurs, c'est une restriction juridique qui leur permettra de refler la facture à quelqu'un d'autre et idéalement au travailleur lui-même. Certes, on obtiendra ainsi une diminution de la facture aux employeurs, mais certainement pas une diminution de la facture sociale.

— ROBERT BRONSARD
Montréal, le 31 mai.

Demi-ministre

« L'OFFRE de 4 % aux infirmières est finale. Là s'arrêtent les efforts du gouvernement, compte tenu de sa capacité de payer ».

Mme Lavoie-Roux, si le Québec n'a pas les moyens de payer ses infirmières, comment se fait-il que les Québécois envoient chaque année des milliards à Ottawa, Ontario, avec votre bénédiction? Charité bien ordonnée commence par Ottawa?

Madame, vous êtes une demi-ministre, avec des demi-juridictions et des demi-pouvoirs. L'autre moitié des juridictions et des pouvoirs se trouve à Ottawa, Ontario, entre les mains de Perrin Beatty, l'autre demi-ministre de la Santé.

Vous faites un demi-travail. Comment se fait-il que vous touchiez un plein salaire? Les infirmières font un plein travail et méritent un plein salaire.

— JULES LEBEAU
Montréal, le 31 mai.

Naïve alouette

« À VOS PLUMES! » s'intitule l'invitation à un concours littéraire pour les 60 ans et plus, lancée par le Centre Berthiaume-Du Tremblay et la maison d'édition Québec Agenda. Nom incitatif de ce concours: « La plume d'argent ». Joli, n'est-ce pas?

Ceci ne manque pas d'attirer mon attention, car depuis peu j'éprouve une véritable passion pour l'écriture. La perspective d'être éditée n'a jamais effleuré mon esprit. Mais cette fois, je me surprends à rêver. N'est-il pas écrit en toutes lettres que certains textes seront publiés! La maison Québec Agenda doit en effet réunir en un volume les cinq nouvelles primées.

Signaler un texte et répondre à des critères précis n'est pas le plus difficile. Attendre sans savoir où, quand et comment seront divulgués les résultats s'avère plus éprouvant. Cinq mois plus tard, je suis « cordialement invitée par M. Jean Bernier, éditeur adjoint du Jour, et M. Maurice Gravel, président de la fondation Berthiaume-Du Tremblay, à la remise du prix Berthiaume-Du Tremblay, couronnement du concours littéraire ». La plume d'argent, le vendredi 19 mai 1989 à 15 heures, au Palais des congrès de Montréal, Salon international des aînés...

Nulle mention de Québec Agenda, mais cette invitation personnelle me paraît de bon augure. Serait-ce la réalisation d'un fragile espoir?

Beaucoup d'autres ont caressé le même rêve, puisque nous sommes une quarantaine de personnes en attente devant un kiosque. Une romancière a été couronnée. La proclamation des lauréats de la catégorie « Nouvelle » est imminente. On tend l'oreille, mais rien n'est audible au-delà de la deuxième rangée, faute de micro. On étire le cou pour au moins apercevoir l'un ou l'autre des heureux gagnants qui répondront à l'appel de leur nom.

Personne ne bouge. Puis un rumeur se propage du premier au dernier rang: le jury ne retient qu'un seul texte; il n'est plus question de publier un recueil. (On dit que ce « seul texte retenu » paraîtra dans une revue indéterminée.)

On voudrait applaudir au verdict, mais le cœur n'y est pas. Chacun se sent floué: très irritée, l'auteur dont on accepte pourtant les textes à Radio-Canada; indigné, le journaliste de quarante ans d'expérience; déçu, celui qui est venu accompagné de plusieurs membres de sa famille pour cueillir d'éventuels lauriers.

De surcroît, « l'unique lauréat » est introuvable et la responsable du concours, une dame Morin, nous dit-on, brille par son absence.

Autant il m'eût semblé normal de ne pas figurer parmi les gagnants, autant je trouve inconcevable qu'on ait refusé pratiquement tous les textes. Naïve alouette, je fis comme un certain corbeau: je jurai mais un peu tard qu'on ne m'y reprendrait plus.

— MARIELLE PAIEMENT
Charlesbourg, le 26 mai.

La faute

Lettre à M. Jean-Luc Duguay
DANS votre chronique du 27 mai, page B-10, vous commettez une faute que je me dois de souligner à votre attention, pour la suite de français. Vous dites de Bob Gainey qu'il est un « gentilhomme dans toute l'acceptation du terme ». Mais, il faut dire « l'acceptation » du terme.

C'est un mot que je n'oublierai jamais de ma vie, en raison des circonstances où je l'ai appris. Nous sommes en 1960. La campagne électorale bat son plein. Une assemblée politique a lieu dans le fief de Maurice Duplessis, au plein Trois-Rivières, au Manège militaire. On a aménagé une galerie de la presse dans une sorte de jubé qui ceinture la grande salle, à mi-hauteur; mon voisin est un certain Pierre Laporte, du journal LE DEVOIR.

Au cours de son discours, Jean Lesage se lance dans un de ses étiés lyriques. « Et nous ferons du Québec un État moderne dans toute... » Et là, il cherche le mot. Pierre Laporte me le souffle à l'oreille et dit: « l'acceptation ». Mais Jean Lesage n'en poursuit pas moins son envol et utilise votre mot: « l'acceptation du terme ».

Le mot acceptation vient du verbe latin accipere: recevoir. Tandis que acceptation vient du verbe acceptare et s'appliquerait aux cadeaux, plutôt qu'au sens des mots tels que l'oreille et le cerveau les comprennent.

— GÉRALD GODIN
Montréal, le 27 mai.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messagerie Dynamique, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

(514) 844-3381
Abonnements: (514) 844-5738

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

Pourquoi il importe de partager le patrimoine familial

DOCUMENT

LE CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME

Le 15 mai dernier, la ministre déléguée à la Condition féminine, Mme Monique Gagnon-Tremblay déposait à l'Assemblée nationale le projet de loi 146 visant à modifier le Code civil du Québec et d'autres dispositions législatives afin de favoriser l'égalité économique des époux avec pour objectif son adoption avant la fin de la session et son entrée en vigueur le plus rapidement possible.

Ainsi dix-huit ans après une réforme importante au Québec des régimes matrimoniaux, six ans après la mise en vigueur d'une deuxième réforme touchant des aspects majeurs du droit de la famille, le Québec se retrouve encore aujourd'hui à la croisée des chemins, les législateurs à leur table à dessin pour reconstruire l'édifice des droits économiques des conjoints et repenser le système juridique pour le rendre plus conforme à nos réalités sociales.

Des ajustements nécessaires

Il n'est pas étonnant qu'il en soit ainsi. Le Québec, comme toutes les sociétés occidentales, a dû rapidement trouver des solutions juridiques efficaces pour s'adapter depuis 20 ou 30 ans à des bouleversements sociaux majeurs. Nous sommes passés d'une conception monolithique d'une famille stable où le mari pourvoyait et où la femme vaquait aux occupations du ménage et à l'éduca-

tion des enfants, à celle d'aujourd'hui, marquée notamment par l'intégration progressive des femmes sur le marché du travail, par la hausse spectaculaire du divorce et le nombre sans cesse croissant des unions de fait.

Les enjeux d'une nouvelle législation sont énormes. Les règles de droit devront tenir compte à la fois des cas où les deux conjoints exercent un emploi rémunérateur, et de ceux où l'un demeure (ou est demeuré) au foyer et n'a pas de revenus propres. Elles devront s'appliquer tant dans les situations de pauvreté que de richesse, de premiers mariages que de remariages, de couples jeunes que de couples âgés.

En ce qui concerne les femmes, les mesures devront être équitables pour satisfaire aux besoins de plusieurs générations d'épouses; celles mariées à une époque où le divorce n'existait qu'exceptionnellement et où une division des rôles sociaux plus rigides qu'aujourd'hui commandait leur présence au foyer; celles qui, depuis, ont intégré le marché du travail, le plus souvent dans des emplois moins rémunérateurs que leurs époux tout en assumant souvent la majeure partie des tâches au foyer; celles, enfin, qui se sont taillées une place importante sur le marché du travail avec, en conséquence, une indépendance économique relativement plus grande que celle de leurs aînées.

Les mesures choisies devraient aussi conférer aux femmes une égalité de droit plutôt qu'être envisagées uniquement sous l'angle de la protection d'un conjoint économiquement plus faible. Elles devraient être acceptables pour les femmes jouissant d'une autonomie économique tout en

corrigeant les injustices plus criantes vécues par d'autres, notamment la clientèle de femmes mariées en séparation de biens qui a travaillé au foyer sans revenus.

Pourquoi l'institution d'un patrimoine familial ?

La proposition gouvernementale d'instituer un patrimoine familial automatiquement partageable entre les époux à la fin du mariage aura pour effet d'assurer le traitement le plus équitable à la majorité des conjoints au moment de la rupture et ce, en limitant l'intervention du tribunal et des conflits inutiles. Tel que constitué dans le projet de loi, le patrimoine familial regroupe des biens qui sont au cœur de la vie quotidienne et la contribution de chacun des conjoints à leur égard ne fait aucun doute (maisons, meubles, voitures).

Si les épouses n'ont pas participé directement à leur acquisition, elles assurent de façon générale leur entretien quotidien et leur amélioration à l'avantage de l'ensemble de la famille et ce seul fait justifie pleinement leur droit à un partage égal de leur valeur. Cette notion correspond d'ailleurs tout à fait à un sentiment populaire bien implanté et répandu. Cette formule a l'avantage de la simplicité d'une règle mathématique car elle établit, par le seul fait du mariage, des règles claires entre les conjoints qui respectent la notion d'égalité en prévoyant un partage égal de certains biens essentiels à la famille.

Cette solution a aussi l'avantage de régler enfin le problème central relié au régime de la séparation de biens. Ce régime conventionnel qui



Mme Monique Gagnon-Tremblay (à gauche), ministre déléguée à la Condition féminine, lors de la nomination de Mme Marie Lavigne (à droite) à la présidence du Conseil du statut de la femme du Québec.

lie encore, rappelons-le, plus de 50% des couples mariés, peut engendrer un déséquilibre économique important entre les patrimoines des époux à la fin du mariage et aucun mécanisme ou recours du droit actuel ne permet vraiment d'y remédier.

Dans le cadre de la réforme du droit de la famille de 1981, les groupes de femmes ont demandé et obtenu la reconnaissance de l'égalité des conjoints dans le Code civil du Québec. Ainsi, la direction morale et matérielle de la famille sont devenues une responsabilité conjointe et l'activité au foyer constitue dorénavant une contribution valable aux charges du mariage.

Cette reconnaissance a toutefois entraîné des effets négatifs financiers indirects au moment de la rupture pour les femmes mariées en séparation de biens. En effet, alors que le conjoint qui contribue financièrement aux charges du ménage peut accumuler certains biens, celui ou celle dont la seule contribution est son activité au foyer n'obtiendra généralement aucune compensation.

Ainsi, malgré l'obtention d'une égalité formelle des conjoints, nous nous retrouvons avec une situation porteuse d'inéquité à la rupture. Cette situation a suscité des pressions sur les autorités gouvernementales pour que les modifications législatives soient apportées.

Les droits acquis

Un des éléments du débat entourant le dépôt du projet de loi concerne l'application de la loi à l'ensemble des couples sans distinction du moment du mariage, affectant leurs droits et les conventions qu'ils ont librement consenties. Cependant, à ceux qui prétendent que la nouvelle

loi aurait un effet rétroactif, rappelons qu'en 1968, l'adoption de la loi sur le divorce est venue modifier entièrement les rapports de toutes les personnes mariées.

La sécurité que garantissait alors le mariage, l'assurance que cette relation, une fois établie, ne pouvait être rompue, sont alors devenues lettre morte. Les ententes négociées dans les contrats de mariage ainsi que les conventions librement consenties n'avaient plus les mêmes effets. Cette situation n'a toutefois pas empêché que la loi s'applique à tous et à toutes sans qu'on puisse y renoncer.

La loi a cependant eu de effets néfastes en regard de la situation économique des femmes et ce, non seulement pour celles qui étaient mariées avant l'entrée en vigueur de la loi, mais aussi pour celles qui se sont mariées après 1968, car bon nombre de femmes subissent encore les contrecoups de ces modifications et de celles qui ont suivi dans la réforme du Code civil.

Par ailleurs, le gouvernement a prévu une mesure transitoire permettant aux couples de se soustraire à l'application de la loi dans les dix-huit mois de son entrée en vigueur. Cette mesure est susceptible de contraindre les effets escomptés car des couples pourront être incités à faire des arrangements qui ne reflètent rien la réalité de leur vie commune au moment d'une rupture qui pourrait survenir 10, 15 ou 20 ans plus tard.

Au lieu de cela, le CSF aurait souhaité que soit préservé le droit pour les époux de faire des conventions relatives au partage lors de la rupture. Cette solution nous semble plus respectueuse des droits de chacun

des conjoints les mettant en situation de choix, au moment de la rupture, donc devant une situation réelle plutôt qu'hypothétique et davantage en mesure d'évaluer leurs besoins.

Une action immédiate

Nous croyons que le projet gouvernemental présente, dans l'ensemble, un pas important dans la direction d'une plus grande égalité de fait entre les époux au moment de la dissolution du mariage. Le droit au partage d'un patrimoine familial commun est légitime pour la grande majorité des époux et constitue un ajustement essentiel aux réalités contemporaines. À cet égard, il importe que les modifications législatives puissent être apportées dès maintenant.

Toute réforme des droits économiques des conjoints ne doit pas être toutefois considérée comme une panacée, ni comme une solution unique qui dispenserait de s'attaquer aux autres sources fondamentales d'insécurité économique des femmes. Ces dernières ont jusqu'à maintenant payé cher le prix que la sécurité du mariage devait leur procurer : moins de formation, moins d'incitation à se préparer contre les difficultés de la vie, moins de facilités à intégrer le marché du travail, moins d'autonomie, la responsabilité quasi entière des charges familiales, la dépendance à l'égard du conjoint.

C'est pourquoi il demeure plus que jamais essentiel de favoriser pour les femmes une formation adéquate et l'accès à un emploi rémunérateur qui sont encore les meilleures stratégies pour leur permettre d'accéder à une véritable autonomie financière.

Une question bien complexe

MARCELLE MPESSA MOUANGUE

L'auteur, stagiaire au DEVOIR, est étudiante à l'École des sciences et des techniques de l'Information à l'Université de Yaoundé au Cameroun.

LA COUR supérieure de Montréal a entendu la requête introduite par le juge André Ruffo pour une action en nullité de directive à elle adressée par son juge en chef Albert Gobeil. Bien avant cette audition, ce qu'il est convenu d'appeler aujourd'hui l'affaire Ruffo a suscité beaucoup de remous dans l'opinion publique québécoise et dans les milieux judiciaires. Tout le monde s'est passionné de cette histoire.

Certains ont voulu voir dans le comportement de Mme Ruffo « une présidente de la ligue des droits de l'enfant » plutôt qu'un juge dont les décisions et les propos devaient refléter « les principes de réserve, d'impartialité et d'objectivité ». D'autres, au contraire, ont pensé que la suspension du banc lui a un an, de Mme Ruffo, suffisait largement et que l'interdit du 21 mars 1989 apparaissait comme une atteinte grave à la liberté d'expression. Ce dernier clan soutient surtout qu'on a voulu faire taire Mme Ruffo parce que son livre (*Parce que je crois aux enfants*) relate des situations qui mettent bien des gens en cause en matière de protection de la jeunesse. Il ne s'agit pas pour nous ici de prendre position dans un débat qui demeure entier, mais de vous faire partager des réflexions qui ont

ANALYSE

germé dans notre esprit après avoir suivi pendant deux jours les débats de l'affaire Ruffo à la Cour supérieure de Montréal.

Il faut bien le reconnaître, à travers l'affaire Ruffo, c'est toute la question des compétences judiciaires internes qui est posée. Une question d'autant plus complexe que c'est la première fois dans l'histoire judiciaire du Québec qu'un juge traîne son supérieur hiérarchique devant une juridiction ordinaire pour faire annuler une directive.

Un juge en chef peut-il, sans porter atteinte à l'indépendance judiciaire d'un juge de sa cour, lui interdire toute déclaration publique (le tribunal compris puisqu'il est un lieu public) ? Dans quelles conditions cela est-il possible et suivant quelles modalités ? La liberté d'expression d'un juge peut-elle faire échec à son obligation de réserve ? La Cour supérieure peut-elle être valablement saisie pour débattre des questions internes à la Cour du Québec ? Telles sont les questions qui restent posées aujourd'hui en attendant le jugement de Jacques Dufour, de la Cour du Québec.

Il nous est apparu au cours de ce débat que sa complexité provenait de l'interprétation qui était faite du rôle du juge dans un tribunal de la jeunesse et des devoirs qui sont les siens. Selon une vision classique défendue par Me Langlois, procureur du juge Gobeil, un juge quel qu'il soit est tenu par l'obligation de réserve, sans laquelle la crédibilité de la fonction est affectée. Mais, comme l'a re-

levé aussi Me Robert, procureur du juge Ruffo, le rôle du juge dans un tribunal de jeunesse, mais surtout son obligation de réserve, doit s'apprécier en regard du mandat qui est le sien selon la loi sur la protection de la jeunesse. Madame Ruffo semble avoir voulu respecter cette obligation de la loi. Le juge Gobeil aussi, en lui interdisant cette fois la parole en public. Sur laquelle de ces deux bases doit-on juger la juge Ruffo ? Qui a tort et qui a raison ? C'est une question.

De la même manière, nous nous sommes intéressés à une question technique qui ne manque cependant pas d'intérêt. La Cour supérieure peut-elle trancher les litiges internes à la Cour du Québec sans violer le principe de l'indépendance judiciaire ? Si les deux parties sont d'accord pour dire que les questions de déontologie sont de la compétence exclusive du conseil de la magistrature, elles ne s'entendent point sur ce qui est du contrôle de la légalité des actes administratifs des autorités judiciaires.

Au nom de l'indépendance de la magistrature, Me Langlois pense que la Cour supérieure ne peut pas invalider une décision interne prise à la Cour du Québec. Me Robert penche pour un pouvoir de la Cour supérieure. Mais il ne faut pas oublier que la directive du juge Gobeil avait un caractère déontologique, celui-là même que conteste Me Robert. On n'est pas plus avancé dans le débat, n'est-ce pas ?

L'affaire Ruffo fera-t-elle jurisprudence ? Et pour laquelle des questions soulevées ? La décision risque d'être difficile à prendre et pour cause ! La question est bien complexe.

Histoire de culs-de-sac

MARC BELVA

LES embouteillages de Montréal ont de nombreuses causes mais la principale est l'existence d'autant de culs-de-sac. La métropole regorge de culs-de-sac en tous genres, mais leur présence est envahissante sur une autoroute. Or, toutes les autoroutes de Montréal sont barrées d'une façon ou d'une autre en un point quelconque par un obstacle majeur et incontournable.

Parmi les culs-de-dac autoroutiers, les plus authentiques sont la 13 Nord et la 25 Nord, qui aboutissent dans un champ depuis 10 ans. Il y a des échangeurs très mal dessinés, comme ceux de la 30 avec la 20 et de la 640 avec la 40. Il y a un feu rouge sur la 20 Est, et un autre au bout de la 20 Ouest (Ville-Marie).

Le pont Mercier est incapable d'assimiler le débit de ses bretelles. Le pont Champlain dispose d'un entonnoir artificiel avec arrêt obligatoire. Le pont Victoria est ridicule, et le pont Jacques-Cartier propose une courbe bombée inclinée en dévers. Le raccourcement de Ville-Marie à la 20 Est à hauteur du pont-tunnel provoquerait une paralysie du trafic dans ce secteur.

La 116 et la 112 sont fréquemment bloquées par des trains en pleine heure de pointe. L'échange 40-Décarie se fait très mal à cause des multiples sorties sur la gauche, où l'indiscipline chronique de certains conducteurs entraîne un irrémédiable gâchis.

Il existe aussi des entrées imbéciles (la vitesse pratiquée dans une entrée d'autoroute doit être supérieure de 20% à la vitesse du trafic autoroutier), des sorties masquées ou bloquées par des feux rouges, des

L'ACTUALITÉ

balises aveuglantes et d'autres invisibles (la combinaison orange et blanc, sans contraste aucun, est peu visible à l'aube et au crépuscule, par temps de pluie, de neige et de brouillard, ou lorsque la pancarte est sale; bel exemple d'incompétence).

On a voulu comparer Montréal à New York, une presque île truffée de ponts et de tunnels, un enfer pour les piétons et un enfer pour les voitures, un milieu insalubre par excellence. Ou à Washington, ville artificielle de bien moindre envergure (sur le plan géographique, s'entend), qui dispose d'une excellente voie de ceinture. On aurait pu parler de Philadelphie, qui possède deux autoroutes superposées à sens unique.

Le Métropolitain étant incapable d'assimiler une circulation normale, la question de savoir s'il doit être reconstruit en surface ou en hauteur devient académique : en fait, les deux sont nécessaires. On pourrait aussi prendre exemple sur Toronto, traversée par une autoroute à 10 voies (2 x 5) qui dispose d'une voie de service de largeur identique.

Mais ces comparaisons sont boiteuses, Montréal est unique : aucune autre ville de cette importance n'est bâtie sur une île comportant un pont. Cette simple description suppose deux nécessités : un grand nombre de ponts et une voie de grande ceinture pour contourner l'île. Car on ne voit pas pourquoi les poids lourds transcontinentaux devraient stationner une heure ou deux sur les autoroutes montréalaises.

Le maire Doré semble ignorer qu'une route qui sort de quelque part y mène également. Imaginer qu'on puisse concentrer les gens dans un

centre-ville en les privant de voies de sortie, ce n'est pas de la myopie, c'est de l'aveuglement. Les routes sont les poumons de l'économie, et une ville qui est incapable d'assurer un débit fluide des personnes et des marchandises est condamnée à l'asphyxie.

La pollution des voitures a certes été diminuée, mais elle reste problématique pour les véhicules dont le moteur tourne pendant des heures au ralenti. Les particules émises par les catalyseurs sont plus petites et moins nombreuses qu'auparavant, mais elles sont également plus chaudes et plus fines. Elles pénètrent plus facilement les voies respiratoires et y séjournent plus longtemps, y causant plus de dommages. La présence de gros véhicules à moteur diesel, producteurs de fumées et HAP (hydrocarbures aromatiques polycycliques), fournit un cocktail dévastateur aux effets incommensurables.

Un sinistre majeur à l'heure de pointe serait sûrement aggravé par les embouteillages. Une évacuation rationnelle de Montréal est tout simplement impensable. Beaucoup d'accidents sont causés par les embouteillages (les brusques ralentissements provoquent plus d'accidents que la vitesse élevée, innocente par elle-même), et retardent également l'arrivée des secours.

En somme, pour que Montréal devienne vivable, il semble impératif de doubler le Métropolitain, de terminer d'urgence la voie de grande ceinture et de jeter un ou deux ponts supplémentaires sur le Saint-Laurent (dont un à 12 voies, dont deux d'urgence, plus une piste cyclable). Sans oublier les culs-de-sac autoroutiers. Faute de quoi, la qualité de vie montréalaise, déjà peu reluisante, est appelée à se dégrader rapidement et définitivement.

Si on avait jadis refusé à Edison la chance de mettre en lumière sa créativité, où en serions-nous aujourd'hui ?

À l'âge de douze ans, Thomas Alva Edison avait déjà une déficience auditive importante. Malgré tout, au cours de sa vie, il a inventé le phonographe, la caméra et bien sûr l'ampoule électrique. Toutes ses réalisations, et non sa limitation fonctionnelle, l'ont fait passer à l'histoire. De nos jours, au Canada seulement, plus de



trois millions et demi de personnes vivent avec une limitation fonctionnelle. En leur offrant un service de transport, des logements et des emplois, des loisirs et l'accès à l'éducation, nous pourrions oublier ce que les personnes handicapées sont incapables de faire et profiter de ce qu'elles peuvent nous apporter.

La Semaine nationale

pour l'intégration des personnes handicapées
Transports • Logement • Emploi • Loisirs • Éducation

Du 4 au 10 juin 1989



Pékin récolte la réprobation

L'écrasement de « Printemps de Pékin » a semé la consternation dans le monde entier. Ottawa a exprimé son « horreur » et convoqué l'ambassadeur chinois. Plus d'un millier d'étudiants d'origine chinoise ont manifesté hier devant la colline parlementaire.

SUITES DE LA PREMIERE PAGE

◆ Pékin

lence de l'intervention de l'armée, disaient aux journalistes: « Dites-leur ce qui s'est passé, dites-leur. Le monde doit savoir ».

Aux premières heures hier, un convoi de chars et de transports de troupes blindés se dirigeait vers l'ouest en direction de la place Tien An Men, ouvrant le feu sporadiquement au fur et à mesure de sa progression, ont rapporté des témoins. La répression brutale des manifestants de Pékin a déclenché de nombreuses manifestations dans de grandes villes de province, notamment à Shanghai, Nanjing (Nankin), Wuhan, Changsha, Guangzhou (Canton), Xian, Tianjin et Qingdao, selon des informations obtenues par téléphone depuis Hong Kong.

Des pancartes rouges portant le mot « Sang » en chinois sont apparues sur les murs de ces villes. Malgré de fortes pluies, des étudiants de Shanghai, la plus grande ville chinoise, ont dressé des barricades, et les conducteurs d'autobus se sont mis en grève.

Des étudiants de Shanghai ont bloqué avec des autobus les routes menant aux universités de Fudan et de Tongji, ainsi que le Bund, principal boulevard de la ville, au bord du Yang Tse Kiang. Les autobus abandonnés portaient des pancartes proclamant: « Pékin est devenu une mer de sang », « Le sang du peuple », ou simplement « Le sang, le sang, le sang ».

À Nanjing, est du pays, plus de 100.000 personnes ont manifesté, ont indiqué des habitants.

Après l'intervention sanglante de l'armée, la crise politique au sommet que connaît la Chine n'est pas résolue pour autant. « Jusqu'à preuve du contraire, le problème du vide du pouvoir demeure », a déclaré un diplomate occidental à Pékin, relevant l'absence de toute déclaration des dirigeants chinois.

Ce diplomate a fait valoir que partout ailleurs dans le monde, une in-

tervention militaire de ce type aurait été immédiatement suivie d'une déclaration solennelle d'un nouvel homme fort se présentant en maître du jeu politique.

Trois corps d'armée au moins ont participé à la répression, le 27e, le 38e et le 65e. Hier soir, ils n'avaient reçu aucun appui officiel de la part d'autres chefs militaires, et ce silence faisait craindre aux experts une possible confrontation à l'intérieur de l'armée de 3,2 millions d'hommes.

◆ L'Iran

à aujourd'hui et son testament, ouvert et lu hier devant le Parlement iranien, sera rendu public ultérieurement par son fils Ahmad. Un deuil national de 40 jours a été décrété dans le pays.

Le monde entier s'interroge maintenant sur l'orientation que prendra le pays, après 10 ans d'une féroce répression et d'une révolte virulente contre l'Occident. Les réactions à la mort de l'imam ont été prudentes à l'Ouest et teintées de soulagement dans plusieurs pays. D'autres, comme le Pakistan et la Syrie ont décrété de longs deuils.

L'opposition iranienne en exil a pour sa part salué triomphalement la mort du guide de la révolution et l'Irak a exprimé son soulagement. La plupart des pays arabes ont envoyé des messages de condoléances.

Peu après l'annonce du décès, et alors que les mosquées de Téhéran s'emplissent de fidèles et que les Gardiens de la révolution prennent position dans tous les grands carrefours de la ville pour prévenir tout débordement de la foule, le premier acte politique d'envergure venait des forces armées du pays, dont les divers corps ont conjointement proclamé leur soutien au président du Parlement Ali Akbar Hachemi Rafsandjani. Ce dernier est un proche d'Ali Khamenei.

L'Armée, les Gardiens de la Révolution et les corps des volontaires (Bassidji) dépendant des Pasdaran, ont affirmé dans un communiqué « être prêts à défendre sous le commandement de M. Rafsandjani les valeurs de la république islamique ». Quant au choix de l'hodjatoleislam Khamenei, il confirme l'intention, affichée depuis quelques semaines par les autorités religieuses, de confier la direction du pays à un « religieux

pas obligatoirement très élevé dans la hiérarchie chiite, mais surtout bon gestionnaire ».

Agé de 49 ans, il achève son second mandat présidentiel en octobre. La constitution iranienne lui interdit de briguer un troisième mandat.

Le choix apparaît aussi comme un compromis destiné, quelques heures après la mort de l'imam Khomeiny, à apaiser les deux grandes factions qui s'opposent pour le pouvoir en Iran.

Ces factions, divisées entre radicaux et conservateurs, s'opposent depuis la création de la république islamique en 1979 sur la conduite des affaires économiques et de la diplomatie iraniennes.

Reputé pragmatique sinon modéré, M. Khamenei est connu pour ses opinions proches de celles de M. Hachemi Rafsandjani, chef du Parlement, commandant en chef des forces armées et candidat aux élections présidentielles, prévues en août prochain.

Le président Khamenei a relativement peu d'expérience politique, car il est jusque-là quelque peu resté à l'écart des joutes pour le pouvoir.

◆ Tragédie

le président soviétique a annoncé que le KGB participait, en tant qu'organe de sécurité de l'État, à une commission gouvernementale d'enquête sur cet accident.

Le nombre des morts, non précisé officiellement, devrait donc être supérieur à 800, les militaires se bornant dans la journée à chercher d'éventuels survivants dans les forêts avoisinantes, selon Tass.

Beaucoup des passagers étaient des enfants qui se rendaient en colonie de vacances au bord de la Mer Noire, sur ce trajet entre Novossibirsk, en Sibirie, et Adler, station balnéaire de Crimée.

La télévision a montré des rails tordus sur des centaines de mètres de terre calcinée, des wagons renversés, endommagés et brûlés, des hectares de forêt détruite, les troncs noirs déchiés par le souffle de l'explosion. Plus loin, une partie des 29 wagons sur 40 qui ont pu être roulés à l'écart, selon des sources ferroviaires, semblaient aussi calcinés.

La plupart des blessés semblent être des brûlés souvent graves, comme 16 enfants qui luttent contre la mort dans un hôpital de la région, selon Tass. Des hôpitaux de campagne ont été installés sur place, amenés par hélicoptères. L'évacuation des autres blessés a été retardée par un orage qui a empêché les avions d'atterrir dans la petite ville d'Acha, à 15 km de l'accident.

À 300 km de là, dans la ville de Tcheliabinsk, d'où une classe de 40 élèves était partie dans l'un des trains vers les plages de la Mer Noire, des mères en larmes se sont jointes aux centaines de personnes venues au centre de collecte du sang.

Un deuil national a été décrété en URSS pour la journée d'aujourd'hui. M. Gorbatchev, ainsi que le premier ministre Nikolai Ryjkov, les ministres de la Défense et de la Santé, étaient arrivés hier matin sur les lieux.

La télévision a montré MM. Gorbatchev et Ryjkov arpentant les collines brûlées entourées d'une foule d'une centaine de personnes. À Moscou, un meeting de dizaines de milliers de personnes venues soutenir les « députés progressistes » du Congrès qui s'est ouvert il y a 10 jours a été levé après une intervention de cinq minutes de M. Boris Eltsine. L'ex-chef du parti de Moscou a appelé les manifestants à se disperser en hommage aux victimes, a constaté un journaliste de l'AFP.

Les participants à un meeting semblable du « Front populaire » de Tcheliabinsk se sont pour leur part dirigés vers un centre de transfusion sanguine de cette ville, a indiqué l'agence Tass. Au début de l'année, une fuite s'était produite sur le gazoduc transsibérien. L'armée avait pu faire exploser le nuage qui s'était formé en tirant une roquette avec un hélicoptère parce que l'avarie s'était produite dans une zone inhabitée.

Il y a exactement un an, le 4 juin 1988, l'URSS avait déjà connu une grave accident ferroviaire: 93 personnes étaient mortes et 700 autres avaient été blessées par l'explosion d'un train chargé d'explosifs à Arzamas, à 500 km à l'est de Moscou.

◆ La conférence

Par ailleurs, le directeur du programme mondial de lutte contre le sida de l'Organisation mondiale de la santé, le Dr Jonathan Mann, a annoncé que la prochaine décennie serait beaucoup plus dévastatrice que celle qui s'achève.

En guise de levée de rideaux de cette Ve Conférence internationale, le Dr Mann a soutenu que « l'infection au virus d'immuno-déficience humaine (VIH s'étend de manière spectaculaire dans les zones déjà touchées, tout en s'élargissant à des régions ou des pays jusqu'à maintenant épargnés ».

Le pire serait donc à venir. « Il est à prévoir que le nombre des adultes qui feront un sida dans les années 90 sera environ neuf fois plus élevé que dans les années 1980 », a-t-il dit.

Pour contrer cette menace, le Dr Mann en a appelé à la solidarité de toutes les nations. « Le monde est-il maintenant assez mûr, assez sage, pour accepter que la solidarité, dans son sens le plus profond, exige que nous nous considérons nous-mêmes comme également infectés au VIH et que nous puissions clamer que, sur le plan humain, nous sommes tous des séropositifs », a-t-il déclaré.

À ce jour, l'OMS a recensé 157.191 personnes atteintes du sida dans 147 pays.

De son côté, le premier ministre Brian Mulroney a annoncé que le Canada financera une étude qui sera effectuée en Haïti pour déterminer l'état des connaissances sur le sida et les attitudes suscitées par ce syndrome dans ce pays. M. Mulroney a également fait savoir que le Canada allait sous peu entreprendre un projet de \$ 10 millions avec les pays en développement de l'Afrique australe. Il n'a mentionné aucun programme pour le Canada.

Pour sa part, le président de la Zambie, Kenneth Kaunda — dont le fils est mort du sida — a comparé l'épidémie à une « bombe nucléaire douce ».

Les manifestants ont vraiment volé la vedette à cette première journée de cette conférence annuelle sur le sida.

Une heure avant les cérémonies officielles, en effet, 350 sidéens se sont massés sur l'estrade d'honneur de la grande salle du Palais des congrès. Devançant le premier ministre du Canada, leur porte-parole, Tim McCaskell, de *Aids Action Now* / *Un Canada — a déclaré « ouverte » la Ve Conférence internationale sur le sida.*

La manifestation avait débuté à l'extérieur, sur les abords du palais. Venus de Montréal, Toronto, Vancouver, New York, Buffalo et d'ailleurs aux États-Unis, les manifestants, portant brassards noirs ou roses, arboraient des pancartes et scandaient des slogans du genre: « Mulroney, on est tanné de ta négligence », « On est tanné de ton mystère », « On est tanné de ta lenteur »...

Puis, quelque 200 contestataires du groupe *Act Up*, de New York, sont entrés dans l'enceinte du Palais des congrès pour s'engager dans les escaliers mobiles, déjouant par leur nombre les mesures de sécurité qui se résumaient à quelques agents à veston rouge qui avaient pour tâche de vérifier les cartons d'identification des délégués et des journalistes.

Très vite, ils sont entrés dans la grande salle puis, pendant cinq bonnes minutes, toujours en utilisant leurs pancartes en guise de tam-tam, ils ont continué à scander leurs messages, y ajoutant comme un refrain sans cesse repris: « Because... they do nothing », « Because... they do nothing ».

Dans son « discours d'ouverture », M. McCaskell a dénoncé « l'inaction et la négligence » des gouvernements du Canada et du Québec. Au nom de tous les sidéens, il a demandé à M. Mulroney de ne pas les laisser mourir.

Il a rappelé à M. Mulroney qu'après plus de quatre ans et demi de pouvoir, le gouvernement canadien n'a toujours pas de plan d'action efficace contre le sida. « Le premier ministre ouvrira la conférence et prétendra que le Canada a tout fait dans la lutte contre le sida: ce sera là une affirmation hypocrite », a dit M. McCaskell.

Les groupes canadiens, dont le Réseau sida, nouvellement mis sur pied à Montréal, ont demandé le congédiement du directeur actuel du

Centre fédéral du sida, Alistair Clayton, l'un des organisateurs du congrès.

Les manifestants veulent une restructuration complète du centre: ils réclament une nouvelle déclaration d'intention concernant la coordination des traitements sur le plan national. Ils souhaitent des politiques claires qui tiennent compte des réalités des utilisateurs de drogues par voie intraveineuse, des prisonniers, des Noirs, des personnes vivant du commerce du sexe, des femmes, des hommes gais et des autres communautés touchées.

Conyers Thompson, de *Act Up* de New York, a ensuite lu la déclaration internationale des droits et des besoins de la personne atteinte du VIH qui, en 10 recommandations, énonce les responsabilités de l'État, des organismes internationaux, du personnel des soins de santé et des sociétés multinationales.

Les organisateurs de la conférence de Montréal, à laquelle participeront pour la première fois quelque 250 personnes atteintes du sida, avaient été prévenus qu'il y aurait une manifestation, « mais jamais de cette envergure », a indiqué au DEVOIR Claude-Paul Boivin, directeur général de la conférence: « Nous avons décidé de permettre aux manifestants de prendre la parole, dit-il, mais à la condition qu'en retour, ils ne nuisent pas aux travaux de la conférence ».

Cette réaction était partagée par des délégués sympathiques aux manifestants. D'autres, au contraire, n'ont pas caché leur impatience, pour ne pas dire leur intolérance.

Des membres de *Act Up* distribuaient des affiches aux délégués où l'on pouvait lire ces messages: « Ignorance = crainte/ Silence = mort ». Des délégués de Buffalo, à qui l'on a demandé ce qu'ils en feraient, ont répondu qu'ils la mettraient sur le mur de leur laboratoire comme rappel!

La majorité des protestataires ont quitté l'estrade et la grande salle vers 16 h 40, tandis que des petits groupes de manifestants ont continué de scander leurs messages. Ces derniers ont tourné le dos au premier ministre Mulroney quand il a pris la parole.

◆ Bourassa

ment, M. Bourassa a expliqué que son gouvernement continuera de s'opposer à ce que la clause de la société distincte soit assujettie à la Charte des droits et libertés. « Si nous acceptons la primauté de la Charte, nous nous trouvons à subir un autre recul. Ça me paraît paradoxal de dire au Québec: parce qu'en 1982, on vous a enlevé vos pouvoirs sans consentement, on va vous imposer un autre recul pour corriger cette humiliation ».

Et de toutes façons, le Québec est déjà une société distincte, a dit le premier ministre, évoquant le rôle à caractère international qu'il a joué au dernier sommet de la francophonie à Dakar avec quelque 40 autres chefs d'états. Puis, après avoir réitéré aux hommages rendus par le président Mitterrand à l'endroit du Québec, Robert Bourassa s'est lui-même élevé au rang de chef d'état, en dénonçant la brutalité de l'armée chinoise à l'endroit des étudiants et félicitant Mikhaïl Gorbatchev.

Discours de clôture qui a également servi l'occasion au premier ministre de prévenir les employés du secteur public qu'ils devront continuer à se serrer la ceinture et n'attendre rien de plus du gouvernement que le quatre pour cent d'augmentation qui leur a été offert par le président du Conseil du Trésor, Daniel Johnson. Pourquoi? Parce que le gouvernement doit donner l'exemple de la sobriété, qu'il doit continuer de diminuer le déficit, qu'il ne peut plus augmenter les impôts, qu'il faut éviter d'hypothéquer l'avenir des jeunes, qu'il faudra consacrer des sommes considérables à la protection de l'environnement, à la construction des routes d'asphalte et à l'amélioration de la qualité de vie des personnes âgées.

Ce conseil général du PLQ visait essentiellement à endosser le programme élaboré par la commission politique du parti en vue des prochaines élections générales. Élections dont le déclenchement est imminent, a dit le chef, probablement vers la fin août pour un scrutin qui se tien-

drait début octobre. Programme politique dont les orientations étaient déjà connues pour la plupart, s'inspirant de résolutions adoptées au congrès plénier de février 1988. Ce qui apparaît nouveau, c'est l'accent que met le texte de la fin de semaine sur la protection de l'environnement et l'avenir du fait français.

Ainsi donc, au terme de délibérations qui se sont déroulées uniquement en français, les libéraux ont adopté à l'unanimité les quelque 80 résolutions qui serviront de base à la rédaction du prochain manifeste électoral du parti. Voici un aperçu de ces résolutions:

■ le PLQ reconnaît le redressement démographique comme la condition essentielle pour assurer l'avenir du fait français en Amérique et la pérennité du Québec en tant que société distincte;

■ un gouvernement issu du PLQ mettra en oeuvre une politique de natalité visant à infléchir, puis renverser la tendance au déclin démographique et à assurer ultimement le remplacement des générations;

■ les politiques d'immigration du gouvernement Bourassa doivent viser à combler le déficit démographique, à court et moyen termes, en portant le nombre d'immigrants accueillis au Québec à la limite supérieure prévue par l'entente du lac Meech, ce qui correspond à environ 40.000 immigrants par année;

■ le rôle professionnel de l'enseignant devra être valorisé, en demandant aux institutions d'enseignement d'enoncer et d'appliquer des politiques d'évaluation du français chez les professeurs;

■ l'action du gouvernement en matière d'environnement s'appuiera sur l'application rigoureuse du principe du pollueur-payeur;

■ le gouvernement devra adopter un plan de mise en valeur du fleuve Saint-Laurent, dans les deux premières années de son prochain mandat;

■ intégrer les préoccupations environnementales dès le stade de la conception des produits manufacturés et de leurs procédés de fabrication;

■ adopter une approche intégrée de gestion des rejets industriels et des déchets solides et contrôler les procédés d'élimination;

■ mettre sur pied une agence gouvernementale autonome et indépendante du ministère de l'Environnement, (police verte), avec mandat: de veiller au respect de l'ensemble des exigences environnementales et des dispositions législatives et réglementaires en vigueur au Québec; de mettre sur pied et d'assurer le fonctionnement d'un système permanent de surveillance de l'état de l'environnement; enfin, de mettre à jour le bilan général de l'environnement sur une base triennale.

5 juin

par la PC et l'AP

- 1987: quatre permanents de CSN sont arrêtés relativement à l'attentat à la bombe perpétré contre le Motel Universel de Chicoutimi, propriété de Raymond Malenfant.
- 1981: première grève des enseignants au Nouveau-Brunswick.
- 1980: député à Québec du rapport du Juge Malouf sur le coût des jeux olympiques de Montréal, qui ont coûté onze fois plus cher que prévu; le juge Malouf met surtout en cause le maire Jean Drapeau et l'architecte Roger Taillibert.
- 1973: l'ex-premier ministre créditiste de la Colombie-Britannique, W. A. C. Bennett annonce son retrait de la vie politique.
- 1968: le sénateur Robert Kennedy, 42 ans, est assassiné à Los Angeles.
- 1967: la guerre des Six Jours éclate entre Israël et les pays arabes; échec d'initiatives à l'ONU en vue d'un cessez-le-feu.
- 1966: le gouvernement libéral de Jean Lesage est défait aux élections générales du Québec; l'Union-Nationale et Daniel Johnson prennent le pouvoir.
- 1965: Washington admet officiellement pour la première fois que des troupes américaines sont engagées dans les combats au Sud-Vietnam, pour la défense d'installations importantes.
- 1945: la commission de contrôle allié est mise en place en Allemagne, divisée en quatre zones.

La Peugeot 405S : une fière berline au moteur timide

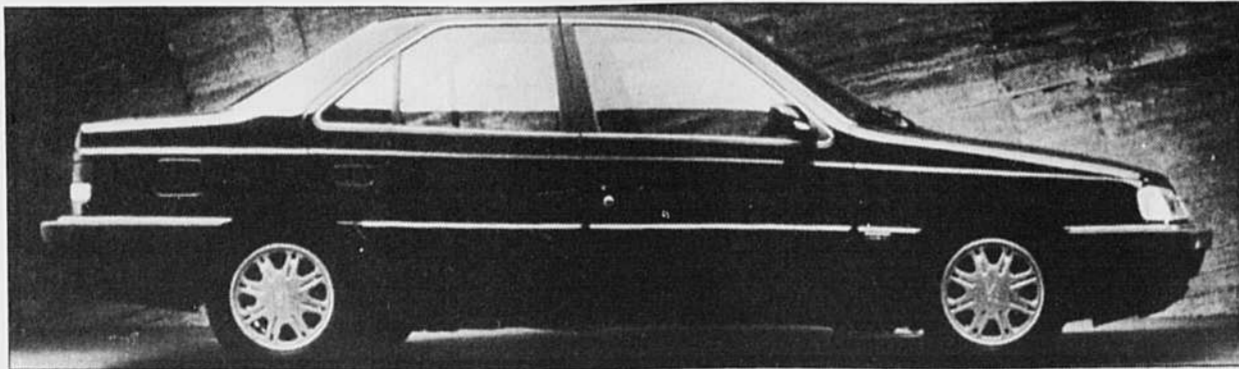
Marc Belva
collaboration spéciale

LA PEUGEOT 405 s'auréole d'un palmarès éblouissant, consistant en titres pompeux attribués par les journalistes, Européens comme Américains. A prime abord, elle possède les qualités qui ont fait la réputation de la firme au lion: une robe dessinée chez Pininfarina, une visibilité superbe, un confort convaincant, une excellente tenue de route, un souci manifeste de la sécurité et un équipement soigné.

Mais la 405 a hérité des tares qui compliquent la commercialisation des françaises en Amérique du Nord. On s'étonne que, 30 ans après le scandale de la Dauphine, les Français n'aient pas amélioré l'adaptation de leurs modèles à notre contexte, mais c'est un fait.

En effet, cette Peugeot ne convient pas au gabarit nord-américain. La garde au toit est trop basse, et les grandes tailles verront leur occiput percuter le pavillon à la moindre bosse. Et puis, avec les sièges avant reculés, il devient malaisé de gagner les sièges arrière. De tels problèmes n'existent pas sur la Jetta ou la Saab 900, rivales évidentes de cette Peugeot.

La France accuse un net retard dans le domaine de la dépollution, ce qui affecte l'adaptation des moteurs



La Peugeot 405 ne manque pas de charme, ni d'élégance, mais Peugeot nous avait habitués à mieux.

aux normes nord-américaines. Le moteur de la 405 est un peu petit, pas très puissant, et manque nettement de souplesse. Le couple maximum obtenu à 4.000 tours caractérise un moteur « pointu » se prêtant mieux à un usage sportif qu'au montage sur une berline bourgeoise. Ce moteur travaille avec effort, notamment au démarrage et à basse vitesse. Malgré l'insonorisation exceptionnelle, on perçoit nettement, vitres baissées, les sonorités agricoles d'un 4-en-ligne. Par ailleurs, le distributeur est protégé par un ridicule « blindage » en plastique, qui se déforme à la chaleur, et puis l'allumage Bosch Motronic emploie une avance mécanique (plutôt que cartographique ou électronique). En outre, le puissant ressort d'accélérateur impose

au pilote un effort démesuré. Les Français boudent l'automatisme, de sorte qu'ils n'ont guère d'expertise dans ce secteur. Peugeot a donc fait appel aux joyeux drilles de la fabrique de roues dentées de Friedrichshafen (ZF), mais ceux-ci ont raté leur coup! Par temps glaciaux, la boîte grippait et retardait les accélérations. Réchauffée, elle se mettait à patiner. Au rétrogradage, la boîte exerçait une malencontreuse action de freinage. À l'arrêt, elle refusait de débrayer, et le moteur forçait stérilement contre la transmission. En outre, le kick-down horripilant de lenteur exigeait une pression colossale. Tout cela est étonnant, car la meilleure automatique que nous eussions jamais essayée était une 2F figurant sur la Peugeot 404. Sans

doute, le manque de couple du moteur compliquait-il le travail de la boîte mais, quoi qu'il en soit, celle-ci n'inspire guère confiance.

L'adaptation à nos climats fait également partie des lacunes classiques sur les françaises (hormis la Citroën DS). Le réchauffement lent du moteur limite l'efficacité de la chaudière. Lorsque celle-ci fonctionne avec un rendement satisfaisant, le bruit s'apparente à un 747 au décollage. La pompe de lave-glace est fragile, a tendance à geler et devient alors une redoutable sirène.

Quelques particularités sont « peugeotiques »: le klaxon est commandé par le bras de clignotants ou par des touches peu accessibles situées sur le volant, qui est de japonais, un peu large, doté de branches

trop minces et dont la fixation manque de rigidité.

L'équipement de la 405S comporte quelques gâteries: serrure centrale; ouvre-porte à distance (pour les adeptes de Guillaume Tell), excellente radio facile à maner aux sonorités remarquables; lave-vitres dont les touches basculantes sont trop plates; sièges chauffants; régulateur de vitesse; toit ouvrant électrique; coffre très vaste, bref, l'utile et l'agréable. La finition manque de panache et l'ambiance fait un peu « japonais », mais on est loin des intérieurs « bricolés » des françaises d'antan.

La 405 possède de grandes qualités: sa stabilité est telle qu'il est pratiquement impossible de provoquer un tête-à-queue, fût-ce en donnant un grand coup de frein à main au milieu d'une courbe. La suspension absorbe superbement tous les obstacles, avec parfois un léger bruit. Les freins sont puissants et endurants, bien que leurs premières réactions semblent un peu vives. Les Michelin MXL sont moins convainquants, mais n'éprouvent aucune difficulté à encaisser la faible cavalerie. Le maintien des sièges est exceptionnel, la consommation demeure toujours mesurée, mais tout cela exige un déboursé beaucoup trop considérable. En somme, le surplus de raffinement offert par la 405S justifie mal son prix, d'autant plus qu'elle est loin de la perfection.

Fiche technique Peugeot 405S

- Type:** Berline quatre portes, 4/5 places, à traction avant.
- Moteur:** L4 1,9 litre, ACT, inj, 110 CV, transversal, incliné à 30 degrés.
- Boîte de vitesses:** Automatique ZF à 4 rapports.
- Suspension:** indépendante aux 4 roues.
- Direction:** crémaillère assistée.
- Freins:** 4 disques assistés.
- Prix:** \$ 26.550.
- Consommation:** 10,4 litres/100 km (28 ml/gal) selon Transports CDN.
- Le meilleur**
 - Tenue de route
 - Confort
 - Freinage
 - Visibilité
 - Équipement complet
 - Performances correctes
- Le moins bien**
 - Moteur « pointu »
 - Boîte sans charme (autom.)
 - Ressort d'accélérateur
 - Prix élevé
 - Ergonomie perfectible